

VIVRE AVEC LE PÉTROLE

ETUDE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES VILLAGES EN ZONE PÉTROLIÈRE DE DOBA AU TCHAD



RAPPORT

DJÉRALAR MIANKEOL

Moundou, Octobre 2010

GROUPE RESSOURCES POUR LA PAIX

Accompagnement - Conseil - Action

Sommaire

RÉSUMÉ	3
AVANT PROPOS	5
INTRODUCTION	6
DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	8
I: RAPPEL DES ARGUMENTS CLES A LA BASE DU PROJET PETROLE TCHAD-CAMEROUN ET SON CONTEXTE	10
1 – 1 : Les arguments développés pour soutenir le projet.....	10
1 – 2 : Mécanismes d'accompagnement et de surveillance	11
1 – 3 : Le contexte d'exploitation du projet pétrole pipe line Tchad Cameroun	15
1 – 3 – 1 : L'ignorance des enjeux et des défis dans un pays marqué par plusieurs décennies de guerre	15
1 – 3 – 2 : L'absence de préparation des principaux acteurs concernés et en particulier, l'Etat tchadien et les populations	17
II: RESULTATS DES ENQUETES SOCIO FONCIERES.....	20
2 – 1 : Généralités sur la région du Logone Oriental.....	20
2 – 2 : Particularités de la région du Logone Oriental	20
2 – 2 – 1 : Environnement physique	20
2 – 2 – 2 : Environnement humain.....	21
2 – 2 – 3 : Environnement social	22
2 – 2 – 4 : Au plan de l'organisation administrative	23
2 – 3 : Le département de la Nya et les trois villages.....	25
2 – 3 – 1 : Bref aperçu de la situation dans le département de la Nya	25
2 – 3 – 2 : Les trois villages étudiés	28
2 – 4: Points de vue des villageois sur l'histoire de leurs terroirs et le système de production	29
2 – 4 – 1 : Origine et raisons de leur création.....	29
2 – 4 – 2 : L'organisation sociale	33
2 – 4 – 3 : Les stratégies d'occupation des terroirs, l'évolution des systèmes de productions.....	34
2 – 4 – 4 : Points clés tirés des stratégies d'exploitation des systèmes anciens	38
2 – 4 – 5 : Changements des systèmes anciens au lendemain de l'indépendance	40
2 – 5 : Impacts du projet pétrole à partir de l'analyse des cartes socio foncières	41
2 – 5 – 1 : Le système de compensation	41
2 – 5 – 2 : Madana.....	43
2 – 5 – 3 : Maïkeri.....	49
2 – 5 – 4 : Poudougouem	56
III : ANALYSE DES CONSTATS.....	60
3 – 1 : Les changements imposés sur les systèmes de production	60
3 – 2: Les « villages enclavés » une situation particulièrement préoccupante.....	63
3 – 3 : Les compensations, un concept complexe aux multiples conséquences	65
3 – 3 – 1: Absence d'une consultation digne de son nom	66
3 – 3 – 2: Non prise en compte des capacités existantes, notamment de la société civile	66

3 – 3 – 3: Le droit des communautés sur leur principal facteur de production et d'existence n'est pas reconnu par ESSO	67
3 – 3 – 4: La destruction de l'environnement favorisé par le système de compensation	68
3 – 3 – 5: Les compensations additionnelles sous forme de formation ne sont pas une solution dans le contexte actuel	69
3 – 3 – 6: Destruction de la cohésion sociale	71
3 – 3 – 7: Les prélèvements des 10% des compensations, une violation des droits favorisé et protégé par le Consortium et le Gouvernement.....	72
3 – 3 – 8: La prestation par les ONG tchadiennes de développement dans le cadre des compensations communautaires	72
3 – 3 – 9 : La multiplicité des sous traitants et leur instabilité ne permet pas d'assurer le suivi des compensations	73
3 – 4 : Le développement promis n'a pas eu lieu	74
RECOMMANDATIONS	78
1 Questionnements	78
2 Stratégie pour un changement	78
ANNEXES	83
Signification des sigles	83
Termes de référence pour une étude sur les conditions de vie des populations en zone pétrolière : cas de quelques villages enclavés (Maïkiri et Bendoh).....	85
Bibliographie.....	88
L'auteur.....	89
Mentions légales.....	89

RÉSUMÉ

« Le pétrole constitue une source importante de rentes et de ressources pour un grand nombre de pays, dont une majorité du tiers monde, qui en tirent la majeure partie de leurs recettes budgétaires. Dans ces pays pour la plupart très pauvres, l'avènement des pétrodollars fait naître des espoirs immenses de développement, de croissance économique et d'amélioration des conditions de vie. Tous s'imaginent que le pétrole apportera des emplois, de la nourriture, des écoles, des structures sanitaires, des aides pour l'agriculture, etc.» (Gary et Karl, 2003 :18).

A première vue, le pétrole constitue donc un espoir de développement socio-économique pour ces pays pauvres et leurs populations. Toutefois, suivant les expériences, les réalisations n'ont presque jamais été à la hauteur des espérances. Non seulement, le déversement des pétrodollars a déçu les attentes des populations, mais a surtout induit des effets pervers comme la systématisation de la mauvaise gestion, de la corruption et des conflits sociopolitiques, la dégradation des niveaux et des conditions de vie des communautés locales, d'où les concepts de la malédiction du pétrole, du syndrome hollandais, du paradoxe de l'abondance.

La Banque Mondiale, qui a appuyé le projet, a promis qu'une situation comme dans d'autres pays, ne se répétera pas au Tchad. La Banque a fourni des fonds et un sceau vert au projet, qui a amené d'autres institutions bancaires comme la Banque Européenne d'Investissement de contribuer également au financement de ce projet. La Banque a promis que le projet sera un projet modèle pour les industries extractives en contribuant directement à la réduction de la pauvreté et en respectant l'environnement.

Mais les communautés locales au Sud du Tchad n'ont pas échappé aux phénomènes et effets néfastes. Les conditions de vie des populations vivant dans ces villages se sont sérieusement détériorées.

Rupture du système de production

Sur le terrain, nous avons constaté une **rupture du système de production** des populations. Le vrai dilemme réside dans la cohabitation des deux systèmes dans le même espace. En fait, deux situations ou **deux systèmes incompatibles doivent cohabiter**. D'un côté, un système d'exploitation des communautés locales ayant deux principales pôles, une base de vie (habitations) et un milieu de vie (parcelles cultivées – jachères – brousses – forêts) et de l'autre, un système d'exploitation industrielle d'ESSO ayant aussi deux principales pôles, une base de production (Komé base et Komé 5) et le milieu de production dont les centrales de collectes – système pipeline – pistes et des routes – système électrique – système plateformes et puits forés, etc. Avec le projet pétrole Tchad-Cameroun ESSO, a coupé le lien entre le bloc « *Forêts – brousses – jachères* » et les parcelles cultivées. Les paysans ne peuvent plus pratiquer librement la jachère ni aller cueillir des fruits dans la forêt à leur gré. Soit certaines parties du bloc « *Forêts – brousses – jachères* » sont occupées par les puits forés, les carrières ou les centrales de collecte. Soit, certaines parties restantes, sont prises au piège entre les installations pétrolières et donc, difficiles à être exploitées.

Parmi les villages impactés il y a des villages comme Maïkiri qui se trouvent dans une situation particulièrement préoccupante. Nous les appelons « **villages enclavés ou étouffés** ». Là, la rupture est perceptible dès qu'on y entre. Dans l'enclave industriel, les populations des villages Maïkeri et Poudougouem cohabitent difficilement avec les puits forés parsemés entre les habitations, les champs de case et les champs de brousse. Ces populations assistent impuissantes à la disparition de leurs écosystèmes. Leurs forêts et leurs brousses ont été éventrées par des gigantesques machines du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Dans ces villages pris en tenaille sous l'emprise des installations pétrolières, les activités agricoles et pastorales sont réduites au néant parce que les champs des paysans sont pris au piège entre les puits forés, les pistes et routes menant aux plates formes des

forges, le réseau complexe de pipeline, et surtout le dispositif de sécurité très contraignant mis en place autour des installations.

Les instruments mis en place pour compenser les pertes subi ou bien pour promouvoir le développement sont inadaptés voire destructeurs.

ESSO a refusé de chercher une formule pour véritablement compenser le fait que le projet pétrole met en péril le système de production des communautés. Le consortium ne reconnaît pas le droit des communautés sur leur principal facteur de production et d'existence, la terre. Le Consortium pétrolier se limite à verser des montants d'argent pour les cultures et les investissements en ignorant les jachères de plus d'un an. Cette pratique ignore totalement les pratiques culturelles des communautés.

En outre, nous constatons que le système de compensation a eu des effets néfastes et a conduit à la destruction de l'environnement, une accélération de la destruction de la cohésion et organisation sociale et à des violations des droits par d'autres acteurs comme les prélèvements des 10% des compensations par les Chefs de canton. Des violations favorisé et protégé par le Consortium et le Gouvernement.

Le développement est invisible aux villages

En effet, sept ans après la commercialisation du premier baril nous devons constater que les actions de développement envisagé dans les Plans de développement régional n'ont pas été mises en œuvre. Au contraire, la situation s'est dégradée dans la plupart des villages. Dans les trois villages et ailleurs un développement n'est pas perceptible. Nous constatons que les mécanismes mis en place avec les principaux partenaires pour assurer une bonne gestion et une utilisation des ressources pétrolières pour un développement durable n'ont pas été mis en œuvre ou sont inadéquats. Nous constatons que ces milliards ont été engloutis dans les grandes infrastructures pharaoniques non fonctionnelles dans les grandes villes comme Doba, Bébédjia, Mbaïbokoum au depens des populations de plus de 1000 villages qui croupissent dans la misère (pas de points d'eau potable, de centre de santé, de salles de classes, de pistes utilisables en toute saison). Les mécanismes jusque-là mis en œuvre pour l'utilisation des 5% des revenus pétroliers n'ont respecté, ni la principale base juridique (revenus additionnels), ni les principes fondateurs, notamment la mise en place des Collectivités Territoriales Décentralisées, ni le choix des domaines et des échelles d'investissements, la participation de la communauté et le principe d'appropriation des investissements par la population, le tout en vue de réduire la pauvreté.

Nous craignons que petit à petit le système industriel va prendre la place et les unités de production seront contraintes de partir une à une ou en groupe et de remplir les bidonvilles.

Ainsi, au lieu d'être un instrument de développement et surtout comme un modèle de projet de ressources minières de lutte contre la pauvreté, c'est un énorme désastre du moins pour les communautés locales. Ce rapport décrit comment on en est arrivé là. D'autre part, quelques pistes de solutions sont aussi proposées pour servir de base de discussion et d'inspiration pour les exploitations des chantiers futurs susceptible de respecter la valeur humaine et l'environnement.

Nous jugeons urgent de réparer des injustices et des préjudices causés aux communautés dans l'immédiat. Mais plus important encore est de pousser les acteurs à concevoir et promouvoir une stratégie globale d'exploitation responsable en vue de permettre et de créer un avenir pour les populations de la région.

AVANT PROPOS

Le Groupe Tchad regroupe les œuvres des églises catholiques et protestantes allemandes comme Misereor, la Diakonie-Human Rights, Pain pour le Monde et des ONG œuvrant pour la protection des droits humains et de l'environnement comme Amnesty International, urgewald et EIRENE, et le centre de recherche BICC (Bonn International Center for Conversion). Nos actions visent à contribuer à ce qu'un processus intégratif pour la paix et la démocratisation au Tchad, à ce que les Droits de l'Homme soient respectés, et à ce que l'exploitation des ressources minières se fasse d'une manière respectueuse envers les populations et l'environnement et permettant un développement durable.

Le Groupe Tchad se concentre sur le travail en relation avec le Tchad dans les trois domaines de la paix, des Droits de l'Homme et des ressources minières. Les membres du Groupe Tchad collaborent avec un grand nombre des acteurs de la société civile au Tchad.

Cette étude est une initiative du Groupe Tchad, pour permettre de recentrer ses activités de plaidoyer et de développement en faveur des populations de la région du projet pétrole Tchad-Cameroun. Les premiers utilisateurs des résultats seront donc les membres du Groupe Tchad pour renforcer leur travail de sensibilisation et de plaidoyer en Europe.

Nous planifions des actions de sensibilisation et de conscientisation en 2011 basé sur des témoignages individuels de la population affecté afin d'attirer l'attention du public allemand sur leur souffrance. A travers ces témoignages nous plaiderons pour l'établissement des standards environnementaux, sociaux contraignants et le respect des normes des droits humains et du code du travail nationales et internationales.

Le Groupe sera heureux si la société civile au Tchad pourrait également utiliser les résultats de cette étude. Durant les recherches plusieurs rencontres ont eu lieu qui ont déjà permis aux uns et aux autres de tirer des renseignements pour leurs activités et stratégies respectives.

Nous avons contracté Djéralar Miankeol pour mener les recherches. Il a été accompagné durant le processus d'élaboration du rapport par Martin Petry, tous les deux consultants, membres du Groupe Ressources pour la Paix. Différentes rencontres des consultants avec des acteurs au Tchad et en Allemagne ont permis d'approfondir la réflexion et d'orienter et d'adapter la stratégie d'intervention et du plaidoyer.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu contribuer avec leurs idées, conseils et appuis à cette étude, particulièrement Astrid Meyer, Axel Müller, Géneviève Pillet, Korinna Horta, Lena Guesnet, Remadji Hoinathy et les collègues des organisations locales et internationales qui ont partagé leurs observations lors de l'atelier de capitalisation à Doba fin octobre 2010.

Nous remercions particulièrement les populations des villages de Madana, Maikiri, et Poudougouem pour leurs contributions malgré les situations difficiles dans lesquelles elles vivent et les multiples travaux champêtres qu'elles doivent mener pendant la période de l'étude.

La réalisation de cette étude a été possible grâce à l'appui financier de la Diakonie-Human Rights et de Pain pour le Monde/Brot für die Welt. Nous tenons à les remercier pour cette contribution.

Claudia Frank

Coordinatrice du Groupe Tchad

INTRODUCTION

Le Tchad est un pays sahélo soudanien d'Afrique Centrale qui compte aujourd'hui environ 10 millions d'habitants repartis sur une superficie de 1.284.000 km². Les guerres répétées qu'a connu le Tchad depuis son indépendance ont contribué à l'affaiblir davantage. Classé parmi les pays les plus pauvres de la planète¹, il est paradoxalement extrêmement riche par son sol et son sous sol. Pays à dominance agropastorale, il est devenu un des nouveaux pays exportateurs de pétrole au Sud du Sahara depuis le 10 Octobre 2003. Actuellement, presque sept années après le début de l'exploitation pétrolière, la production quotidienne tourne autour de 125 000 barils par jour².

Septième pays le moins performant à l'échelle du développement humain des Nations unies, le Tchad fait l'objet de convoitises et d'offensives économiques occidentales et chinoises pour l'approvisionnement en ressources minières de toute nature. Selon les chiffres publiés par Esso Exploration et Production et cité par International Crisis Group, un total de 1, 244 millions de dollars dont 410 millions en royalties, 811 millions en impôts sur les bénéfices et le reste en taxes et redevances diverses aurait été versé au Tchad au cours de l'année 2008. Bien que les revenus du pétrole engrangés aient dépassé toutes les attentes, la grande majorité des populations tchadiennes continue de croupir sous le poids de la misère. Les mécanismes mis en place en partenariat avec les principaux partenaires pour assurer une bonne gestion et une utilisation des ressources pétrolières pour un développement durable n'ont pas été mis en œuvre ou sont inadéquats.

Le Sud du Tchad, avant l'introduction du coton et le démarrage du gigantesque projet pétrolier était un écosystème voué à l'agriculture et à l'élevage. Les conditions écologiques étaient très favorables avec des productions agricoles abondantes très diversifiées. Les réserves de terres étaient importantes occupées par des vastes superficies de savanes arborées ou de massifs forestiers qui regorgeaient d'une multitude d'espèces de faune et de flore. Les communautés vivaient en harmonie avec leur environnement. Leurs pratiques de productions étaient construites sur un système en équilibre permanent agro-sylvo-pastoral: les champs, la forêt et les animaux. La vie des communautés était assurée par ce système équilibré. Cette civilisation agricole, qui avait permis aux communautés traditionnelles de vivre décemment et de construire leur « pays » de génération en génération, a subi de profonds bouleversements depuis plus de soixante ans avec la colonisation française, l'introduction de la culture cotonnière et depuis dix ans la production du pétrole.

En effet, l'implantation de la culture de coton comme culture de rente introduite dans les années 40 et sa généralisation dans toute la région soudanienne du Tchad a occasionné la dévastation de vastes superficies de savanes et de forêts, la disparition d'innombrables espèces animales, végétales et halieutiques. La culture du coton a contribué à cette détérioration avec la vulgarisation des pratiques non-adaptées à l'environnement, à savoir la monoculture, le dessouchage, l'utilisation des pesticides, des fongicides et des fertilisants. Cette situation a été ensuite accentuée par la démographie galopante qui s'est traduite par une très forte pression sur les ressources. Selon les études réalisées en 1994 par l'ITRAD³ portant sur les relations « terroir – exploitation agricole – parcelle » dans le cadre du projet gestion du terroir, de la densité de certaines zones au Nord de la région du Logone Orientale se situait autour de 60 habitants/ km², d'autres très saturées voyaient leur densité survolé les 100 habitants/ km². C'est une densité très élevée pour une région où la grande majorité de la population vit de l'agriculture et de l'élevage.

¹ Il est classé 163^{ème} rang sur 169 selon l'indice de pauvreté humaine du PNUD en 2010, voir : <http://hdr.undp.org/en/statistics/ihdi/>

² Chad Export Project - Project Update No. 28 Mid-Year Report 2010, Esso Exploration and Production Chad Inc., 2010, Voir : http://www.esso.com/Chad-English/PA/Files/28_allchapters.pdf

³ Institut Tchadienne de Recherche Agronomique pour le Développement basée dans la région, précisément à Bébédjia, une des grandes villes du Logone Oriental.

Depuis 2001, le Consortium pétrolier a entamé un gigantesque projet d'exploitation du pétrole dans ces écosystèmes dont la dégradation a commencé suite à la culture de coton et la croissance démographique. Au fil de ces années, l'espace rural s'est modelé au rythme de l'expansion des forages pétroliers. Le consortium avait prévu de forer 300 puits entre 2001 et 2003, dans les champs de Kome, Bolobo et Miandoum. Aujourd'hui, le nombre des puits forés est de 569 (rapport semestriel Esso Juin 2010) et dépassera le double en fin d'année 2010. A cela s'ajoutent des puits de réinjection de l'eau non prévu initialement. Aux trois champs initialement prévus (Komé, Bolobo et Miandoum) se sont ajoutés quatre champs satellites, Nya, Maikiri, Moundouli et Timbré. Des nouveaux puits test ont été forés dans les régions du Logone Occidental (bassin de BEMAGRA) et du grand Moyen Chari (bassin de DOSSEO). L'emprise spatiale prévue était de 2000 hectares pendant la phase de construction et de 367 hectares pendant la phase d'exploitation⁴. Selon le rapport d'ESSO de Juin 2010 le projet utilise actuellement 2612 ha. 1142 ha utilisés pour la phase de construction et de forage auraient été retournés aux villages⁵. Ce qui fait un total de 3754 ha donc presque le double des prévisions. Outre cela, on assiste à l'intensification des nouvelles recherches pétrolières avec ses conséquences socio environnementales dans la région du Logone Occidental et le Mayo Kebbi Ouest avec respectivement la compagnie taiwanaise OPIC et la compagnie chinoise CNPC. L'espace pétrolier va t-il s'arrêter à ce niveau ou va s'étendre dans toute la zone du Sud du Tchad? Comment le Consortium va t-il procéder pour accroître son emprise spatiale? Quel est le sort qui sera réservé aux communautés des nouveaux champs en l'absence des mécanismes de suivi et des garanties de gestion ?

La gestion des 5% des revenus pétroliers destinée à la région productrice et donc au bien être des populations locales est occultée par les autorités du pays. A cela, s'ajoute le fait que les populations de la zone pétrolière de Doba font face à la rareté des terres cultivables, à l'insécurité entretenue par les gendarmes chargés de la protection des installations pétrolières. Les avis de nombreuses organisations locales ainsi que celles d'institutions internationales et d'instruments de monitoring du projet pétrole non des moindres tels la Banque Mondiale et le Groupe International Consultatif sont formels et concordants : le projet pétrole n'a fait qu'aggraver les problèmes du pays. Il a alimenté la violence, appauvrit les populations des champs pétroliers et surtout a exacerbé les pressions sur les populations autochtones des sites d'exploitation tout en créant de graves problèmes environnementaux. Korinna Horta de Environmental Defense a établi les mêmes conclusions en ces termes : « Le désespoir est devenu un mode de vie et les gens sont devenus encore plus pauvres, en particulier dans la zone de production pétrolière. »⁶

Pour en savoir plus et surtout apporter des informations concrètes et détaillées relatives aux conditions de vie détériorées auxquelles font face des centaines de familles, une étude a été lancée dans trois villages situés en plein cœur des champs pétroliers. La structure du présent rapport s'articule autour de trois grands chapitres :

- Le premier chapitre présente les principes fondamentaux et les mécanismes d'accompagnement à l'origine du projet. Les principaux enjeux et grands défis relevés et ayant fait l'objet de débats houleux avant le démarrage du projet sont également soulignés dans ce chapitre dans le souci de situer le lecteur ;
- Le second chapitre résume la dynamique des situations des villages étudiés telle que vécue par les communautés et les changements constatés après le projet pétrole.

⁴ Compensation and resettlement plan Chad Export Project, Esso Exploration and Production Chad Inc., N'djamena/Houston, 1998.

⁵ Chad Export Project - Project Update No. 28 Mid-Year Report 2010, Esso Exploration and Production Chad Inc., 2010, page 40. Voir : http://www.esso.com/Chad-English/PA/Files/28_allchapters.pdf

⁶ Counter Balance. Reformer la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Guide Citoyen sur la BEI. Une Banque pas comme les autres ?, Prague 2009, page 26.

- Le troisième chapitre analyse les constats faits et présente les causes complexes d'une évolution dramatique ;

A la fin des pistes de réflexion et de recommandations en vue d'orienter les actions futures sont proposées.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

En vue de toucher les communautés situées effectivement sur le site pétrolier et d'engager les différents acteurs dans l'action, nous avons réalisé l'étude suivant trois étapes :

- Une étape préparatoire à l'issue de laquelle trois villages ont été identifiés dans le site pétrolier sur la base de deux critères : l'emplacement effectif sur le site pétrolier et la disponibilité de la communauté à prendre part activement aux différentes étapes du processus de l'étude ;
- Une étape d'échanges et d'entretiens dans les villages, moments pendant lesquels les enquêtes socio foncières ont été réalisées en assemblées villageoises et en focus group ;
- Une étape d'analyse des résultats pendant laquelle des groupes de réflexions se sont retrouvés pour échanger leurs points de vue sur les résultats préliminaires. En résumé, les activités menées par les acteurs impliqués dans l'étude peuvent être regroupées comme suit dans le tableau ci – dessous :

Tableau I : différentes étapes et activités menées par les différents acteurs

Etape	Acteurs	Activités menées	Résultats obtenus
Préparatoire	- Consultant principale - Groupe Tchad (RFA) - CPPL et BELACD Doba - Représentant ADICAM - Chefs de village/canton - Personnes ressources	- Echange de termes de référence - Diffusion des termes de référence ; - Recherche documentaire - Visite d'un échantillon de villages - Identification des villages à étudier	- Termes de références élaborés - Diffusion des termes de référence de l'étude - Trois villages identifiés pour l'étude - Guide de questionnaires semi structuré élaboré - Personnes ressources identifiées et consultées - Plan d'exécution des travaux élaborés
Phase d'échanges	- Consultant principal - Equipe d'enquêteurs - CPPL et BELACD Doba - Personnes ressources - Communautés locales - Représentant CRASH	- Organisation des rencontres ; - Réalisation des enquêtes socio foncières dans trois villages retenus - Réalisation des visites sur le site	- Trois séries d'enquêtes socio foncières réalisées - Données des enquêtes recueillies et traitées - Six cartes socio foncières de villages établies - DVD et cassettes audio visuelles disponibles - Identification des personnes ressources et des réseaux de monitoring et de plaidoyer à la base
Phase d'analyse	- Consultant principal - Equipe d'enquêteurs - CPPL et CRASH - Personnes ressources - Groupe Tchad (RFA)	- Traitement des données recueillies - Analyse des résultats de l'étude - Rédaction du rapport de l'étude - Réflexion sur les thèmes clé et les groupes d'action future	- Rapport de l'étude finalisé et disponible - Identification des thématiques clés de plaidoyer - Identification des pôles potentiels d'action - Esquisse du plan de mise en œuvre des résultats de l'étude élaborée

Les trois étapes de l'étude se sont déroulées sur une période allant de Juin à Octobre et répartie comme suit :

- Un mois pour la phase préparatoire où deux missions ont été réalisées sur le terrain ;
- Deux mois pour la phase d'échanges et des entretiens dans les villages. Quatre missions de trois jours ont été effectuées sur le terrain ;
- Deux mois pour la phase d'analyse et de rédaction du rapport. Une mission d'échange a été effectuée par le consultant en Allemagne et deux autres missions ont été réalisées sur le terrain.

Ce rapport est le produit d'un long processus de recherche et d'échanges dont les différentes étapes ont été réajustées en cours du chemin en fonction de la réalité pertinente rencontrée sur le terrain, notamment la disponibilité des données fiables et des événements brûlants que les communautés souhaitent porter en public. Aussi, tout en restant guidé par les objectifs de l'étude, l'auteur a opéré des changements au niveau de la démarche et des résultats qui sont porté à la connaissance des lecteurs.

Le choix des villages

Le choix porté sur Madana, Maikeri et Poudougum est guidé par des critères :

- L'emplacement effectif sur le site pétrolier ;
- La disponibilité de la communauté à accueillir l'équipe chargée de l'étude et à prendre part activement aux débats.

Au lieu de choisir deux villages situés dans les champs pétroliers comme indiqués au départ dans les termes de référence, un troisième village Madana sur le pipeline en raison de sa particularité a été ajouté: Madana est un des rares villages où une grande partie des réserves de terres agricoles ont été expropriées pour les installations du pipeline sans qu'une compensation communautaire conséquente soit réalisée en retour.

Les rencontres sur le terrain se sont déroulées en quatre étapes :

- Une étape introductive au cours de laquelle nous avons échangé avec le chef de village et ses conseillers sur les mobiles de l'étude et les activités à mener ensemble. Nous avons également identifié ensemble les personnes clé pour les entretiens et cela, en fonction des différents thèmes de discussions. Enfin, nous avons élaboré ensemble le calendrier de travail couvrant les trois jours d'échanges au village en tenant compte des contraintes et des activités des personnes ressources clé du dispositif d'enquête que nous avons créé. Une journée de travail avec chef de village et ses conseillers ;
- Une deuxième étape d'entretiens et d'enquêtes qui s'étend sur trois jours et est organisée de la manière suivante : 7 à 8 heures d'entretiens en deux temps généralement le soir et le matin avec les personnes ressources qui ont une bonne mémoire sur l'histoire du village. Ce sont souvent quelques vieux descendants des fondateurs du village encore en vie. Ils sont assistés par le chef de village, ses conseillers et autres personnes disponibles. Dans les trois villages, la mobilisation a été très forte, plus de 80% des villageois ont pris part aux débats surtout le deuxième et le troisième jour.
- Une troisième étape où, sur la base des récits sur le village racontés la veille et repris le matin et amendés, les jeunes essaient de reproduire la carte socio foncière telles qu'ils entendent sous les yeux attentifs des vieux prompts à réagir en cas de déviation. A partir de l'esquisse de la carte socio foncière, les débats sont organisés autour plusieurs thèmes : la structuration du village, l'organisation et la mise en place des systèmes de productions, la dynamique de l'occupation du terroir villageois dans le temps et dans l'espace, les stratégies de survie, les infrastructures sanitaire, éducative, religieuse et culturelle, les événements majeurs, l'ère pétrolière et les changements qui en découlent (compensations emplois, sécurité, santé, bien être),...les perspectives ;
- Un transect est réalisé avec des volontaires valides pour constater sur le terrain les informations ressorties sur la carte socio foncière. C'est le moment où on peut découvrir beaucoup de situations non décrites sur la carte ou mal disposées. Un exercice pratique qui intéressent particulièrement les jeunes.
- La dernière étape consiste à restituer à toute l'assemblée les résultats des travaux abattus durant les trois jours au village. C'est aussi l'occasion pour les villageois de retirer ou d'ajouter les informations manquantes sur la carte. La séance se termine par un engagement du village et de l'équipe à poursuivre les débats sur les thématiques pertinentes. L'équipe s'engage solennellement à restituer les résultats définitifs au village une fois le travail achevé.

Deux autres éléments ont été introduits dans la démarche, le renforcement de l'équipe lors des missions de terrain et le nombre élevé des échanges. En effet, le coordinateur de la CPPL, l'animateur de l'ADICAM et deux animateurs du BELACD de Doba ont participé aux différents entretiens et enquêtes réalisées dans les villages. Trois missions de terrain supplémentaires ont été réalisées dont une avec la coordinatrice du Groupe Tchad lors de son passage à Moundou et deux avec un chercheur et des chefs de canton. Enfin, le consultant a eu l'opportunité de partager les résultats préliminaires des

travaux avec le Groupe Tchad à Berlin en Septembre 2010 et à la rencontre de capitalisation à Doba en Octobre 2010 avec des acteurs locaux non étatiques et religieux, des chefs de canton.

Pour favoriser l'angle local et pour valoriser l'expertise locale on a beaucoup mis l'accent sur des entretiens et des échanges au lieu d'une recherche basée sur les documents disponibles au niveau international.

Initialement, l'étude était orientée vers la collecte des données sur le plan sanitaire, éducative, sécuritaire et du respect des droits de l'Homme. Sur le terrain, ce sont plutôt des problématiques liées à la rupture du système de production, la destruction de l'environnement, le système de compensation et l'enclavement des villages qui ont apparues comme étant des préoccupations profondes des communautés. Pour elles, cette occasion doit permettre de porter le débat sur la place publique en ce qui concerne la dévastation de leurs arbres, la dégradation de leurs terres, les difficultés rencontrées pour mener leurs activités, le manque de terre pour leurs enfants. Une approche participative a été donc choisie pour activer la mémoire collective et permettre aux communautés de s'approprier des constats ensuite. Le consultant a privilégié une démarche méthodologique basée sur la participation des communautés affectées. En conséquence, plusieurs rencontres et échanges de durée moyenne de trois jours ont été organisés dans les villages en assemblées villageoises pour favoriser les réflexions et les discussions. L'enquête socio foncière a été le principal outil utilisé lors des entretiens pour permettre aux populations d'exprimer leurs points de vue sur la dynamique d'évolution de leurs agro systèmes. L'enquête socio foncière permet d'identifier les principales données sur la répartition des terres et sur l'organisation sociale. Plus spécifiquement, elle s'intéresse aux caractéristiques du village et à la structure de la zone habitée, à la répartition des terres entre les familles et les groupes lignagers et au statut des terres de culture.

Les aspects sanitaire et éducatif ont été traités à l'intérieur de ces grandes préoccupations et de manière qualitative.

De nouveau on était confronté à une situation où les données statistiques y relatives n'existent ni dans les villages ni auprès des autorités. Des recherches plus approfondies nécessiteraient une enquête par foyer en ce qui concerne les phénomènes sanitaires. La situation sécuritaire également, surtout le rôle des agents de sécurité d'appartenance différente, méritent une évaluation à part et une documentation individuelle en vue du contexte juridique et afin d'être en mesure de défendre les droits des victimes.

I: RAPPEL DES ARGUMENTS CLES A LA BASE DU PROJET PETROLE TCHAD-CAMEROUN ET SON CONTEXTE

1 – 1 : Les arguments développés pour soutenir le projet

« Le projet pétrole pipe line Tchad Cameroun du bassin de Doba est un modèle unique de développement au monde en raison des garanties qu'offrent les mécanismes mis en place pour sa gestion pour les générations actuelles et futures »⁷. Telles ont été les premières affirmations de la Banque Mondiale pour écarter toute critique à ce projet.

Parmi les arguments majeurs qui militent en faveur du projet d'exploitation du pétrole du bassin de Doba figure l'extrême pauvreté des populations tchadiennes qui se manifeste à travers le taux de mortalité maternelle et infantile, le faible accès aux soins de santé et à l'éducation, l'absence de la sécurité alimentaire, etc. Aussi, le pétrole est censé, selon la Banque Mondiale en tête de file, faire directement profiter les déshérités, les vulnérables et l'environnement de la manne pétrolière. « La

⁷ Source Tchad et Culture, N° 209/210 Septembre – Octobre 2002.

Banque Mondiale a décidé de concevoir le projet d'oléoduc Tchad – Cameroun comme projet modèle pour démontrer que la malédiction des ressources peut être évitée et que les investissements dans le pétrole peuvent générer des résultats positifs pour la réduction de la pauvreté et le développement. »⁸

Enfin, c'est un projet d'avenir pour les Tchadiens car son exploitation doit mener à une réduction de la pauvreté. Pour ce faire, le pouvoir en place et particulièrement la Banque Mondiale ainsi que d'autres bailleurs de fonds de haute renommée ont mobilisé des sommes énormes pour soutenir le projet, un de plus gros investissements jamais réalisé sur le continent africain. Selon l'avis de nombreux observateurs le coût de ce projet se chiffrerait à plus de 3 milliards de dollars US et atteindraient 6,5 milliards US en 2008 selon le Groupe International Consultatif⁹.

Outre ce gigantesque investissement, la Banque Mondiale, convaincue de faire de ce projet un modèle unique au monde pour les industries extractives a mis en place une série de mécanismes pour garantir la bonne gestion et utilisation des futurs revenus pétroliers de façon à contribuer de manière significative à la lutte contre la pauvreté. Ces mécanismes prévoyaient que les revenus pétroliers devraient être destinés prioritairement à améliorer les conditions de vie des populations tchadiennes présentes et futures.

1 – 2 : Mécanismes d'accompagnement et de surveillance

La loi qui règle la gestion des revenus pétroliers

Parmi les mécanismes pour la bonne gestion des revenus pétroliers, un des plus importants est la Loi n°001/PR/1999 en date du 11 Janvier 1999 fixant la clé de répartition des revenus pétroliers dont voici quelques points clés :

- Dix pour cent (**10%**) des ressources directes sont placés à terme au profit des générations futures dans une institution financière internationale, conformément à la réglementation de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- Quatre-vingt dix pour cent (**90%**) des ressources directes sont versées sur des Comptes Spéciaux du Trésor logés dans deux banques commerciales de la place ;
- Les ressources indirectes (Impôts, taxes et droits de douanes) sont déposées directement sur les comptes du Trésor Public ;
- Ensuite, l'affectation des ressources directes constituées par les redevances et les dividendes déposées sur les comptes spéciaux, en faveur des Ministères Prioritaires est faite de la manière suivante :
- Quatre vingt pour cent (**80%**) des redevances et quatre vingt-cinq pour cent (**85%**) des dividendes sont destinées aux dépenses relatives aux secteurs prioritaires énumérés à l'alinéa 2 de l'article 7 de la Loi n° 001/PR/1999 modifiée par la Loi n° 016/PR/2000¹⁰. Ces dépenses viennent s'ajouter aux dépenses inscrites au budget de l'Etat pour l'année N.
- Cinq pour cent (**5%**) des redevances sont destinées aux collectivités décentralisées de la région productrice de pétrole conformément aux dispositions de l'article 211 de la Constitution du Tchad. Ces ressources qui s'ajoutent à celles visées à l'alinéa ci-dessus, sont destinées aux dépenses de réduction de la pauvreté dans la région productrice de pétrole.

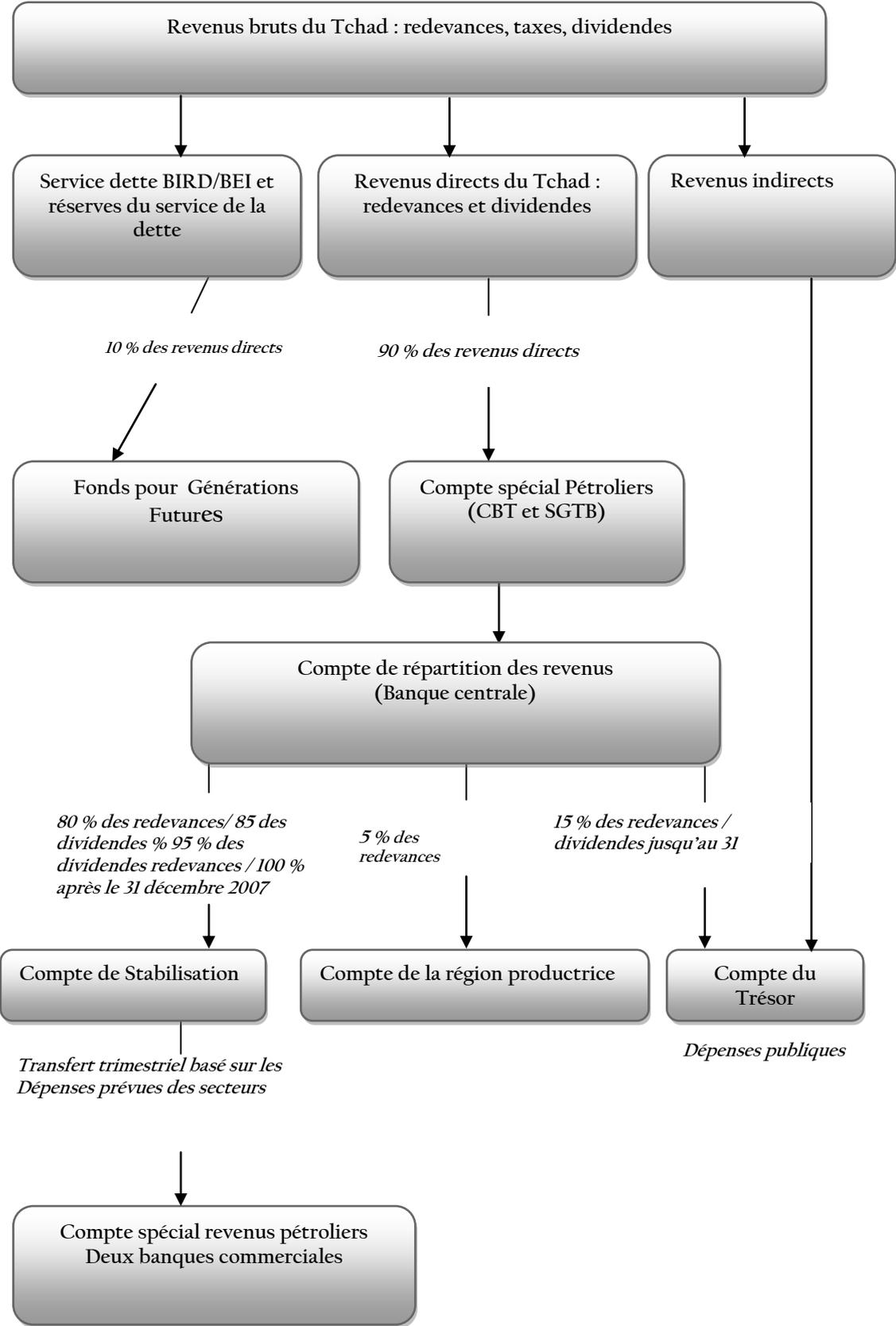
Le schéma 1 présente le circuit des revenus pétroliers bruts du projet pétrole pipe line au Tchad.

⁸ L'impact du pétrole sur les dynamiques de conflits au Tchad, BICC Brief 41, BICC, Juillet 2010, page 8.

⁹ Rapport GIC mission Tchad Cameroun janvier 11-31, 2009, page 4.

¹⁰ Le flux des revenus pétroliers d'après la Loi 2 N°002/PR/06 adoptée le 11 Janvier 2006 a ouvert la voie à une utilisation des revenus pour des fins de sécurité, a éliminé le fonds pour les générations futures, a ajouté des nouveaux secteurs prioritaires à ceux déjà existant, a doublé les fonds destinés à couvrir les dépenses courantes de l'Etat et en revanche a diminué le pourcentage des dividendes et des redevances consacrées aux secteurs prioritaires, respectivement 70 % et 65% contre 85% et 80 % par le passé.

Schéma I : Présentation du circuit des revenus pétroliers bruts du Tchad :



Source : CCSRP rapport annuel 2008

Cette loi 001/PR/99 du 11 janvier 1999 a été modifiée par la loi N°016/PR/2000 du 18 Août 2000 qui est devenu la loi 002 N° 002/PR/2006 portant amendement de la loi 001.

Dans cette modification, les changements ont porté sur le fonds réservé aux générations futures qui ont été supprimés, sur les redevances et les dividendes affectées aux secteurs prioritaires qui ont diminué. Ainsi pour l'article 8 nouveau les ressources directes, constituées des dividendes et des redevances, déposées sur les comptes spéciaux prévus à l'article 3 sont répartis de la manière suivante :

- Soixante-cinq pour cent (65%) des redevances et soixante dix pour cent (70%) des dividendes sont destinés aux dépenses relatives aux secteurs prioritaires énumérés à l'article 7 nouveau.
- Trente pour cent (30%) des redevances et trente pour cent (30%) des dividendes sont désormais destinés à couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement courant de l'Etat.

De nouveaux secteurs prioritaires ont été également introduits, notamment les secteurs de **l'Energie et du Pétrole** ; de la **Justice, de la Sécurité et de l'Administration du Territoires**.

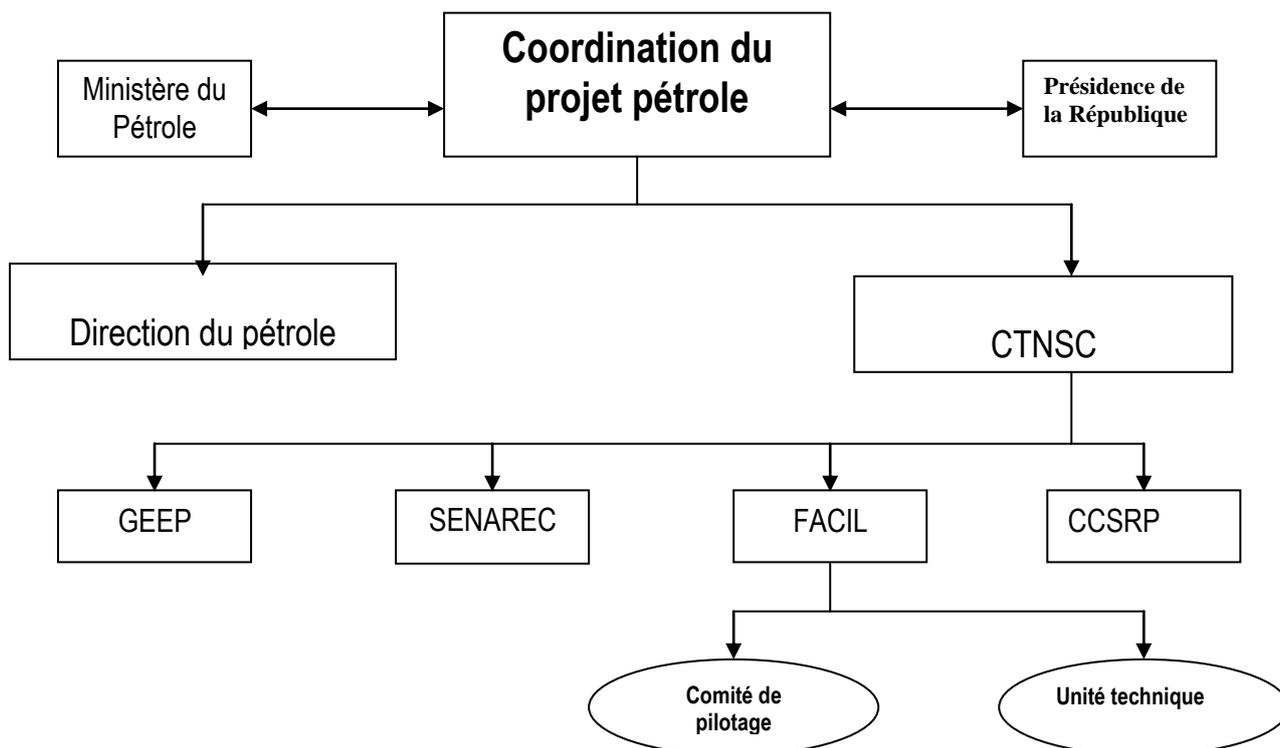
Les instruments de suivi et de contrôle du projet au niveau local et national

Au niveau du Tchad, des instruments de suivi et de contrôle ont été créés. Il s'agit principalement de la Coordination du projet pétrole et ses organes majeurs que sont la Direction du Pétrole et le Comité Technique National de Surveillance et de Contrôle des activités pétrolières (CTNSC). Ce dernier comprend quatre composantes. Les plus connus sont le Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP) et le Fonds pour les Actions Concertées et les Initiatives Locales (FACIL).

Le CCSRP contrôle les dépenses effectuées par le gouvernement et financées avec les revenus directs. Le CCSRP compte neuf membres dont quatre sont de la société civile. Le FACIL faisait partie des mesures prévues pour atténuer les effets négatifs du projet dans la zone. Il était opérationnel entre 2002 – 2004 avec un comité de pilotage et une unité technique. Le GEEP, le projet de Gestion de l'Economie à l'Ere Pétrolière et le SENAREC, le Secrétariat National d'Appui et de Renforcement des Capacités sont des instruments pour promouvoir une bonne gestion par un renforcement systématique des capacités.

Le schéma II qui suit met en exergue la structure de contrôle et de gestion des revenus pétroliers au niveau local.

Schéma II : Structure de contrôle et de gestion des revenus pétroliers au niveau local



Source : CCSRP rapport annuel 2008

Par ailleurs, un Plan de Développement Régional des zones concernées par l'exploitation pétrolière a été élaboré et devrait servir d'instrument de base pour une meilleure utilisation et une gestion efficace des revenus. La société civile tchadienne a participé à toutes les étapes du processus de l'élaboration du PDR en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat et les consultants internationaux. Un groupe d'experts nationaux issus de la Société Civile ont pris part à la rédaction rapport final.

Autres mécanismes importantes mise en place pour la surveillance de ce projet

- Le GIC (Groupe International Consultatif) qui a été mis en place en février 2000 et a la mission de « créer les conditions favorables pour transformer les revenus pétroliers en programmes d'action pour la réduction de la pauvreté.
- Le Panel d'experts en matière Environnementale et Sociale (PEES) ainsi que le Groupe Externe de Suivi de Conformité Environnementale (GESCE) qui devront aider les deux gouvernements à s'assurer que le Plan de Gestion de l'Environnement (PGE) est mis en place de manière satisfaisante ;
- Le Groupe externe du Suivi de la Conformité Environnementale (ECMP), le Comité Technique National de Surveillance et de Contrôle (CTNSC) au Tchad et le Comité de Pilotage et de Suivi de Pipeline (CPSP), basé lui au Cameroun pour la surveillance en matière de l'environnement.

Mécanismes divers de la Banque Mondiale mise en contribution pour le projet pétrole

- Le Comité Interne de Surveillance du Projet présidé à l'époque par un Directeur général à la Banque Mondiale (Shengman Zhang). Le CISP comprend également en son sein des personnalités en charges des volets tels que la lutte contre la pauvreté et gestion économique, le développement économique et socialement durable, les questions techniques et environnementales, le conseil juridique, etc. ;

- Un Panel d'experts appelé Comité d'Inspection de la Banque Mondiale, créée en 1993 et qui a pour charge d'étudier la conformité de l'exécution du projet avec les Directives de la Banque ;

Au regard de tout ce qui précède, on devrait s'attendre à des effets positifs du projet. Malheureusement, toutes ces dispositions n'ont pas permis d'atteindre le rêve escompté. Pour cause, comme l'a souligné Korinna Horta dans son rapport intitulé « Logique de base et échec lamentable » en décembre 2009, « la logique était saine, puis la réalité s'en est mêlée ».¹¹

En effet, la réalité est que le projet a été mal négocié et préparé. Deux principales raisons ont été évoquées et à plusieurs reprises par les acteurs de la Société Civile et bien d'autres acteurs y compris certains experts et dirigeants au sein de la Banque Mondiale. Ces raisons sont :

- l'ignorance des enjeux et des défis dans un pays marqué par plusieurs décennies de guerre ;
- l'absence de préparation des principaux acteurs concernés et en particulier, l'Etat tchadien et les populations ;

1 – 3 : Le contexte d'exploitation du projet pétrole pipe line Tchad Cameroun

1 – 3 – 1 : L'ignorance des enjeux et des défis dans un pays marqué par plusieurs décennies de guerre

De nombreux ouvrages qui se sont penchés sur l'histoire des conflits au Tchad ont relevé que le pays a été longtemps marqué par une « crise profonde et permanente ».

En reprenant ce constat dans son récent rapport de Juillet 2010, Bonn International Center For Conversion (BICC) relate dans les premières lignes de son introduction ceci : « Le Tchad est un pays ... des plus pauvres ... de la planète et dominé par des conflits depuis l'indépendance obtenue de la France en 1960. »¹² Le Tchad est confronté depuis cette date à « un conflit interne qui peut être défini comme un cycle de lutte violentes pour le pouvoir, au cours desquelles des présidents ont été renversés par une opposition armée et remplacés par le chef de ce groupe armé. Le nouveau président concentre le pouvoir dans la main de sa propre base ethnique et exerce le pouvoir dans l'intérêt de ses amis, négligeant les intérêts du pays et du peuple en général. Quand l'opposition au régime se forme, les réactions du régime en place deviennent de plus en plus répressives, ce qui exacerbe les ressentiments. Des litiges surgissent en outre au sein du régime et l'affaiblissent de l'intérieur. C'est l'occasion pour un autre groupe de rebelles de saisir le pouvoir, dans la plupart des cas par la force. »¹³

Comment alors comprendre l'entêtement de la Banque Mondiale à vouloir miraculeusement utiliser les revenus pétroliers comme moteur de réduction de la pauvreté dans un tel contexte? De nombreux observateurs avaient averti la Banque Mondiale que les revenus pétroliers allaient accroître le clientélisme et la corruption ou encore, que les recettes pétrolières serviraient à acheter des armes par le régime en place pour combattre ses opposants récalcitrants. Et c'est bien malheureusement cela qui est vécu aujourd'hui au Tchad comme en témoignent quelques constats révélateurs :

- La corruption est endémique au Tchad. En octobre 2005, le pays a été classé le pays le plus corrompu à l'indice de perception de la corruption de Transparency International. Et, en octobre

¹¹ Logique de base et échec lamentable, Korinna Horta, décembre 2009. Voir : http://www.erdoel-tschad.de/images/stories/materialien/IEG_franz_A4_LOW_02.pdf

¹² L'impact du pétrole sur les dynamiques de conflits au Tchad, BICC-Brief 41, BICC, Juillet 2010, page 8. Voir : http://www.bicc.de/uploads/pdf/publications/briefs/brief41/brief41_fr.pdf

¹³ Ibid., page 12.

2009, le Tchad était placé 175^{ème} sur 185 pays surveillés. Sur le plan militaire, les dépenses sont passées de 6,5 milliards de francs FCFA à 147 milliards de FCFA¹⁴ selon les différents rapports d'exécution du budget de l'Etat. Cette augmentation est due à l'aggravation des conflits armés en 2004, 2006 et 2008 ;

- Le constat établi dans les conclusions de plusieurs rapports issus de la Société Civile nationale et internationale ainsi que dans ceux des principaux instruments de suivi de la Banque (GIC - Groupe International Consultatif, IEG - Groupe Indépendant d'Evaluation) ou de l'Etat tchadien (CCSRP) est accablant : le plus gros investissement jamais réalisé sur le continent africain et autrefois présenté comme un projet modèle du genre pour les industrie extractives, est désormais synonyme d'aggravation de la pauvreté, de détérioration de la gouvernance et de recrudescence de violents conflits ;
- Sur le site pétrolier, les avis des organisations sont formels et concordants : le pétrole a apporté au Sud du pays plus de misère, plus de SIDA, plus d'alcoolisme et plus de problèmes dans les familles. Dans les villages, hommes, femmes et jeunes attendent toujours que le miracle pétrolier se produise.

Le second enjeu de taille ignoré est le dispositif géostratégique des occidentaux

L'analyse des dates de l'histoire du pétrole tchadien a bien montré que les pays et entreprises occidentaux se sont intéressés très tôt au pétrole tchadien. «Les premières recherches ont été menées dans les années cinquante. La prospection pétrolière commença dans les années 50 avec Saphyr Petroleum, Petropar, le Bureau des Recherches Pétrolières – BRP, Shell et Exxon (Yorongar 2003). Peu de temps avant l'indépendance en 1960, trois bassins potentiels furent identifiés (Magrin 2001). La France cependant ne manifesta pas d'intérêt pour le pétrole tchadien et ne voulut pas encourager la poursuite de la prospection. Le président Ngarta Tombalbaye, s'adressa donc à la multinationale américaine Conoco qui depuis 1969 cherchait dans un large rayon du pétrole dans la région du lac Tchad, dans le Sud près de Sarh, dans le Salamat ainsi que dans le Sud-ouest dans la région de Doba. Les recherches de Conoco ont abouti au forage du premier puits dans la région de Doba en septembre 1973. L'inauguration du premier forage d'un puits de pétrole à NYA, par le feu président Ngarta Tombalbaye remonte au 18 Septembre 1973. Plusieurs autres travaux de recherches ont été réalisés suivis de nombreuses séries de négociations entre diverses compagnies (avec des entrées et des sorties) et les régimes qui se sont succédés au pouvoir. En 1992 Esso prit contact avec la Banque Mondiale afin de l'intéresser au projet ; la même année furent également entamées les négociations entre le Tchad et le Cameroun en vue de la construction et de l'exploitation d'un oléoduc. « En 1993 et 1994, dix forages de délinéation ont permis d'évaluer de manière plus précise les champs de Komé, Miandoum et de Bolobo dans le bassin de Doba. Des études furent réalisées, des négociations menées : un projet pétrolier dans le bassin de Doba, dans le Sud du Tchad fut planifié en détail. Les premiers barils du pétrole tchadien ont été commercialisés en octobre 2003. »¹⁵

Dès l'instant où le Tchad est entré dans l'ère d'exploitation de son pétrole, il a occupé une nouvelle place dans l'échiquier international et dans la sous région. Les enjeux sont donc immenses tant du point de vue économique que géostratégique car l'exploitation du pétrole tchadien ouvre de nouvelles perspectives d'approvisionnement en pétrole des pays occidentaux qui dépendent en grande partie des pays du Moyen Orient). Aussi, le Tchad revêt du coup un intérêt géostratégique et stratégique pour les pays occidentaux. Il entre dans le réseau des pays du Golfe de Guinée qui regroupe les pays d'Afrique Centrale, producteurs et exportateurs de pétrole. Le Tchad entre ainsi dans le dispositif géostratégique des pays occidentaux et notamment, des Etat Unis dans leur stratégie de sécurisation des ressources. Cette nouvelle donne doit être prise en compte pour mieux comprendre ce qui peut sous-tendre l'activisme des multinationales et des puissances occidentales dans le Projet Pétrole Tchad Cameroun.

¹⁴ Rapport étude sur l'utilisation des 5% des revenus pétroliers de la région productrice, Avril 2010.

¹⁵ Le pétrole du Tchad, Martin Petry et Naygotimti Bambé, 2005, page 21.

En plus, comment s'y prendre pour négocier d'égal à égal avec les puissances du Nord et surtout les multinationales avec des capacités et moyens énormes. Alors comment imaginer l'issue d'une négociation entre EXXON Mobil (ESSO) et l'Etat tchadien. C'est comme le combat de pot en terre et pot en acier. Cependant il faut constater que l'élite au pouvoir au Tchad a su profiter des intérêts géostratégiques des occidentaux pour maximiser son profit personnel. La realpolitik des occidentaux a favorisé l'échec de ce projet modèle. Pour illustrer cet aspect nous reprenons ici un paragraphe de l'article « Tchad : La victoire facile d'un Etat fragile contre les institutions internationales » de Thierry Vircoulon¹⁶ (International Crisis Group) :

« L'échec de ce projet modèle est un échec proprement politique. Applaudi en son temps, le consortium de la bonne gouvernance pétrolière formé de la Banque mondiale, de l'Union européenne, du secteur privé et du gouvernement tchadien a vite implosé, suite au revirement unilatéral d'un des « partenaires ».

On ne peut qu'être perplexe devant la facilité avec laquelle un Etat fragile, politiquement divisé, défié militairement et endetté, a pu renier sa parole et imposer ses points de vue aux grandes puissances du secteur privé (les compagnies pétrolières) et de l'aide au développement. La Banque mondiale et l'Union européenne ont gravement sous-évalué le risque politique lié à cet investissement pétrolier. Outre le fait que ces institutions internationales n'ont pas voulu aller jusqu'au bout de leur logique et priver un des pays les moins avancés de ses recettes, elles ont simultanément négligé la possibilité de reconfiguration d'intérêts, du côté du gouvernement tchadien, et surestimé les engagements de bonne gouvernance, du côté des compagnies pétrolières. Ces dernières ont finalement été les maillons faibles du consortium, le risque de ne pas obtenir de nouvelles concessions et la menace de leur substitution par les compétiteurs chinois suffisants à leur faire effectuer un virage à 90° et à prendre le parti du Tchad contre les institutions multilatérales dans la question de la commercialisation du brut.

Plus globalement, la Banque mondiale et l'Union européenne ont été incapables de lire à la fois le contexte régional et le contexte international : elles n'ont pas su anticiper les nouvelles marges de manœuvres du gouvernement tchadien créées par la rébellion sponsorisée par le Soudan et la course aux hydrocarbures que se livrent les grandes puissances. Ces deux menaces mises en avant par Idriss Déby Itno lui ont suffi pour obtenir une attitude conciliante des pays occidentaux, c'est-à-dire des décideurs de la Banque mondiale et de l'Union européenne, qui n'ont pas hésité à sacrifier le principe de bonne gouvernance au maintien des équilibres géopolitiques régionaux et au contrôle des matières premières. La victoire facile du David tchadien contre le Goliath des institutions internationales est révélatrice de la realpolitik post-Guerre Froide : ce n'est plus au nom de la lutte contre le communisme que la démocratie et la bonne gouvernance sont sacrifiées mais au nom du « containment » de l'Islamisme et du contrôle des matières premières. Cette nouvelle version d'une ancienne politique fait, cependant, toujours les mêmes victimes: les populations qui restent condamnées à la pauvreté durable »

1 - 3 - 2 : L'absence de préparation des principaux acteurs concernés et en particulier, l'Etat tchadien et les populations

Selon les différents rapports du GIC, « le projet pétrole pipe-line Tchad Cameroun du bassin de Doba est un projet à plusieurs vitesses. Il y a la vitesse des multinationales, celle des sociétés sous contractantes, celle des deux gouvernements du Tchad et du Cameroun, celle de la Société Civile et celle des populations. Forcément, à ces différents niveaux, il y a des rendez-vous manqués et c'est difficile de s'accrocher à la vitesse des multinationales. »¹⁷

Dans la revue mensuelle d'analyse et de d'informations générales de Tchad et Culture spécial N° double 209/210 de Septembre – Octobre 2002 consacré au dossier pétrole on peut y lire plusieurs réponses sur le comment le gouvernement a négocié le dossier. Une des réponses d'un des éminents

¹⁶ Vircoulon, :Thierry Tchad : La victoire facile d'un Etat fragile contre les institutions internationales », voir : <http://www.crisisgroup.org/fr/regions/afrique/afrique-centrale/tchad/La%20courte%20histoire%20du%20modele%20norvegien%20au%20Tchad.aspx>

¹⁷ Tchad et culture n° 209/210 Sept – Octobre 2002, page 51.

juristes indique que « si la convention a été mal négociée par le Tchad, c'est en partie parce que les autorités n'avaient pas impliqué les juristes, les avocats et autres conseils juridiques dans toutes les phases de la négociation. »¹⁸ Une critique qui peut bien se comprendre par rapport au contexte de l'époque (1988) de la signature de la convention dominé par le parti unique et où le dossier pétrole faisait l'objet de tous les fantasmes de la part des dirigeants.

Certaines analyses ont fait mention que même les députés avaient voté en juillet 1997 le protocole d'accord entre l'Etat tchadien et le Consortium pétrolier en ignorant, en violant et en méprisant leurs propres lois. Le protocole d'accord qui a été voté par les députés à l'époque permet, entre autres au Consortium pétrolier d'avoir recours à des compagnies d'assurance étrangères, au mépris des lois. Plus loin, l'analyse indique que « tellement les avantages fiscaux et autres concédés au Consortium sont énormes, montrant par là le caractère léonin de ce contrat. Ce qui a amené plus d'un observateur à se demander si réellement les deux parties avaient négocié tous les points de cette convention. Ou s'agit-il d'un simple contrat d'adhésion, c'est-à-dire celui dans lequel le consentement de l'une des parties consiste à se décider, à saisir une opportunité qui est à prendre ou à laisser sans une discussion, adhérant ainsi aux conditions établies unilatéralement à l'avance par l'autre partie ? »

Les recherches et négociations ont été faites pendant deux décennies dans le plus grand secret d'Etat jusqu'en 1998, date à laquelle le dossier a été rendu public grâce aux efforts et aux revendications de la Société Civile. Cela témoigne à suffisance combien de temps la population tchadienne a été tenu à l'écart des négociations, et surtout l'impossibilité des populations d'être au rendez vous de l'ère pétrolière compte tenue du retard considérable qu'elles ont accusé dans la préparation. C'est seulement le 20 Janvier 1998, soit environ 25 ans après l'inauguration du premier forage test qu'elle a été tenue au courant du projet pétrole en préparation à l'occasion du séminaire d'information organisée par la Société Civile à Donia, une localité située en plein champ pétrolier. L'occasion a permis de réunir plus d'une centaine de participants parmi lesquels des personnalités administratives et politiques, des représentants de l'Assemblée Nationale, des autorités traditionnelles, des représentants des institutions et des grandes entreprises internationales, notamment ceux du Groupe de la Banque Mondiale et du consortium , des autorités religieuses et des représentants de la Société Civile nationale et internationale, des leaders et des représentants des communautés locales et ceux venant des régions avoisinantes. Jamais une rencontre n'a drainé un tel monde et de composition aussi diversifiée dans la région par le passé. Jamais les débats n'ont été aussi francs, directs et engagés entre les deux grands blocs, Société Civile et représentants des populations d'une part et partie gouvernementale et ses alliés (le Groupe de la Banque Mondiale et le Consortium pétrolier). Les premiers ne tarissaient pas de poser des questions dans tous les sens et dans tous les domaines et les seconds se contentaient de les contenir et de les persuader d'accepter que le pétrole soit exploité dans les meilleurs délais. Mais comment concilier les avis des acteurs qui ont pris différemment le départ et qui n'ont pas avancé à la même vitesse ? Etait-il possible pour le Gouvernement et ses alliés de convaincre les autres en tentant d'apporter des réponses incongrues aux 45 questions complexes posées ? Des questions portant sur :

- les rapports des études environnementales, les plans de gestion environnementale et autres constitués de six tomes de plus de 600 pages chacun ;
- les multiples Directives Opérationnelles de le Banque Mondiale et leur applicabilité dans le cadre du projet pétrole du bassin de Doba classé en catégorie A¹⁹ ;
- le respect des normes environnementales, des us et des coutumes par les multinationales ;
- les procédures et les pratiques d'indemnisations des populations qui seront affectées ;
- les questions relatives à la sécurité des personnes et des animaux ;
- les questions relatives d'indemnisation des personnes concernées par les anciennes prospections ;

¹⁸ Tchad et culture n° 209/210 Sept – Octobre 2002, page 51.

¹⁹ Selon la Directive Opérationnelle OD 4.01 de la Banque Mondiale, le projet d'exploitation du brut tchadien comporte des risques potentiels sur l'environnement et de ce fait est classé en catégorie A des projets qui exige une Etude complète d'Impact sur l'Environnement (EIE).

- le projet risque d'être très dévastateur et l'étude des questions environnementales est très complexe. Comment évaluer la dynamique qui risque d'être créée alors que le projet n'a pas encore commencé ?
- Il y aura certainement un afflux de gens dans la région d'exploitation du pétrole avec création des bidonvilles. Quelles sont les mesures envisagées pour prévenir la transmission des maladies sexuellement transmissibles dans la région ?
- Peut-on simplement croire sur déclaration que les surfaces utilisées pour les pipelines et les puits de pétrole seront ensuite aménagés pour être de nouveau réutilisées par les paysans ?
- La carte piézométrique de la région pétrolière indique que tous les écoulements souterrains sont drainés vers la rivière de la NYA. Il y a des risques réels de pollution et de disparition des espèces aquatiques, voire de terrassements. Quelle garantie technique nous offre l'opérateur pour préserver ce patrimoine ?
- Qu'est ce qui est prévu contre le risque de fuite de pétrole indétectable ?
- Comment les communautés peuvent-elles faire pour être membres de la commission de contrôle de l'application des mesures d'atténuation ?

Au vu de nombreuses questions restées sans réponses et surtout de l'impérieuse nécessité de préparer les populations locales à cause d'innombrables conséquences néfastes attendues du projet, la Société Civile a demandé d'une seule voix qu'un moratoire suffisant soit accordé pour permettre au Gouvernement et aux populations de réunir les conditions minimales requises pour rentrer dans l'ère pétrolière. Malheureusement, la Banque Mondiale, pièce maîtresse dans le dispositif d'exploitation du pétrole a minimisé les avertissements en donnant son approbation le 6 juin 2000 permettant ainsi :

- au Consortium pétrolier et ses sous contractants de démarrer les gigantesques travaux et d'exporter le pétrole au détriment de l'environnement et des populations locales lourdement affectées aujourd'hui ;
- au Gouvernement tchadien d'engager dans un laps de temps des centaines de milliards qui ont été utilisés non pas pour la réduction de la pauvreté mais pour détériorer la gouvernance. Le dernier rapport du Groupe Indépendant d'Evaluation de la Banque Mondiale a conclu qu' **« En effet, la manne pétrolière a engendré une recrudescence des conflits civils et une dégradation de la gouvernance »**.

Avant de jeter l'éponge en 2008²⁰, la Banque Mondiale a assisté impuissante aux grands dérapages dans la gestion des revenus pétroliers: utilisation massive des fonds à des fins militaires aux dépens des secteurs prioritaires, réalisation des infrastructures pharaoniques sans un plan stratégique et en donnant l'occasion à l'élite au pouvoir de détourner les fonds via les surfacturations. L'IEG²¹ de la Banque le souligne à juste titre dans son rapport d'évaluation finale qu' « il s'est trouvé que les dépenses prévues ont été dépassées alors même que l'efficacité de ces dépenses a fait défaut, en partie en raison des gaspillages et des abus, mais aussi en raison de l'impossibilité d'intégrer les décisions concernant les dépenses courantes et les investissements ». En outre, la Banque Mondiale a vu disparaître un à un les instruments et les mécanismes qu'elle a mis en place pour garantir une bonne gestion et une meilleure utilisation des revenus pétroliers : d'abord la modification de la loi 001 unique au monde et portant sur la gestion des revenus, ensuite la dégénérescence ou la disparition des instruments de monitoring sur le terrain : GIC, CTNSC, et la reconversion de certains rend inefficace par exemple le CCSRP. Nous rappelons ici que la Banque Mondiale est toujours présente dans le projet avec la Société Financière Internationale (SFI), qui appuie des mesures de renforcement des capacités des entrepreneurs tchadiens. Et nous rappelons que la Banque a promis que tout pétrole, qui passera dans ce pipeline devrait respecter les directives sociales et environnementales de la Banque.

Sur le terrain, le consortium dicte sa loi avec ses services de sécurité intrépides, il est parvenu à instrumentaliser des autorités traditionnelles et des Organisations Non Gouvernementales locales pour

²⁰ La Banque Mondiale s'est retirée du projet en 2008 en justifiant son retrait en raison des violations par le Tchad des accords d'emprunts visant à répartir de manière adéquate les ressources provenant des ressources pétrolières pour lutter contre la pauvreté.

²¹ Independent Evaluation Group. 2009. "The World Bank Group Program of Support for the Chad Cameroon Petroleum Development and Pipeline Construction. Program Assessment Report [CHAD (WB LOAN 4558-CD; IDA CREDITS 3373-CD and 3316-CD; IFC LOAN 4338), CAMEROON (WB LOAN 7020-CM; IDA CREDIT 3372-CM; IFC LOAN 4338), CHAD, IFC ADVISORY SERVICES (537745, 534603, 533974)]." Report No. 50315. Washington, DC: World Bank Group, 20 November.

ses intérêts. « Tout est verrouillé ici par ESSO et sa suite, nous sommes dans une enclave » disait l'ancien chef de village Auguste Djinodji de Maikiri pendant une des rencontres lors de nos recherches.

On peut donc conclure que malgré les avertissements de la société civile tchadienne et internationale, le gouvernement tchadien, la Banque Mondiale et le consortium pétrolier ont poussé pour un démarrage rapide de l'exploitation du pétrole du bassin de Doba. Les mécanismes de sauvegarde, qui devraient assurer la bonne gestion du projet ont échoué – dû à un manque de volonté de la part des principaux acteurs, L'objectif de réduction de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie, spécialement des populations affectées directement par le projet, n'a alors pas été suivi avec le sérieux nécessaire au succès.

Pour en savoir davantage sur comment les populations vivent le drame dans leur terroir, nous avons séjourné et dormi dans trois villages situés en plein cœur des champs pétroliers. Ce qui nous a permis de vivre les réalités sur le terrain et de nous confronter à certaines situations difficiles dans lesquelles sont plongées les populations. Ces moments ont été l'occasion de partager avec les communautés l'histoire de leur village, leurs stratégies de reproduction, les changements et les perspectives. Ce sont ces points que nous allons décrire et analyser dans les prochains chapitres.

II: RESULTATS DES ENQUETES SOCIO FONCIERES

2 – 1 : Généralités sur la région du Logone Oriental

La Région du Logone Oriental fait partie des vingt-deux (22) Régions de la République du Tchad. Elle est l'une des régions au Sud du Tchad qui partage une bonne partie de sa frontière Sud avec la République Centre Africaine et le Cameroun. Ses frontières à l'Est, à l'Ouest et au Nord sont respectivement limitées par le Mandoul, le Logone Occidental et la Tandjilé. Son chef-lieu est Doba, ville figurant parmi les principales au Sud du Tchad et située à 600 kilomètres environ de N'djamena en passant par Moundou. Sur le plan géographique, la région du Logone Oriental est située au Sud du Tchad entre le 8^{ème} et le 9^{ème} parallèle de latitude Nord et le 16^{ème} et 17^{ème} parallèle de longitude Est. Sa superficie s'élève à 28.035 km² et elle compte une population totale estimée à 796.453 habitants avec une densité de 28,4 habitants au km². Elle compte enfin 1027 villages, 42 cantons, 23 sous-préfectures répartis dans 6 départements²².

2 – 2 : Particularités de la région du Logone Oriental

2 – 2 – 1 : Environnement physique

La région est constituée d'une plaine alimentée par des rivières et cours d'eau, dont les principaux sont le Pendé et ses affluents, à savoir le Nya et le Loulé, deux cours d'eau qui rejoignent la Pendé en provenance de l'ouest. D'une manière générale, les sols dans cette région sont souvent recouverts d'argile ou de sable rouge, sols ferrugineux qui constituent une contrainte pour le forage des puits en vue de l'obtention d'eau potable, surtout dans les secteurs de Mbaibokoum et aussi dans le secteur de Koro au nord de cette région. Dans l'ensemble, ce sont des sols d'une qualité agricole satisfaisante. Néanmoins des sols fragiles par endroit existent, qui se manifestent par des pertes de fertilité rapide ainsi que par des phénomènes de dégradation et d'érosion parfois très avancés.

²² Plan de Développement Régional de la zone pétrolière, CIRAD, Juin 2005, page 8 actualisé avec des informations orales de la CENI.

Le climat de cette zone du projet est de type soudano guinéen, avec des précipitations se situant aux dessus de 1100 mm en bonne année de saison des pluies et surtout, tombant de manière intensive entre les mois de juillet et septembre.

La végétation de cette région est de type savane arborée ou boisée, avec des forêts denses par endroits dans sa partie sud. Plusieurs espèces d'arbres poussent dans cette région. Il y en a qui servent uniquement de bois de chauffe (énergie domestique) ou de bois d'œuvre (construction de cases ou objets d'art, pirogues mortiers, manches d'outils, etc.) ; d'autres servent d'apports alimentaires après cueillette (des arbres qui bénéficient d'entretien et qui sont conservés dans les champs : karité, néré, jujubier, tamarinier, etc.) ; d'autres encore qui ont des vertus ou des propriétés médicinales en plus des utilisations ci-dessus citées, il faut ajouter celles qui consistent à maintenir un bon habitat pour le développement de la faune sauvage (y compris les plantes aquatiques dans les cours d'eau ou les étangs) ainsi que l'écosystème.

2 - 2 - 2 : Environnement humain

Historiquement, le Logone Oriental provient de l'éclatement de l'ancienne préfecture du Logone qui comprenait avant janvier 1965 trois sous-préfectures à savoir la sous-préfecture de Moundou, la sous-préfecture de Doba et celle de Lai. Ce sont ces trois (3) sous-préfectures qui sont devenues depuis cette date de janvier 1965 des sous-préfectures avec les dénominations suivantes²³ :

- La préfecture du Logone Occidental avec comme chef-lieu Moundou ;
- la préfecture du Logone Oriental avec comme chef-lieu Doba ;
- la préfecture de la Tandjilé avec comme chef-lieu Lai.

Le chef-lieu du Logone Oriental est situé au carrefour des axes routiers suivants :

- Doba – Lai – Bongor – N'Djaména;
- Doba – Moundou – Pala – Léré
- Doba – Koumra – Sarh.

Les axes routiers tels que République Centrafricaine (R.C.A) par Goré et Cameroun, par Mbaissaye et Mbaibokoum, traversent également le Logone Oriental. En ce qui concerne la population, tous les différents groupes ethniques formant les populations autochtones appartiennent à l'ensemble du groupe Sara. Cet ensemble regroupe les ethnies suivantes : les Ngambaye dans la sous-préfecture de Bébédjia, les Mberi ou Mouroum, les Goulaye, les Mango ou Mbay Doba, les Gor dans la sous-préfecture de Doba rural, les Mboum, les Laka et les Kabba dans la sous-préfecture de Goré et de Mbaibokoum.

Les populations qui sont les plus concernées par le projet pétrole (champs pétrolifères et oléoduc), sont entre autre les Ngambaye de Bébédjia, les Kabba, les Laka, et les Mboum (et les Mango, puisque les gens de Béro de manière récurrente se sont présentés comme des Mango). Ce sont des groupes qui, à travers leurs cultures ancestrales, ont des cultures plus ou moins semblables, par exemple l'éducation des enfants, le mariage, la gestion des propriétés foncières, etc.

La région dispose de potentialités agro-pastorales très importantes. Les populations autochtones sont des sédentaires qui pratiquent des cultures pluviales telles que le sorgho et le petit mil ou le pénicillaire, l'arachide, le sésame et le coton (seule culture rente au Tchad), etc. Ces populations autochtones font également de l'élevage, surtout celui de petits ruminants et aussi l'élevage de bovins. Il s'agit en particulier des bœufs d'attelage et dans une moindre mesure de vaches qui servent de reproductrices de mâles pour le remplacement des vieux bœufs d'attelage fatigués, ou pour servir de système

²³ Etude sur les mesures de compensations et d'indemnisations, CILONG, Mai 1998, page 10.

d'épargne afin de résoudre certains problèmes auxquels elles sont confrontées : la dot, l'achat d'une charrue ou d'une charrette, la préparation ou l'intervention à une quelconque cérémonie (les grandes fêtes nécessitant l'achat d'habits des membres de la famille, les décès ou les sacrifices).

De nombreux éleveurs semi-nomades ou transhumants pratiquent leurs activités pastorales dans cette région du Logone Oriental. Quelques-uns repartent chez eux dès l'arrivée de saison de pluies, d'autres demeurant dans cette région, sur les parties exondées pendant les crues qui constituent leurs ferricks saisonniers de saison des pluies.

La croissance démographique tout comme la perte de fertilité des champs conduit les populations autochtones à conquérir d'autres terres de cultures. L'augmentation des effectifs des éleveurs et leur cheptel dans la région pose depuis plus de deux décennies des sérieux problèmes de cohabitation entre les populations autochtones et les allochtones et conduit à des conflits parfois violents entre agriculteurs et éleveurs.

D'une manière générale, la situation alimentaire en bonnes années agricoles, est satisfaisante ; mais c'est souvent la gestion des produits agricoles qui se révèle désastreuse au sein de nombreux ménages (ventes de produits pour l'achat de choses de moindre importance pour la famille ou utilisation des céréales pour la préparation d'alcool, ce qui occasionne par la suite, pénuries de céréales et insécurité alimentaire dans un certain nombre de villages.

2 - 2 - 3 : Environnement social

En général, les populations du Tchad, qu'elles soient rurales ou urbaines, sont structurées sur la base de la famille élargie qui est la base de l'organisation sociale, et donc le noyau de la société. Dans le Logone Oriental, le lignage est constitué de familles élargies, elles-mêmes constituées de segments patrilinéaires qui constituent, à leur tour, des clans. Au sens large du mot, la famille élargie est une succession d'individus qui descendent les uns des autres de générations en générations.

Dans la région du Logone Oriental, il existe deux types de famille : celle qui est formée par un couple monogame avec ses propres enfants, et avec à charge les petits frères des deux conjoints et/ou leur neveux, etc. ; et celle qui est constituée de plusieurs cellules familiales formées par des couples polygames, chaque femme avec ses enfants et d'autres parents mineurs appartenant à la famille de la femme et/ou à celle de son mari. Ce dernier type de famille est beaucoup contracté par les couples animistes. Au sein des familles, c'est l'homme qui est le chef, il exerce son autorité sur tous les membres de sa famille. C'est lui qui prend au nom des membres de sa famille toutes les décisions, ou quelquefois, après concertation avec ses enfants adultes, ou parfois après l'avis de sa femme, ou de sa première épouse. La femme est souvent considérée comme la maîtresse de la maison qui peut exercer une influence à l'ombre, une influence moins voyante, mais réelle au sein de sa famille. Quelquefois, les décisions à prendre sont du ressort d'un vieillard issu de son lignage qui fait face à tous les problèmes auxquels d'autres moins âgés que lui sont confrontés. Ne pas tenir compte de cette réalité dans certaine action à entreprendre conduirait inéluctablement à des échecs. L'individualisme excessif de la part d'un membre peut être l'objet de conflits qui auront pour raison de nuire à celui qui cherche à se détacher des autre membres, voir se mettre au-dessus du vieillard-gérontocrate.

Sur le plan religieux, les populations autochtones de cette région pratiquent deux types de religions : l'animisme qui est leur religion traditionnelle, celle qui leur a été léguée par leurs ancêtres ; le christianisme qui se subdivise en ses deux courants majeurs que sont le catholicisme et protestantisme.

Les premières c'est à dire les animistes qui sont les plus nombreuses, adorent les esprits supérieurs. Des sacrifices sont souvent offerts aux esprits. Les chefs religieux qui sont les intermédiaires locaux de ces génies et dieux sont les chefs de terres, les chefs de cour d'eau, des autorités traditionnelles qui disposent de pouvoirs reconnus par tous les membres pratiquants. Ces populations animistes sont souvent celles qui sont hostiles au changement, et elles se méfient également des religions monothéistes, c'est-à-dire de l'islam et du christianisme.

La polygamie est très développée chez ces populations animistes (la moyenne est de 2 femmes par homme marié). C'est dans ce milieu des animistes que la consommation d'alcool est très développée. La pharmacopée traditionnelle est l'œuvre des guérisseurs animistes des deux sexes. Les connaissances des plantes médicales, tout comme les procédés de soins, ne sont détenus que par ces guérisseurs de tradition animiste, des connaissances qui leur ont été transmises par leurs parents, et qui sont entourées de secrets.

Les membres des communautés religieuses de confession chrétienne se partagent le reste de la population. Mais, il est à signaler ici que dans cette région, les catholiques sont plus nombreux que les protestants. Mais, par rapport aux animistes, les deux communautés chrétiennes bénéficient d'un encadrement de la part de leurs responsables, ce qui leur permet d'adopter des comportements d'ouverture vers l'extérieur, c'est-à-dire une certaine aptitude au changement, notamment tendant vers le progrès technique. Toutefois, il faut noter que les catholiques sont moins rigides que les protestants, surtout en ce qui est de l'application des doctrines ou des réglementations de la vie quotidienne. Ces réglementations portent par exemple sur la vie chrétienne qui remet en cause l'animisme, la polygamie, la consommation d'alcool, etc.

En ce qui concerne les comportements et les mentalités des populations, c'est beaucoup plus à travers les croyances religieuses de la population qu'il faut chercher des réponses à la plupart des interrogations concernant leurs comportements, leur ouverture au changement. C'est en partant de ces interrogations que l'on peut trouver quelques solutions aux problèmes des populations.

Autres faits à noter dans la région, les us et coutumes liés aux traditions locales continuent de régir les comportements et les relations à la base, dans les villages. Ainsi, la situation de la femme peut varier selon l'appartenance des populations à telle ou à telle religion. Si l'appartenance au christianisme peut quelquefois amoindrir l'autorité accentuée des hommes sur les femmes, cela n'est pas le cas en ce qui concerne le milieu animiste où la femme est à la marge des centres de décisions et participe rarement à la gestion des affaires de la communauté. La femme est vouée à la procréation et aux tâches domestiques. La tradition pèse lourdement sur le sort de la fille qui doit demeurer auprès de sa mère pour l'aider, ou se substituer à cette dernière pour accomplir les travaux domestiques. Elle doit se marier jeune, même très jeune entre 13 et 15 ans et sacrifier ses études pour cause de grossesse ou mariage précoce. Dans toutes les localités visitées, les taux de scolarisation étaient très faibles, puis ils régressent au fur et à mesure que l'on monte dans les classes supérieures, pour atteindre parfois les taux zéro, surtout après la classe de 3^{ème}.

Toutefois, il faut signaler que dans cette région, le milieu féminin qui est un monde à part, fait souvent preuve d'un grand dynamisme interne. On observe de plus en plus la création de nombreux groupements féminins, en général des groupements d'intérêt économique. Les séances de réunion entre les femmes, ou entre les femmes et les hommes dans le cadre de groupements mixtes offrent aux premières des cadres d'expression qui constituent, en même temps, un moyen d'affirmation.

2 - 2 - 4 : Au plan de l'organisation administrative

L'organisation administrative au Tchad en général au niveau des anciennes 14 préfectures en particulier est régie par l'ordonnance n°4 du 23 février 1960. La préfecture de Doba comptait depuis 1965 quatre sous-préfectures : la sous-préfecture de Doba rural (avec les PA Bodo et de Beboto), de Goré, de Bébédjia et de Mbaibokoum (avec les PA de Bessao et de Larmanaye). A l'intérieure de chaque sous-préfecture, il y a un nombre varié de cantons ; et pour chaque canton, un certain nombre de villages. Pour ce qui est des cantons et des villages, il s'agit d'un pouvoir d'essence traditionnelle. Actuellement suite à plusieurs modifications, cette préfecture est devenue une région comptant six départements qui sont²⁴

- Le département de la Pendé, chef-lieu Doba (aussi chef-lieu de la région) comptant trois sous-préfectures : Doba, Kara et Madana toutes situés au Nord Est des champs pétroliers ;
- Le département de la Nya, chef-lieu Bébédjia comptant cinq sous-préfectures : Bébédjia, Komé, Mbikou, Miandoum et Béboni. Cette zone regroupe les grands champs pétroliers souvent cités dans les documents du projet : champs de Miandoum, Komé, Bolobo et Ngalaba ;
- Le département de la Nya Pendé, chef-lieu Goré comptant quatre sous-préfectures : Goré, Donia, Yamodo et Bekan. Cette zone est traversée par le pipe-line dans la partie centrale de la région et partage sa frontière avec la République Centrafricaine.
- Le département des Monts de Lam, chef-lieu Baïbokoum comptant cinq sous-préfectures : Baïbokoum, Bessao, Baïkoro, Bitoye et Larmanaye. C'est la partie de la région située à l'extrême Ouest, traversée par le pipe-line qui partage une grande partie de sa frontière avec la République du Cameroun ;
- Le département de Kou Est, chef-lieu Bodo et comptant trois sous-préfectures : Bodo, Bédjo et Béti. Ce département se situe au Sud Est des champs pétroliers ;
- Le département de Kou Ouest, chef-lieu Béboto et comptant trois sous-préfectures : Béboto, Baké et Dobiti. Une zone située au Sud-ouest des champs pétroliers.

Du point de vue organisationnel, l'administration, dans cette région est structurée suivant ses différents niveaux portant sur une certaine hiérarchie : allant du sommet à la base, ou de la base au sommet, c'est à dire soit de la région au village, soit des villages à la région; mais en passant par les cantons, les sous-préfectures et les départements. Les niveaux se situant à la région, aux départements et aux sous-préfectures relèvent de l'Administration moderne de l'Etat, et ceux qui se situent aux cantons et aux villages relèvent de la chefferie traditionnelle. Le chef de canton, qui est l'expression du pouvoir traditionnel, coutumier et parfois religieux, est à la fois le représentant et le porte-parole des populations (des villageois) qu'il représente auprès de l'Administration, surtout auprès du sous-préfet qui est son chef direct. Ce dernier lui-même relève des ordres directs du préfet, le représentant du Gouvernement. Le chef de canton est chargé de percevoir les impôts et les taxes civiques, de contrôler à travers les chefs de terre la propriété foncière des activités locales, et de régler les conflits qui peuvent avoir lieu entre les Administrés. C'est aussi lui qui procède régulièrement au recensement de ses Administrés et au maintien de l'ordre.

Signalons enfin la situation particulière de la région du Logone Oriental : elle est l'une des circonscriptions territoriales du sud qui a le plus souffert des affaires de rébellions (depuis 1982). Cette situation a créé une certaine insécurité qui demeure toujours malgré les nombreux accords de paix signés dans les années 1997. Cette insécurité est ressentie par les ruraux à travers les phénomènes de coupeur de routes (Zaraguina) et les conflits agriculteurs éleveurs. Dans le premier cas, il s'agit d'un type de banditisme qui est le fait de bandes armées très mobiles et qui constitue un des facteurs pouvant limiter le développement socio-économique futur dans la région.

²⁴ Etude sur l'utilisation des 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrices, Djéralar Miankeol, Mars 2010, page 17, voir : http://www.erdoel-tschad.de/images/stories/materialien/Etude_revenus_petroliers_Doba.pdf.

Dans le second cas, ce sont les conséquences de perturbations des activités pastorales dans la zone du Sahel suite à la sécheresse et à l'insécurité entre 1980 et 1984 qui ont conduit de nombreux éleveurs transhumants à se fixer dans les régions du sud, plus particulièrement dans le Logone Oriental avec son corollaire : une pression démographique suivie de difficultés de cohabitation entre les agriculteurs autochtones et les éleveurs nomades. Cette situation s'est aggravée suite aux nombreuses séries de rébellions qui ont perturbé la région et provoqué des mouvements tout azimut des populations dans le Logone Oriental, et qui ont créé des situations se traduisant par des enjeux économiques et politiques croissants. Ces situations ont suscité des convoitises portant sur les propriétés foncières, et aussi des régimes fonciers, entre des éleveurs transhumants en train de chercher à se fixer dans le Logone Oriental et les premiers occupants de la terre que sont les agriculteurs. Le manque d'application des textes juridiques réglementant les domaines fonciers et aussi des régimes fonciers locaux qui sont reconnus comme tels par l'Etat, sont aujourd'hui à l'origine des conflits entre la population autochtone et les éleveurs allogènes. Ces conflits sont connus sous le nom de « conflits agriculteurs éleveurs ». Le cadre juridique foncier est vieux, peu transparent pour les populations et inadapté pour un contexte qui a beaucoup évolué.

Face à une telle situation, il serait nécessaire de procéder à une analyse du système foncier local dans la région (le système foncier type coutumier est pratiqué dans les 5 régions de la zone soudanienne du Tchad et essentiellement en milieu rural), de le comparer avec ceux des régions du sahel musulman et celui moderne de l'Etat et d'analyser les points de convergence de façon à donner lieu à des applications durables. Malheureusement, l'Etat tchadien et le Consortium pétrolier ont ignoré cette situation et ont brandi le seul système foncier moderne (puisque ce système les arrange dans la mesure où la terre appartient à l'Etat) pour avoir la voie libre pour exproprier les communautés de leurs terres.

2 – 3 : Le département de la Nya et les trois villages

2 – 3 – 1 : Bref aperçu de la situation dans le département de la Nya

Populations et organisation sociale par rapport au foncier

Comme partout ailleurs dans l'ensemble du Département, les populations des villages de l'étude appartiennent à l'un des grands groupes ethniques Sara de la région (Ngambaye, Kaba, Laka, Mberi, Mouroum, Gouleye, Gor, Mbaye-Doba, ou Mango, etc.), à savoir les Ngambaye. Tous pratiquaient et pratiquent le système foncier de type coutumier surtout dans les zones rurales. D'une manière générale, les terres du village appartiennent aux communautés villageoises, qui sont représentées par le chef de terre, une autorité traditionnelle qui est de descendance directe du premier fondateur du village, c'est-à-dire qui est issu du premier ancêtre qui avait défriché le site de ce village. Celui-ci non seulement est le responsable ou le chef de terre, mais également le chef religieux et prêtre, l'intermédiaire direct entre les populations et les esprits, les génies et les dieux, les êtres suprêmes qui sont représentés par des objets, des animaux, des arbres, des lieux sacrés dans les forêts et dans les cours d'eau, etc. Ce sont des personnes souvent craintes, parfois plus respectées que les chefs de village ou chefs de canton car ce sont elles qui font les sacrifices pour solliciter la bienveillance des génies et des esprits, les premiers à semer et à récolter; elles sont souvent des guérisseurs disposant de pouvoirs leur permettant d'éloigner les maladies endémiques loin des villages. Le chef de terre est assisté dans la gestion du terroir par le chef de village (le garant) et les chefs de lignages responsables des terres appartenant aux différents grands groupes de familles qui constituent l'ossature du village. Le rôle de chacun est clair et se résume comme suit :

- Le chef de village est le garant de l'ensemble du terroir ;
- Le chef de terre connaît lui, parfaitement les limites du village avec ses voisins et celles qui séparent les terres entre les différents groupes lignagers ;
- Le chef de lignage est le garant des terres appartenant à la grande famille.

Pour ce qui est des domaines terriens, c'est-à-dire les terroirs, ils sont constitués de champs de brousses et de champs du village ou de case (beaucoup plus réservés aux cultures pratiquées par les femmes et les enfants), des parcelles laissées en jachère de longues ou de courtes durée, des brousses exploitées régulièrement (domaines de chasses, forêts fournissant des produits de cueillette, de plantes médicinales ou abritant des génies et les esprits ou les domaines sacrés, des espèces d'animaux respectés/Totem, etc.) des cours d'eau et étangs, etc.

36 villages actuellement impactés - la plupart se trouvent dans le département de la Nya

En 2009, environ 24 villages se trouvant dans les champs pétroliers ont été déclarés « impactés par le projet pétrole » selon la classification de l'équipe socioéconomique d'ESSO dans ses rapports trimestriels de 2009. En fonction de l'importance de l'emprise des installations pétrolières sur le terroir, certains villages sont très impactés, d'autres modérément, moyennement ou peu impactés. Ainsi, il ressort du tableau II ci-dessous issu du dernier rapport trimestriel d'ESSO²⁵ 2009 sur la situation des villages la classification suivante :

Tableau II: Village Classification (fin 2009)

Categories	Village	Categories	Village	Categories	Village	Categories	Village
High (Impact très sévère)	• Bégada • Ngalaba • Béro • Madjo • Danmadja	Approaching High (Impact sévère)	• Mouarom • Maikeri • Béla	Moderate (Impact modéré)	• Mbanga • Madana Nadpeur • Mainani • Missimadji	Low (Impact bas)	• Dokaidilti • Dildo • Kairati • Bendo • Ndoheuri • Komé • Miandoum • Naïkam • Merméouel • Morkété • Koutou Nya • Maïmbaye

Source : EEPIC Village Impact Quarterly Report 2009.

Le tableau indique 24 villages impactés dont quatre très sévèrement. Cette situation a certainement beaucoup évolué avec la densification des puits ces deux dernières années. Actuellement il y a 569²⁶. En effet, ESSO a annoncé que les puits à forer passeront de 300 initialement prévu à 1000 environ d'ici 2012. A Maïkeri, le nombre de puits est passé de 36 en Juillet 2010 à 43 en Septembre de la même année, soit 7 puits forés en deux mois. Un puits pétrole occupe un terrain de 50m x 100m ou parfois 100m x 100m (donc 0,5 à 1 ha).

Lors du passage de l'équipe de recherche sur le terrain, elle a pu visiter la plupart des 36 villages impactés dont certains très sévèrement comme Maïkeri, Bendoh, Ngalaba, Komé, Mouarom, etc. Le tableau III ci-dessous donne la liste de ces villages, leur population et les noms des chefs de village.

Tableau III : Villages des champs pétroliers dits « impactés par le projet pétrole »

No	Villages	Noms & Prénoms des chefs de village	Population	No	Villages	Noms & Prenoms	Population
1	Miandoum I	Mbaïndodjim Marcel	1580	19	Bekia II	Dilimbang Esaïe	627
2	Miandoum II	Nekaïngone Paul	1626	20	Bekia III	Djimoudoum Daniel	352

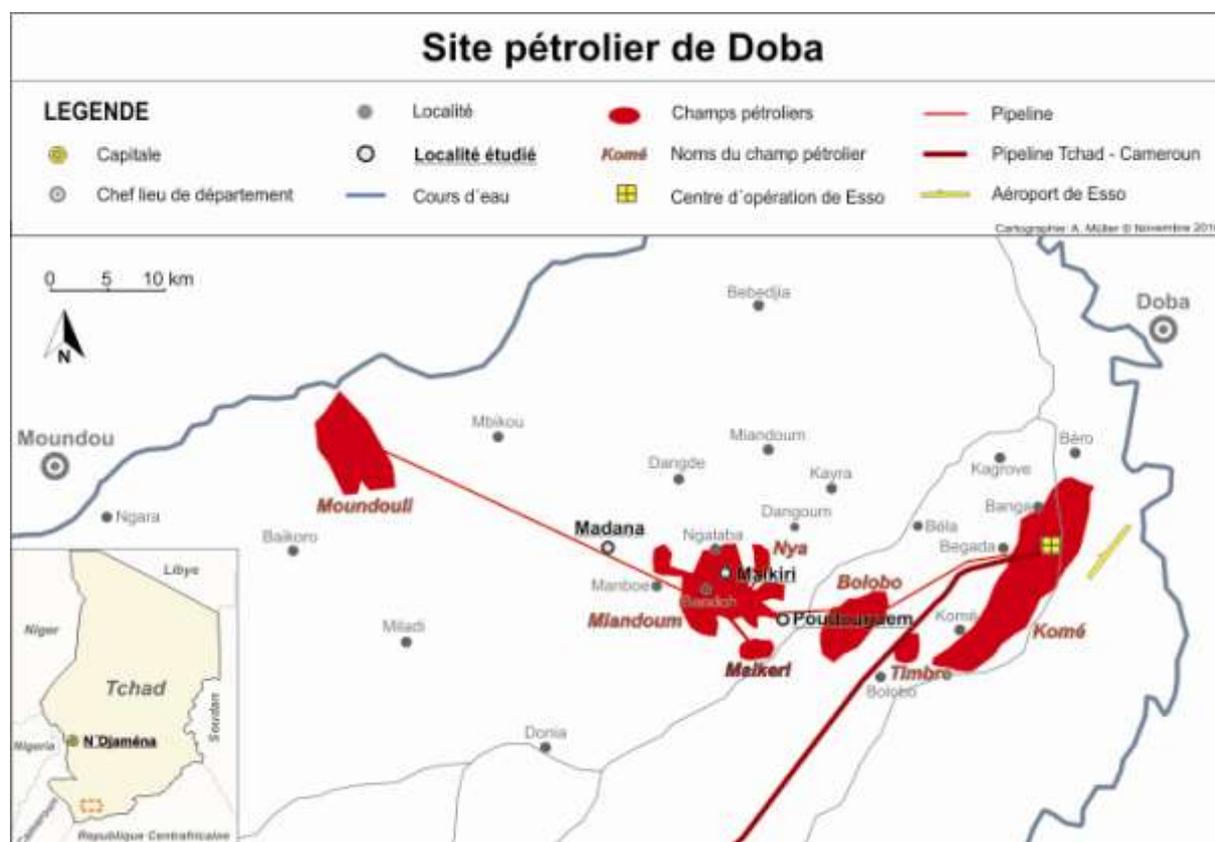
²⁵ EEPIC. Village Impact Quarterly Report 2009, page 5, voir : Esso Exploration & Production Chad Inc., Village Impact Quarterly Report. Land Use Mitigation Action Plan, Fourth Quarter 2009, http://www.essochad.com/Chad-English/PA/Files/EEPIC_qtrly_village_report_4Q09.pdf

²⁶ Chad Export Project - Project Update No. 28 Mid-Year Report 2010, Esso Exploration and Production Chad Inc., 2010, voir : http://www.esso.com/Chad-English/PA/Files/28_allchapters.pdf

3	Miandoum III	Djedouboum Etienne	653	21	Betode	Kosngar Paul	352
4	Miandoum IV	Djimodoum Gamakoundah	724	22	Poudougouem	Ngarhossem Pierre	236
5	Miandoum V	Djibe Edmond	594	23	Mainmbaye	Asyo Michael	134
6	Ngalaba	Tamro Vincent	1072	24	Dogri	Guiradoum Gaston	413
7	Dangda I	Mbaïtoudji paul	416	25	Kaga –Taboye	Moyodoum Jean	260
8	Dangda II	Todjiria Naïro	427	26	Madana-Koumanmian	Gnagdongar Koumanmian	304
9	Meurmeoul	Doumram Gaston	1757	27	Kaba-labane	Mbaïndoh Dingamkogo	163
10	Mouarom	Djimndolengar Bebarem	214	28	Bgaga	Tamdoum Salomon	99
11	Karwa I	Mainbé Joseph	439	29	Ndoherie	Ndouba Daniel	145
12	Karwa II	Ngarpeur Robert	604	30	Bendoh	Nodjindoloum Salomon	554
13	Bekolé	Ngarbarem Jacques	653	31	Ngamanpourou	Dingamnadi Sylvain	145
14	Manboye	Mbaïllem Jonas	717	32	Kairati I	Mouganengar J.Paul	1587
15	Maïbo-Kobo	Baindom Nakemde	414	33	Kairati II	Mbaïtoubam Ezechiel	112
16	Bendissa	Mbaïharebeye Benadji	414	34	Morkete	Prurtoudjim Manasse	170
17	Bedia	Mobebe Emile	438	35	Mekapti Bolnaye	Todjidengar Joachin	136
18	Bekia I	Doumtoudjingar Jonas	572	36	Maikerie	Djinodji Auguste	574
TOTAL							19677

Source : EEPIC Village Impact Quarterly Report 2009.²⁷

La plupart de ces villages se trouvent dans le Département de la NYA ayant pour chef lieu BEBEDJIA, deuxième ville de la région pétrolière. Ce département abrite la plupart des installations pétrolières : il abrite les champs pétrolifères avec les puits d'extraction de Komé, Miandoum, Bolobo, Nya, Maikiri, Moundouli et Timbré. Ce chiffre de 569 puits n'inclut pas les puits d'injection d'eau qu'ESSO a dû forer à côté des puits d'extraction pour réinjecter l'eau afin de maintenir le niveau de production. On y trouve aussi les centrales de collectes du brut provenant de différents puits. C'est là aussi que sont construites les deux grandes bases d'ESSO où sont logés le personnel et les équipements, et les installations des entreprises sous contractantes. C'est enfin aussi là où ont échoué les migrants qui étaient venus à la recherche d'emploi et qui ont fini par s'y installer en se reversant dans d'autres métiers (petits commerces, menuiserie, maçonnerie, ...) Un grand quartier dénommé « ATAN » s'est créé et structurée depuis plus de 6 ans par les migrants dont la plupart ne comptent plus partir de là.



Carte : Axel Müller, SNJP Yaoundé/Cameroun, 2010

²⁷ Ibid., page 4.

Le Département est de ce fait la zone où l'environnement subit le plus les effets néfastes du projet. Outre les puits forés, les centrales de collectes du brut et les autres installations pétrolières la zone est traversée de part en part par des lignes électriques haute tension et par d'innombrables pistes les unes conduisant aux puits (ou aux centrales de collectes, les autres suivant les lignes des pipes. A côté de ce dispositif gigantesque, on peut apercevoir un peu partout des carrières qui avaient été ouvertes pour les besoins des constructions et qui sont bien que soit disant réhabilitées actuellement abandonnées pour la plupart car impropres à l'agriculture²⁸. C'est donc le Département le plus touché par les impacts du projet. De ce fait, il devrait bénéficier en retour de compensations conséquentes. Malheureusement, comme dans les autres départements de la région, on note une absence d'infrastructures de base : pas de centre de santé en dehors de l'hôpital de Bébédjia qui survit grâce à l'appui permanent assuré par le BELACD de Doba, pas de lycée ou de bâtiments scolaires bien équipés et fonctionnels en dehors de deux grands centres (Doba et Bébédjia), pas de routes carrossables en dehors de celles qui ont été construites et entretenues par ESSO pour surveiller les installations ou pour se rendre dans leurs bases. La plupart des villages dans ce département ne disposent pas de système d'adduction d'eau potable. Le seul repère, c'est Bébédjia où le pouvoir a mis une partie des 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrice pour l'électrification de la ville dont le dispositif est en panne, la construction d'un super marché qui n'est pas fonctionnel. Selon le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté SNRP2 de 2008 – 2011, le département tout comme le reste de la région plonge au troisième rang des plus pauvres au Tchad (sur un ensemble de 12) avec un indice de la pauvreté de 64,7 contre 34,4 pour le Ouaddaï et 20,8 pour N'Djamena classés respectivement 11ème et 12ème. Comment cette situation de pauvreté est-elle vécue dans les trois villages de l'étude ?

2 – 3 – 2 : Les trois villages étudiés

L'étude a porté sur trois villages du département de la Nya dont deux (**Maïkeri** et **Poudougouem** dans la sous-préfecture de Miandoum) situés sur les deux champs pétroliers de Miandoum et de Maïkeri et un (**Madana** dans la sous-préfecture de Mbikou) sur le tracé du pipeline reliant le champ satellite de Moundouli à la centrale de collecte de Ngalaba. Tous ces trois villages sont « impactés » et en particulier Maïkeri et Poudougouem qui se trouvent complètement dans une enclave industrielle. La situation dans ces deux villages est assez représentative de celles des autres villages situés sur les champs pétroliers (champs de Miandoum, Bolobo, Komé, Maïkeri, Moundouli et Timbré). Madana représente le cas de figure des villages qui se trouvent sur le tracé du pipe-line.

En effet, **Madana** est l'un des villages le plus affecté par le tracé du pipeline car, une bonne partie de son terroir où se trouvent les grands champs et les rares réserves de terres, est occupée. Cette partie est traversée du Nord au Sud par le pipeline enterré plus les lignes électriques à haute tension et une route bitumée par endroit qui accompagne naturellement la ligne reliant le champ satellite de Moundouli à la centrale de collecte de Maïkeri. Les deux autres villages, **Maïkeri** et **Poudougouem**, sont situés en plein champ pétrolier où les terroirs sont partagés entre d'une part les habitations et les champs des villageois et d'autre part, de nombreux puits pétroliers, lignes électriques à haute tension, pistes et routes, carrières, pipelines enterrés, etc. Le tableau ci-dessous résume les données de base recueillies dans les trois villages et leur proximité des grandes installations du projet pétrole. En fait les centrales de collecte du brut ou se rencontrent les pipelines secondaires sont des installations impressionnantes occupant des grandes surfaces de plusieurs ha.

Tableau IV : Données de base des villages de l'étude

Village	Date de	Sous-	Canton	Population	Distance à la
---------	---------	-------	--------	------------	---------------

²⁸ Selon le Plan de Gestion Environnemental, le consortium devrait refermer ces carrières après son utilisation et les rendre réutilisable pour l'agriculture.

	création	préfecture			centrale de collecte d'ESSO la plus proche
MADANA	Vers 1900	Mbikou	Mbikou	572 hbts	15 kilomètres
MAIKERI	Vers 1850	Miandoum	Miandoum	743 hbts	100 mètres
POUDOUGUEM	Vers 1900	Miandoum	Miandoum	304 hbts	500 mètres

Source : Données actualisées recueillies auprès des secrétaires des chefs de villages lors des entretiens et enquêtes sur le terrain en Juillet 2010 (L'auteur, D.M.)

Ces trois villages sont de taille moyenne à petite par rapport aux plus grands qui comptent 1500 habitants environ (comme Meurmeol, Miandoum I et II, Kairati I dans le tableau II). Ils sont tous les trois de création récente (entre 1850 et 1900). Le résumé des entretiens et des enquêtes réalisées dans chacun des villages sont présentés dans les sous chapitres suivants.

Dans tous les villages de l'étude les populations autochtones ont une parfaite connaissance des limites qui séparent les terroirs villageois. Aussi avons-nous profité de leur savoir et de leur savoir faire pour établir les cartes socio foncières de chacun de ces villages. Elles ont été réalisées par quelques représentants des villageois après plusieurs heures de réflexions et discussions renforcées par une série de transects²⁹ Nord Sud et Est Ouest. Ces cartes ont été entièrement dessinées par les villageois avec l'appui pédagogique de l'équipe des enquêteurs. Le but de cet exercice n'est pas de produire une carte scientifique de qualité et exacte mais d'emmener les villageois, par une réflexion progressive et des débats parfois contradictoires à reproduire l'image de leur terroir pris en tenailles et surtout d'échanger autour des défis, des enjeux et d'envisager des perspectives.

Nous présenterons d'abord l'histoire des villages, les stratégies d'occupation des terroirs, les systèmes de productions et autres aspects de la vie des populations. Les cartes socio-foncières réalisées dans les trois villages compléteront nos descriptions. Ensuite nous présenterons les impacts du projet pétrole et d'autres cartes, qui mettront en relief la situation actuelle.

2 – 4: Points de vue des villageois sur l'histoire de leurs terroirs et le système de production

L'histoire des trois villages se ressemble sur un ensemble de grands points : leur origine, les raisons de leur création, le mode et les stratégies d'occupation des terroirs, l'évolution des systèmes de productions, les événements majeurs, les perspectives, etc.

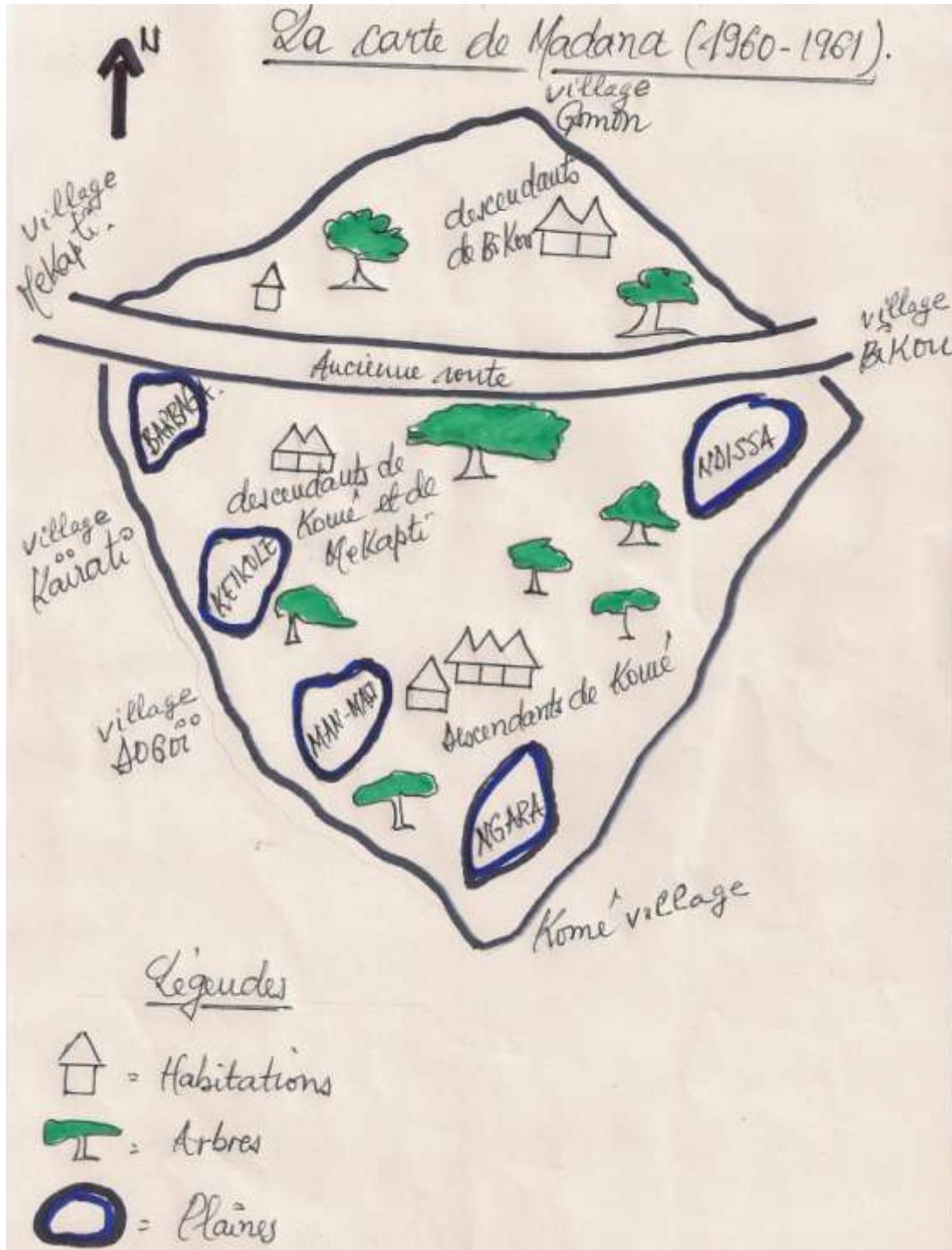
2 – 4 – 1 : Origine et raisons de leur création

Dans les communautés « Ngambaye », tous reconnaissent que leurs arrières, arrières grands-parents étaient partis des terroirs de Benoye / Belalem situés sur la rive gauche du fleuve Logone, à 150 kilomètres environ des trois villages. Les premiers s'étaient d'abord installés sur la rive droite du fleuve. Mbikou a été parmi les premiers sites créés. Le canton Mbikou érigé depuis une année en Sous-préfecture serait un des vieux bastions de ces migrants. Dans les discussions, le nom de Dobian a été plusieurs fois prononcé comme étant parmi les tous premiers fondateurs. Maikeri, Madana et Poudougum ont été fondés par leurs grands parents venus soit du canton Mbikou, soit des cantons Komé et Békia. Les dates de création remontent à 300 ans pour les premiers migrants qui avaient fondé

²⁹ Traversée à pieds du village et de son terroir suivant la direction Nord Sud et Est Ouest avec les villageois pour constater de vis us la situation décrite lors des réflexions et discussions.

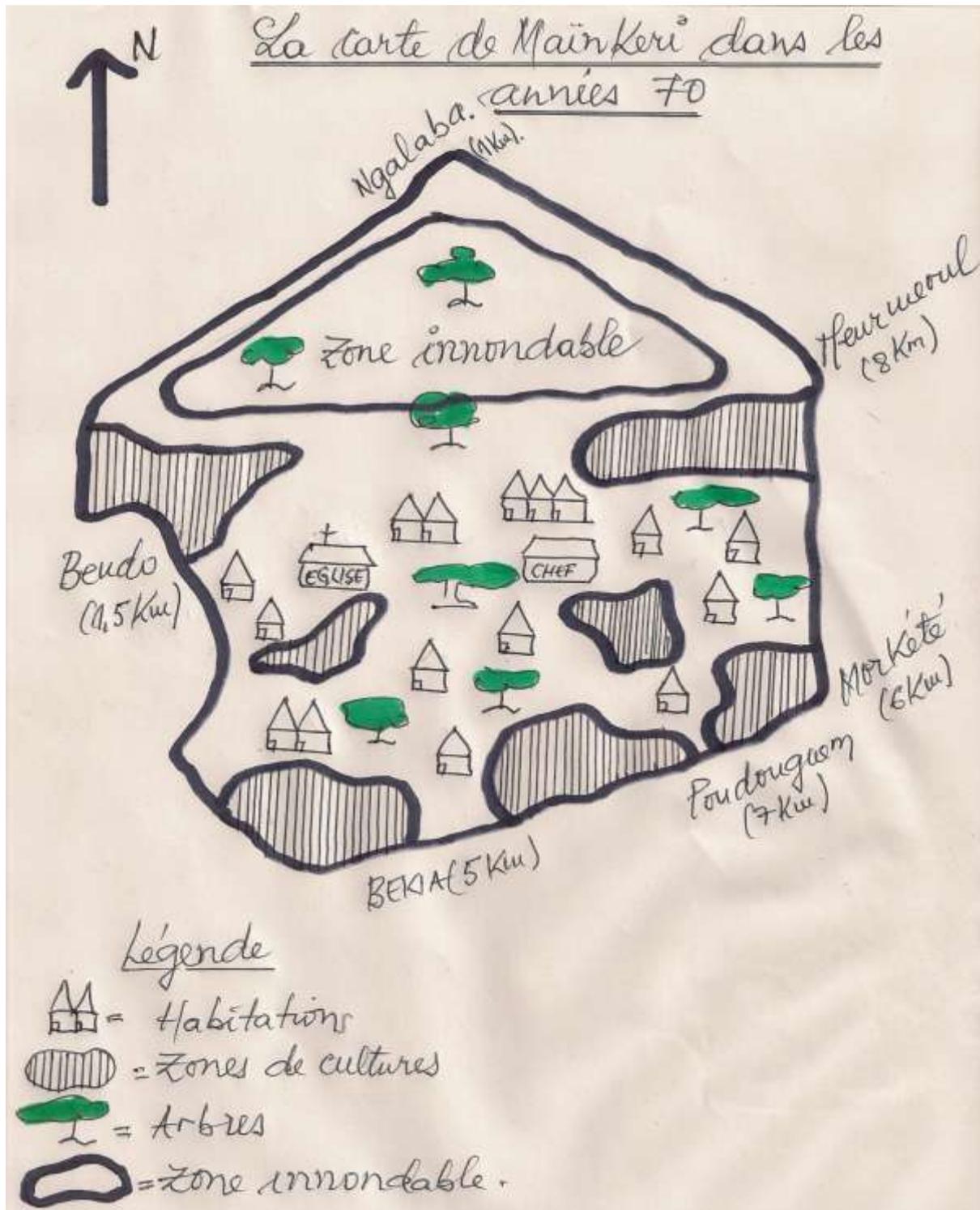
Mbikou à partir duquel de nouveaux villages se sont créés. Dans chacun des trois villages, l'équipe de recherche a eu la chance de rencontrer un des petits fils des fondateurs, tous sexagénaires.

Quant à **Madana**, c'était le chef de Canton de Mbikou qui avait demandé à un de ses neveux de s'installer à mi-chemin de Békia pour leur permettre de souffler car le voyage Mbikou Békia est difficile à parcourir d'un coup. Madana de son vrai nom « Mardana » signifie « je suis au milieu » pour indiquer « je suis là pour vous accueillir », en d'autres termes un lieu où on peut se ressourcer pour avoir la force nécessaire pour continuer la suite du trajet.

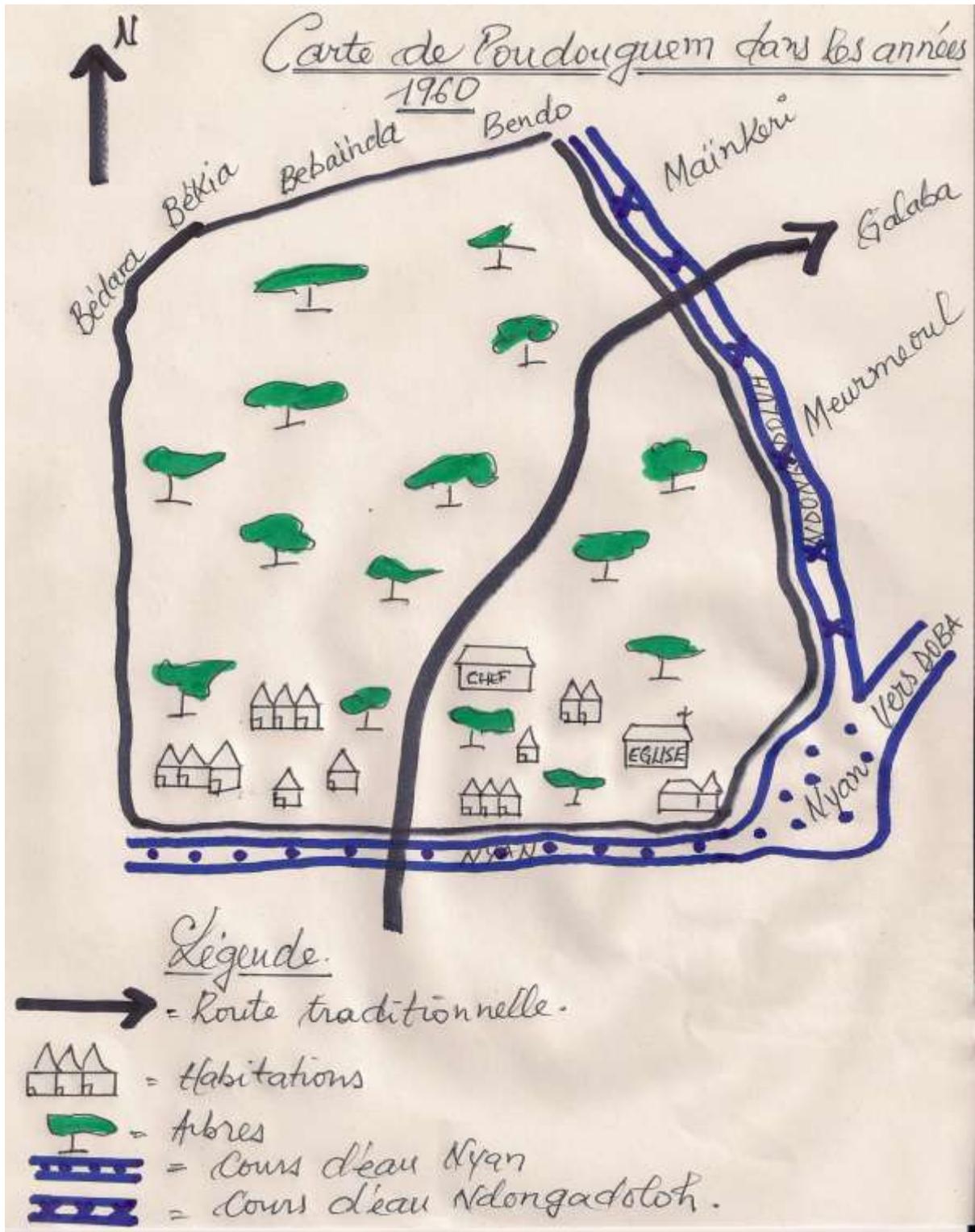


Pour les gens de **Maikeri**, de sa vraie appellation « Maïkeur » qui signifie « j'ai fui l'éléphant » indique que le site était une forêt où vivait une forte colonie d'éléphants. « Il était difficile de s'y fixer pour cultiver à cause des menaces des éléphants capables de détruire toutes les récoltes en une nuit, Bwaï (grand père) et moi, étions souvent obligés de rentrer à Bendoh chaque soir à cause des éléphants. Et

le matin nous repartions de nouveau à Maïkeur. Aussi, nous avons décidé le jour de notre installation définitive de donner le nom Maïkeur à notre village ».



Poudougoum signifie terre colonisée par des plantes connues pour la qualité de leurs fruits. Très comestibles, les fruits arrivent à maturité en début de saison pluvieuse et sont consommés surtout par les enfants. Le « Guem » (*grewia mollis*,) est également utilisé pour la sauce longue, une spécialité de la région. La fertilité des sols et l'abondance des fruits ont été les principaux mobiles à l'origine de l'installation des fondateurs de Poudougoum. Mais aujourd'hui, on ne rencontre plus que quelques rares pieds de ces plantes dans les jachères de longues durées.



2 - 4 - 2 : L'organisation sociale

L'autorité du groupe était entre les mains du plus âgé mais les décisions étaient prises collectivement le soir autour du feu dans un cadre « ta peur ndal »³⁰. Les personnes responsables de protéger et sauvegarder les valeurs éthiques du groupe étaient: le chef de village, le chef de terre et le groupe des notables composés des chefs de lignages reconnus pour leur intégrité. Ce sont eux qui détenaient

³⁰ Terme Ngambaye pour décrire un rencontre d'échange réunissant tous les soirs les vieux et les jeunes autour du feu.

toutes les décisions : organisation des mariages, des cérémonies funèbres, de la chasse ou de la pêche, attribution des champs, etc. La chefferie était toujours assurée par les descendants des premiers fondateurs. L'éducation des enfants était assurée collectivement, l'enfant appartenait à la communauté et donc était suivi par tout le monde. L'éducation était assurée également par d'autres formes et en fonction du sexe et de l'âge : « Ouman et Laou » pour les hommes et « Mag » pour les femmes. La solidarité était très développée à travers les systèmes d'entraide pour réaliser les travaux champêtres, l'organisation de la chasse ou de la pêche. Pour le bon fonctionnement du village, les règles d'initiation étaient établies, connues et appliquées pour tous. Entre autres :

- Les mauvais comportements (paresse, vol, fétiche, adultère, ...) sont punis sévèrement allant jusqu'à l'extermination de l'individu si le comportement persiste ;
- Les jeunes ne participent pas aux cérémonies funèbres ;
- Beaucoup d'interdits sur le plan alimentaire pour les jeunes filles (surtout la viande de certains animaux sauvages) ;
- Le mariage est organisé et décidé entre les parents mais jamais entre le garçon et la fille et souvent sur une période qui peut durer trois à cinq ans ;
- La fille ou le garçon n'est jugé apte pour le mariage qu'après avoir subi un test de bravoure ; dans les travaux champêtres ou lors de grandes préparations de repas ;

2 - 4 - 3 : Les stratégies d'occupation des terroirs, l'évolution des systèmes de productions

Peu nombreux au départ (4 à 8 familles composées d'une quinzaine de personnes), la vie était organisée autour de trois grandes unités : les champs de cases, les champs de brousses ainsi que les jachères et la forêt. Il y avait suffisamment d'espace et donc chaque famille pouvait occuper les superficies à son gré.

Les systèmes d'exploitation ou de production étaient bâtis sur trois axes : l'agriculture – l'élevage³¹ – la cueillette, un système équilibré et en harmonie qui valorisait les relations champs – animaux – forêt et se traduit dans la vie par la combinaison de diverses activités :

- Pratique de la chasse, de la pêche et de la cueillette offrant une diversité de produits ;
- Production abondante et diversifiée : céréales cycles long et court, oléagineux, tubercules.

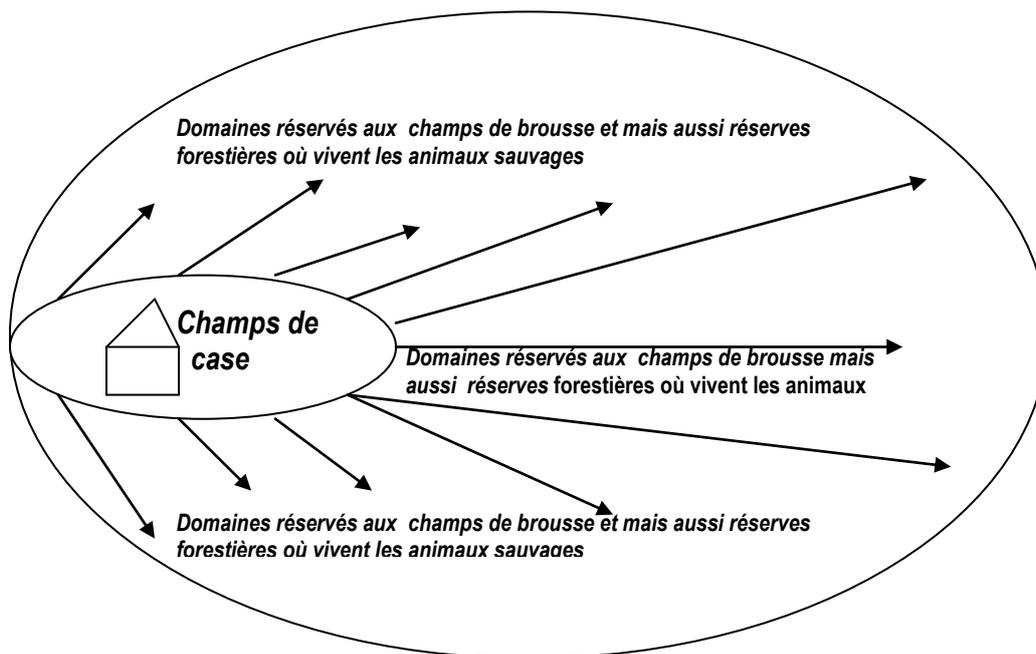
Les champs produisaient beaucoup sur de petites superficies et les rendements étaient très élevés :

- Production : trois à cinq greniers après chaque récolte ;
- 70 à 80 paniers par hectare pour les céréales soit, 2,5 à 3 tonnes à l'hectare ;

Le schéma simplifié mettant en exergue cette relation interdépendante entre le champ et la forêt expliqué par le vieux de Maïkeri se présente comme suit :

³¹ Il s'agit de l'élevage à petite échelle qui peut comprendre volailles, ovins, caprins et parfois bovins.

Schéma III : Schéma simplifié du système ancien de gestion de la forêt



Source : L'auteur, D.M.

Les champs des cases se trouvent autour des habitations donc dans un rayon d'un kilomètre. Les champs de brousse peuvent se trouver jusqu'à une distance de 10 km. Dans la forêt se trouvent aussi les sites sacrés et d'initiation.

La forêt était défrichée et mise en culture selon un système d'assolement rotation sur une période de dix ans environ. Quand la fertilité des parcelles cultivées baissait, elles étaient laissées au repos pendant une période appelée jachère qui variaient entre dix à vingt ans pour permettre à l'environnement de se reconstituer. L'ancien champ redevenu « forêt » peut de nouveau être défriché et mis en culture. Entre temps, de nouvelles parcelles de la forêt étaient débroussées pour les cultures suivantes. C'est lorsque l'équilibre du sol était rétabli alors les parcelles pouvaient de nouveau être mises en cultures. L'équilibre était ainsi assuré par la stratégie de jachère de longue durée qui permettait de reconstruire la forêt. En définitive, dans le système ancien, la forêt pouvait devenir champ et vice versa, à condition de laisser le champ se régénérer sur une période donnée.

Dans la pratique, les champs étaient composés de champs de case et de champ de brousse qui avaient des fonctions multiples et bien définies, des fonctions complémentaires qui permettaient d'assurer la reproduction du système ainsi que sa pérennisation. Le tableau suivant résume les fonctions et les produits qui proviennent des différents domaines.

Tableau V : Fonctions assurées par les domaines des terroirs de type ancien

Domaines	Fonction / Destination	Types de cultures	Période
Champs de case	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaire les besoins courant de la famille - Nourriture et vente au besoin par les femmes et les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Annuelles, très diversifiées à cycles court et moyen - Quelques arbres fruitiers Plus grande productivité 	<p>Juin – Décembre</p> <p>(Très important surtout en période de soudure avant les grandes récoltes)</p>
Champs de brousse	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurité en cas de crise - Assurer la force de travail - Investissements : matériel de travail ou dans l'habitat ; - Nourriture pour les travaux - Stock de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Annuelles, très diversifiées à cycles moyen et long ; - Quelques arbres à usages multiples (karité, néré,...) 	<p>Janvier à Octobre</p>
Réserves de forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les besoins courants de la famille - Assurer la sécurité en cas de crise (mauvaise récolte) - Assurer la force de travail - Nourriture pour les travaux - Stock de sécurité - Construction divers - Traitement des maladies - Cérémonies divers 	<p>Diverses sortes d'arbres et d'herbacée pérennes très utilisées comme bois d'œuvre ou dans la pharmacopée</p>	<p>Toute l'année</p>

Source : L'auteur, D.M.

On peut donc distinguer ces trois auréoles :

- **Premier auréole : habitations et champs de case** : quel que soit le type d'habitat adopté (regroupé comme le cas de Maïkeri et Poudougouem ou éclaté comme le cas de Madana), on retrouve autour de chacune des habitations (noyau ou champs de case) des arbres fruitiers (manguiers surtout) associés à deux ou trois pieds de neem, de caïlcédrat, de ficus ou de tamarinier. Ces arbres se développent au milieu des petites parcelles de légumes diversifiées : gombo, piment, tomates, oseille, etc. Toutes ces plantes sont liées de très près à la vie domestique. Les enfants, les vieux et surtout les ménagères y prélèvent fruits, feuilles, écorces et toutes sortes d'ingrédients qui entrent dans la préparation des sauces, mais aussi des remèdes, des colorants, ... On peut aussi y prélever des branches mortes comme bois de chauffe. Les arbres plantés dans ces zones habitées sont aussi un signe d'appropriation foncière. Chaque chef de famille qui arrive nouvellement et à qui on a attribué une nouvelle parcelle dans le village est tenu de planter un arbre (surtout fruitier) pour marquer son appropriation. C'est l'arbre planté par le chef de famille ou le fondateur qui marque l'existence de la concession et du terroir familial.
- **Deuxième auréole : les zones de grands champs ou champs de brousse** : ce sont des domaines de cultures céréalières. Ces parcelles, plus vastes, de taille allant de deux à une dizaine d'hectares, voire plus pour les grands cultivateurs, « Bao n'doh » selon les propres termes des villageois sont mise en cultures au début de la saison pluvieuse. Certaines de ces parcelles peuvent être laissées en jachères de courtes durées (deux à trois ans et dans ce cas, de nouvelles parcelles de brousse / forêts ou de jachères de longues durées sont défrichées). Les récoltes issues de ces parcelles sont gérées par les chefs de familles en général au début des grands travaux champêtres (à partir du mois d'Avril) mais aussi pour réaliser des

investissements (équipements agricoles, construction de maisons, paiement de la dot, entraide, bière pour le travail commun, deuils, frais de scolarité, etc.).

- **Troisième auréole : jachères de longues durées (plus de dix ans), réserves de terres familiales ou forêts** : ce sont des zones où, en l'absence d'incendie, ont une apparence forestière. Hommes et femmes n'en sont pas complètement absents cependant, puisqu'ils y procèdent à des cueillettes ou la chasse ou qu'ils y envoient leurs bétails à l'exception des sites ou des forêts sacrés, domaines réservés aux séances sacrées.

Les brousses et les forêts sont elles, les lieux à respecter car constituent un capital productif immense. Les communautés locales y trouvent à chaque moment de l'année des ressources alimentaires, médicinales ou autres. Les travaux de recherches de A. Bergeret³² dans les brousses voisinant les villages d'Afrique centrale a établi que « sur un hectare, on peut rencontrer en moyenne 39 espèces ligneuses. Parmi elles, 21 sont utilisées pour l'alimentation et 18 ont divers usages non alimentaires. Elle repère 1186 pieds ligneux par hectare, en moyenne, dont 217 sont directement exploitées pour l'alimentation (26%) et le reste pour de nombreux autres usage ».

Les forêts et brousses sont composé des plusieurs étages avec une multitude des espèces :

- L'étage supérieur composé des arbres : Néré, Karité, *Prosopis sp.*, *Détarium sp.*, *Daniellia sp.*, *Plerocarpus sp.*, etc. qui sont des reliquats des périodes de cultures de cultures ayant précédé la mise en jachère ;
- Sous l'étage supérieur, l'espace est occupé par des arbustes tels que *Annona sp.*, *Combretum sp.*, *Grewia sp.*, *Acacia sp.*, *Piliostigma sp.*, etc. ;
- En dessous de ces deux étages on trouve une diversité d'espèces d'herbacées.

Toutes ces espèces sont utilisées sporadiquement dans la vie domestique pour leurs vertus curatives, pour leurs fruits comestibles, pour les besoins de la vannerie, de la confection des manches d'outils, ...

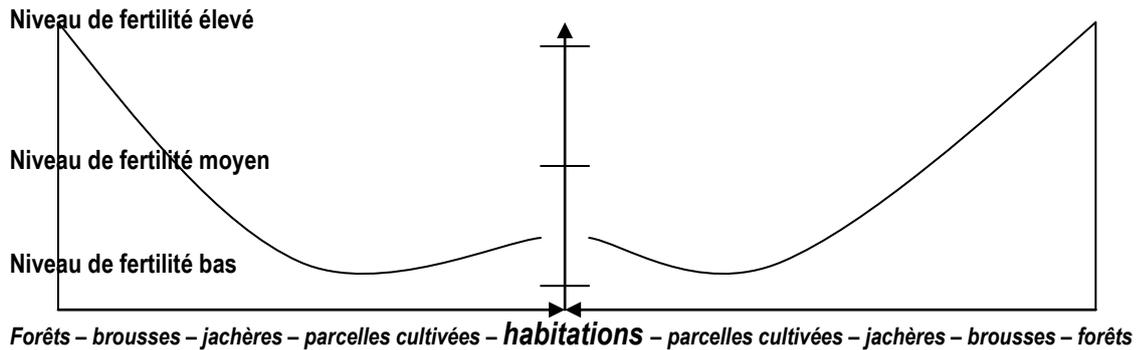
Hugues Dupriez et Philippe de Leener indiquent à cet effet que « le monde paysan exploite ses brousses de manière diversifiée, il y trouve à chaque moment de l'année des ressources alimentaires, médicinales ou autres. C'est la brousse qui lui fournit le bois nécessaire à la confection de ses outils. C'est là qu'on trouve les fruits et les divers aliments alimentaires indispensables aux équilibres nutritionnels : la gomme pour les sauces, le miel, ..., des fourrages aussi, durant les périodes les périodes d'hivernage au cours desquelles le bétail ne peut parcourir les champs, la forêt ou la brousse est un capital productif à respecter, particulièrement pour les femmes qui peuvent y constituer des réserves de feuilles, d'écorces, de bois et de gousses, en fonction du temps dont elle disposent, mais aussi pour les hommes qui trouvent là des fruits à consommer alors que les repas domestiques ne prévoient pas de fruits frais ».³³

Il est à noter que la fertilité des terres décroît de la forêt vers les habitations comme le montre le schéma ci-dessous :

³² Dupriez, Hugues ; de Leener, Philippe : Arbres et agricultures multi étagées d'Afrique. Terres de vie, 1993. , page 71

³³ Dupriez, Hugues ; de Leener, Philippe : Arbres et agricultures multi étagées d'Afrique. Terres de vie, 1993. , page 71

Schéma IV : Fertilité des terroirs



Source : Dupriez, Leener 1993

En outre l'instabilité sociale que connaissent notre pays et plus particulièrement la zone pétrolière ces dernières années donne à ces réserves un rôle important de refuge. C'est dans ces zones que les habitants se cachent pour échapper aux massacres organisés soit par les rebelles, soit par les forces de l'ordre. Pendant ces périodes de retrait pour la survie, ces populations réfugiées accueillies par la nature subsistent grâce aux produits de cueillette. Les aléas climatiques et parfois les troubles sociaux intervenus en période de culture favorise les famines devenues régulières dans cette zone ces dernières années. Pendant cette période de disette, c'est essentiellement dans ces réserves que les populations recourent aux racines et tubercules sauvages pour leur subsistance. Cette pratique a sauvé la vie de beaucoup de monde menacées par la famine dans un passé très récent.

Une partie de cette réserve ou domine remarquablement une espèce ligneuse donnée est considérée par la population comme un endroit sacré ou résident les esprits qui vivent en communion avec le village et le protège. Ces lieux servent de « temple » pour des pratiques ancestrales avec des valeurs remarquables pour la régulation de la société traditionnelle. C'est par là par exemple que des hommes âgés se retrouvent pour discuter des maux qui minent leur société. La réconciliation entre grands hommes du village, les sacrifices en période de fléaux, et le conseil des sages du village se tiennent à cet endroit sous présence invisible des ancêtres et des esprits. En raison de ces valeurs, ces sites ne sont ni déboisés, ni volontairement brûlés. Le respect des populations pour ces endroits constitue un atout majeur pour la protection de l'environnement. Bref, une référence pour les générations actuelles et futures.

2 - 4 - 4 : Points clés tirés des stratégies d'exploitation des systèmes anciens

L'importance de la jachère dans les systèmes de cultures: la jachère est une pratique ancestrale bien connue des paysans et qui avait sa place et jouait son rôle dans le système de culture itinérant sur brûlis. La jachère était un puissant moyen de régénération et de maintien de la fertilité des sols cultivés. Ainsi, les terres défrichées jadis étaient cultivées trois à quatre années, le temps de constater que l'enherbement devient important et que la production commence à baisser, puis laissées en jachère une longue durée (au moins 10 ans). La régénération de la fertilité du sol ainsi naturellement assuré par la décomposition de la matière organique d'une année à une autre. Dans ces conditions, le producteur défriche une autre parcelle à l'intérieur de la limite du terroir qu'il remet en culture. La disponibilité de l'espace et la très faible pression foncière de l'époque rendaient possible ce système. Par ailleurs, la quasi absence de cultures de rente a favorisé la parfaite maîtrise et assuré la continuité du système culture jachère de longue durée. Les bons rendements s'obtenaient d'une année à une autre. Pendant cette période ancienne (avant les années cinquante), on trouvait un peu partout dans la zone pétrolière des zones intactes, non défrichées.

La complémentarité entre deux grandes unités de production : les champs de case qui s'étendaient dans un rayon d'environ un kilomètre autour du village dans lesquels on plantait essentiellement des cultures légumières et autres (maïs, concombre, sorgho ...) plus au moins précoces destinées à la consommation (immédiate) coïncidaient souvent avec les moments de soudure de juillet et août ; les champs de brousse : assez éloignés du village (parfois à plus de 10 km), on y construisait des hameaux de culture. Les familles y passaient toutes la période de la campagne pluvieuse à cause de l'éloignement. De nos jours, du fait de la pression démographique ; certains hameaux de culture se fixent et deviennent même parfois des villages autonomes. Dans tous les cas, ces champs constituent le lieu où l'on cultive ce qu'on appelait dans le langage de l'époque « grande culture ». Il s'agit du pénicillaire (petit mil) et du sorgho de cycle long, du sésame.

Importance des autres domaines, notamment les réserves forestières et les bas-fonds : les premières, lorsqu'elles existent au niveau d'un village, elles jouent plusieurs rôles: elles constituent dans une réserve foncière pour le village qui les met en culture dès que les blocs actuellement cultivés commencent à montrer des signes d'épuisements. C'est là également que les générations futures et les allogènes pourront, avec l'agrément des anciens, s'installer dans leurs champs. En même temps, elles constituent le lieu de prélèvement actuel de bois d'œuvre de dimensions raisonnables pour l'habitat. Dans ce domaine sont prélevés, à l'occasion quelques animaux sauvages (lièvre, biche, phacochères, pintades...) pour satisfaire des besoins alimentaires. Les réserves forestières ont souvent servi par le passé de lieu de refuge en cas d'insécurité ou de source d'approvisionnement en nourriture en cas de famine.

Les bas-fonds constituent le centre de diversification de culture. C'est là en effet que se pratique la culture du riz sans maîtrise d'eau en général. C'est aussi à ce niveau que les troupeaux viennent s'abreuver en saison sèche, surtout en saison sèche. C'est enfin à ce niveau que l'on pratique l'arboriculture et le maraîchage

Le respect scrupuleux des règles d'accès et de gestion de ces ressources naturelles : l'accès aux ressources naturelles est réglé conformément aux dispositions coutumières locales. Le chef de village ou de canton, est assisté dans l'application des règles coutumières en la matière par le chef de terre et les chefs de lignages, de groupes ou de clans. Les parcelles déjà attribuées par ces chefs de familles appartiennent à l'exploitant et se transmettent de père en fils, qu'elles soient en culture ou jachère. Dans le cas précis de la jachère, un autre exploitant, originaire du village, peut, après accord du propriétaire et information au chef de village, la mettre en valeur, mais il ne peut, en aucun cas, laisser cette parcelle en héritage à sa descendance et ce quelle que soit la durée de mise valeur, si la parcelle n'a jamais été défrichée, par le passé, le paysan, originaire du village, peut directement la défricher après information à son chef de quartier. Le défrichement constitue un gage de reconnaissance de sa propriété sur cette parcelle par sa communauté; les arbres qu'il aura protégés pendant ces défrichements (karité, néré, etc.) seront alors sa propriété même si la parcelle est laissée en jachère. Ainsi, il peut se plaindre auprès de son chef de quartier ou de village, contre toute personne non membre de sa famille pratiquant la cueillette sur ses ligneux sans son autorisation. Cette règle reste également valable en cas de déplacement du village. Nous retiendrons en définitive que l'arbre dans les systèmes de la zone constitue le principal facteur d'appropriation foncière. Aussi, les paysans ayant une vision lointaine plantent-ils, après défrichement d'une parcelle, des arbres fruitiers en plus des essences sauvages qu'ils ont protégés. Pour ce qui est des ligneux d'intérêt économique, seul ceux qui sont dans la zone non encore défrichée restent accessibles à toute personne originaires du village. Les habitants d'un autre village ne peuvent y accéder que frauduleusement. Par contre, ceux qui sont dans les parcelles cultivées ou en jachère sont les biens de la famille dont un des membres est reconnu comme propriétaire de ces espaces.

La gestion des espaces cultivés et en jachère est sous la responsabilité du chef d'exploitation :

C'est lui qui gère l'assolement et la rotation. Cependant, s'il décide de donner ou de prêter une partie des parcelles à une personne non membre de la famille, les autres membres de l'exploitation ou ses proches parents peuvent s'y opposer. Dans ce cas, il est souvent obligé de renoncer à son désir. Cette situation est très fréquente au niveau des bas-fonds. Tout se passe en effet comme s'il y avait un mécanisme social (familial) de contrôle de la protection du patrimoine auquel chaque chef d'exploitation est soumis. La cueillette est pratiquée par les membres de la famille pour les essences ligneuses qui sont dans les jachères et parcelles cultivées. Cependant, le revenu de cette cueillette peut échapper partiellement ou totalement au chef d'exploitation. En général, les produits de la vente des noix ou du beurre de karité et des graines de néré (déjà fermentées surtout) sont gérés par les épouses des chefs d'exploitation qui se gardent d'en déclarer le montant. Toutefois, les revenus sont utilisés à des fins familiales (achat de condiments, d'habits de fête, investissements dans le petit village, etc.). C'est une stratégie utilisée par les chefs de famille pour éviter que des quantités importantes de céréales soient vendues. En cas de prélèvement par une personne d'une autre famille, le chef de village, s'il la saisit, contraint cette personne à verser des réparations au responsable de la parcelle. Cette règle est plus souple pour les espèces autres que le karité et le néré surtout si elles sont dans une jachère. L'accès à ces essences ligneuses d'intérêt est libre à tous les membres du village si elles sont dans une zone non encore défrichée à l'intérieur du village.

De ce qui précède, nous pouvons tirer la principale leçon suivante : la stratégie de production de la communauté basée sur le **système de production champs de case – champs de brousse – réserves forestières régulée par la jachère a permis d'assurer la vie et la reproduction des générations depuis les origines.** Le tout fonctionne comme un système où les différents maillons sont liés les uns aux autres dans le temps permettant ainsi à chacune des familles d'assurer sa reproduction comme suit :

Ainsi, le système de production basé sur les champs de case – champs de brousse – brousse et forêt constitue une stratégie clé du savoir recevoir / savoir donner qui permettent à la communauté de perpétuer la solidarité entre les générations passées, présentes et futures. Aussi, convient-il de souligner le caractère communautaire de la terre et des ressources qui s'y trouvent et qui doivent être gérées de manière efficiente pour les générations actuelles et futures. Cette perception permet à la communauté de maintenir l'équilibre entre l'homme et la nature et de l'assurer de générations en générations.

2 - 4 - 5 : Changements des systèmes anciens au lendemain de l'indépendance

Dans les années 1970-1980, les sécheresses successives ont entraîné une dynamique de descente des troupeaux de la partie sahélienne vers le Sud en général. Ce fait est pour beaucoup dans l'implantation progressive des éleveurs dans la zone du Logone oriental. Actuellement, on peut trouver des éleveurs de plus de 30 ans, nés dans cette zone. L'axe Moundou – Goré – RCA offre une opportunité pour la commercialisation du bétail avec le voisin du Sud. L'espace doit être partagé entre deux activités importantes: l'élevage de plus en plus développé et l'agriculture itinérante.

Du fait de la croissance démographique, de la migration et de l'ouverture sur les marchés d'une façon plus généralisée, la population a plus que doublé dans la zone soudanienne en trente ans; pour ce qui est du Logone Oriental par exemple. A partir des années de sécheresse, on a noté un flux important de population d'autres régions du pays. Le phénomène devient de plus en plus important particulièrement dans la zone pétrolière ces dernières années – avec le projet pétrole. A partir de ce moment, la jachère qui devait avoir, en plus de son rôle initial, assurer la régénération de la fertilité du sol, a un autre rôle: elle entre dans une stratégie de marquage du foncier. Les migrants, une fois installés et acceptés par

les autochtones, défrichent en générale des grandes superficies. Face à cela, les autochtones, dans le but d'assurer pour eux aussi et pour leurs descendants une sécurité foncière, défrichent également des superficies importantes sans tenir compte de leur capacités réelles d'entretien de ces parcelles. L'essentiel dans ce cas de figure est de marquer, au moins une année, la parcelle. La jachère apparaît alors comme un facteur important de régulation des systèmes de culture et de gestion des terroirs villageois. Ainsi, même si la durée de plus en plus courte de la jachère dans cette zone en particulier ne lui permet plus de jouer efficacement son rôle de régénération et de maintien de la fertilité du sol, cette pratique est observée par presque toutes les exploitations. Elle figure encore au premier rang des possibilités qui s'offrent aux producteurs pour prétendre relever le faible niveau de fertilité des sols. A Miandoum (terroir presque saturé), une étude réalisée auprès des exploitations agricoles par l'équipe des chercheurs de la station de Bébédjia en 1997 et 1998 a montré que la jachère représente 34% de l'assolement avec une durée moyenne de six ans.

2 – 5 : Impacts du projet pétrole à partir de l'analyse des cartes socio foncières

Le consortium a développé et mis en œuvre des mécanismes de préparation et de réparation (consultations, compensations et actions caritatives). Les revenus pétroliers ont offert au gouvernement une opportunité tout à fait nouvelle pour des actions ciblées de développement détaillé dans le plan de développement régional. En principe, on devrait donc espérer qu'après 7 ans de production pétrolière, les conditions de vie dans les villages soient considérablement améliorées malgré l'existence des effets négatifs identifiés lors de la planification du projet. Tel n'est pas le cas, au contraire la vie au village s'est détériorée davantage encore. Nous constatons que le projet pétrole a conduit à une rupture nette des populations avec leurs stratégies de production que nous avons décrite ci-haut et n'a donné aucune chance d'adaptation de la population à la nouvelle donne dans leurs terroirs.

Avant de présenter les villages nous donnons introduisons brièvement dans le système de compensation mis en place par ESSO. Pour décrire la situation actuelle dans les villages nous présentons d'abord des tableaux avec quelques indicateurs qui permettent d'apprécier la situation, ensuite nous présentons les cartes socio-économique (août 2010) ensemble avec des images satellites pris sur Google Earth (daté de Décembre 2009) et les résultats de nos enquêtes et des échanges avec les populations. Les villageois nous ont présenté beaucoup des situations de leurs souffrances. Nous avons documenté ces histoires dans les constats généraux.

Grâce à l'enquête socio foncière, nous avons réussi progressivement à aider les communautés à établir les cartes de leurs territoires. Le but de l'exercice était double : amener dans un premier temps les communautés à représenter sur une carte l'image de leurs territoires telle qu'elles l'ont perçue et telle qu'elles la perçoivent maintenant avec toutes les infrastructures qui s'y trouvent et, organiser ensuite les débats autour du fonctionnement de l'agro système villageois, les difficultés rencontrées, les perspectives, etc. L'objectif ultime est de rendre public le débat autour de la viabilité des villages envahis par les installations et surtout leur « package » de conditions à respecter. A chaque installation correspondent de nouvelles règles à respecter par les communautés.

2 – 5 – 1 : Le système de compensation

Par définition, l'obligation de procéder à des compensations résulte des dommages causés aux populations par ESSO, à travers les activités d'exploitation du pétrole qui peuvent entraîner des dégâts considérables sur les terroirs villageois, et qui peuvent obliger parfois un certain nombre des paysans à quitter les lieux où reposent leurs ancêtres.

Les principes de base du système de compensation

Un des principes mis en avant par ESSO est que le plan de compensation est sensible aux pratiques culturelles et au cadre légal existant. Comme la terre appartient à l'Etat et que les villageois n'ont qu'un droit d'utilisation, ESSO ne compense que le travail et autres dépenses ainsi que les récoltes perdues.³⁴

De ce fait, Esso ne compense que les champs cultivés ou en préparation. Les champs que les paysans ont mis en jachère depuis plus d'un an ne sont pas considérés.

Eligibilité et calcul du seuil d'éligibilité : Un autre principe du consortium est d'éviter au maximum les réinstallations des personnes affectées. Aux ménages qui ne disposent plus assez de terres pour vivre on propose des formations en métiers ou en technique d'agriculture améliorées. Une fois qu'un ménage dispose moins qu'un tiers d'un hectare par membre de ménage le père du ménage devient éligible pour ces autres mesures. Ce calcul se base sur l'hypothèse suivante : En moyenne un ménage est composé de 8,5 personnes. Une personne dans la région consomme 2000 kcal, donc 500 g de céréales. Cela fait 1500 kg par an par famille. Cette quantité peut (selon les statistiques du consortium) être produite sur 2,5 ha (600 kg par hectare). Donc si on divise 2,5 ha par 8,5 personnes on obtient 0,3 ha donc 2/3 d'une corde (mesure traditionnel : 71 x 71 m).

Les types de compensations

Les compensations qui ont été prévues dans le cadre du projet pétrole du bassin de Doba sont de deux ordres : les compensations individuelles et les compensations communautaires :

Les compensations individuelles comportent de l'argent, des biens ou des investissements en remplacement des dommages subis par les paysans, c'est-à-dire : des cultures, des arbres et des arbustes plantés ou protégés dans les champs, des infrastructures d'habitation, etc. Les personnes qui ont bénéficié de ces compensations appartiennent aux catégories suivantes : des hommes chefs de famille, chef de ménage, jeunes gens non mariés, des femmes mariées ou non, des veuves. Le consortium, dans un esprit d'individualisme de type occidental, privilégiait beaucoup plus des compensations aux chefs de familles, surtout du père et de la mère ensemble. Il faut souligner ici que, d'après les systèmes de production anciens décrits dans les précédents chapitres, les terres sur lesquelles les enfants et les femmes font leurs cultures, résultent d'un héritage commun sous le patronage du chef de lignage ou de famille. Le système de compensation ne prend pas en compte cette réalité. ESSO a indiqué dans son rapport d'activités de juin 2010 que le montant des compensations individuelles s'élève à 7,546 milliards de francs CFA.

Le second type de compensation concerne les **compensations communautaires**, celles qui portent sur les biens ou les structures qui appartiennent collectivement aux populations des différents villages. Ils disposent des droits collectifs de type traditionnel, dont les responsables à différent niveau sont les chefs de terre, les chefs de village, les chefs de lignage, les chefs de canton. Elles concernaient les domaines suivants : les parties de la brousse ou de la forêt, les arbres et les arbustes ayant des vertus médicinales, les plaines, les montagnes, les cours d'eau, les étangs, les sites sacrés, les pâturages, etc.

D'autres types de compensation ont été réalisés au fil du temps : les **compensations additionnelles** réalisées ces trois dernières années en faveur de certains villages plus affectés ou des individus dits

³⁴ EEPIC SITE SPECIFIC ACTION PLAN FRAMEWORK, 2008: Sensitivity to cultural practices and local legal requirements. Most land is controlled by the village and allocated by the local chief. In Chad, nearly all land is owned by the state. So farmers, rather than owning land as in Europe or North America, have only the use of the land for crops. The Project therefore does not buy land but compensates for farmer labor and lost crop opportunities as provided in the EMP.

« éligibles³⁵ ». Elles s'articulent autour des formations dans divers domaines : maçonnerie, charpenterie, mécanique deux roues, réparation radio, boucherie charcuterie, soudure forge fonderie, réparation des pompes à motricité humaine, meunier, restauration et transformation des produits, tricotage teinture broderie, couture, électricité, tannerie maroquinerie, jardinier, élevage, etc.

Modalités pratiques

Le paiement se fait en présence de toutes les personnes du village qui ont droit à une compensation, mais aussi en présence du Chef de Canton ainsi que d'autres autorités parfois. Il y a la prise d'une photo et d'une empreinte du doigt en bas d'un document que la majorité des concernés n'arrive pas à lire. Le chef de canton valide en dernier le document pour prouver que l'argent a été perçu en présence des autorités.



Les villageois dessinent la carte de leur village. (Photo : Djéralar Miankeol)

2 - 5 - 2 : Madana

Tableau VI : Caractéristiques succinctes de Madana

Situation en brève	
Localisation	Canton Mbikou, sur le pipeline reliant le champ de Moundouli à la centrale de Miandoum
Création	Vers 1900
Nombre d'habitants	572
Occupations	100% Agriculture et petit élevage
Approvisionnement en eau	Un forage avec pompe à pied opérationnel construit avec l'argent des compensations communautaires; un deuxième en panne depuis 2 ans ; A cause de la queue d'attente, un bon nombre des femmes cherchent l'eau dans les marigots temporaires.
Education	Une école communautaire de deux hangars en paille construit et géré par les parents d'élèves; maitres communautaires (bénévoles) jusqu'au niveau CM2 (4. année du primaire)
Santé	Les centres de santé les plus proches se trouvent à Mbikou et Donia (30km)
Accès aux crédits	Caisse d'épargne la plus proche se trouve à Mbikou (30 km)
Accès aux appuis techniques (agriculture /	BELACD-Doba Un secouriste vétérinaire bénévole

³⁵ Les familles dont la superficie par personne est inférieure à 1/3 d'hectare selon les estimations d'ESSO.

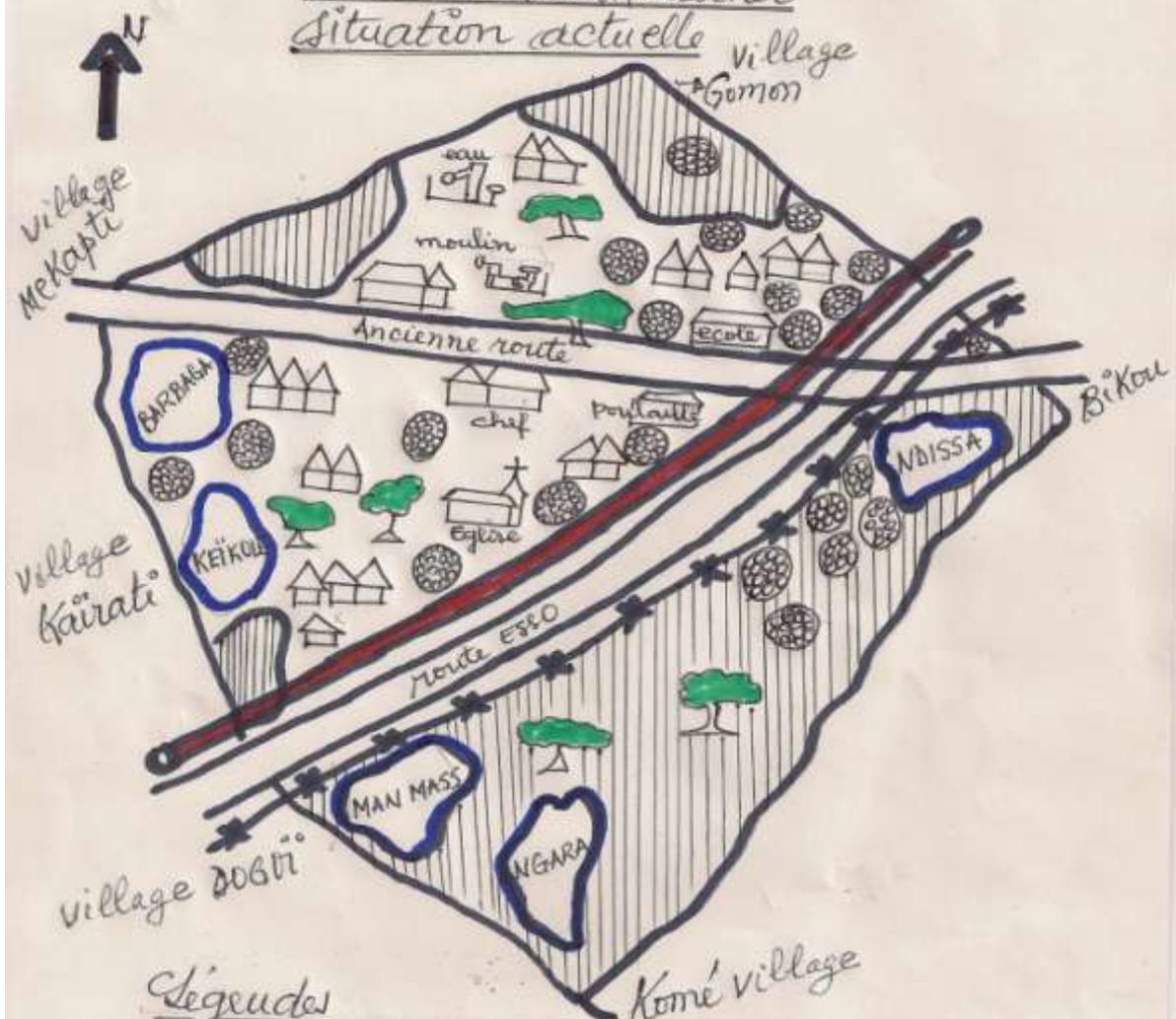
élevage)	
Réalisations compensations communautaires	Un moulin à mil et un forage d'eau avec une pompe à pied
Réalisation avec les 5%³⁶	Aucune
Autres faits marquants	Il n'y a pas de marché ; La majorité des habitants sont des protestants qui malgré leur appartenance aux églises protestantes consomment des boissons alcoolisées ³⁷ ;

La carte ci-dessous dessinée par les villageois présente la situation de **Madana** après les installations du complexe pipeline, lignes électriques à haute tension, route, etc. Cette carte permet de constater que le terroir villageois est traversé par les installations pétrolifères dans toute sa partie Est, domaine réservé aux champs. Les villageois ont aussi mis en relief les tas de moellons (tas de pierres) qui ont été constitués à la demande d'ESSO avec l'argent des compensations et non vendus depuis 2005.

³⁶ Revenus pétroliers destinés à la région productrice

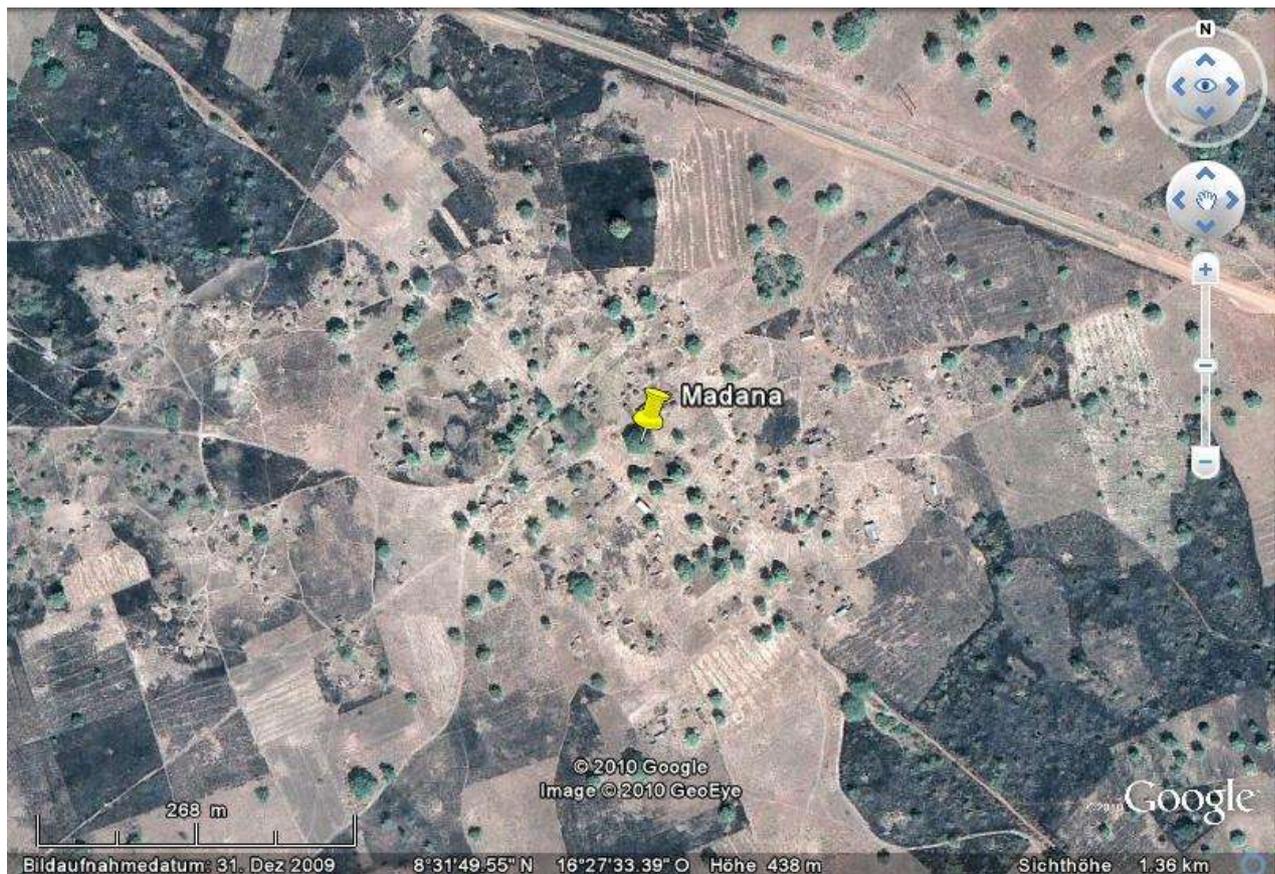
³⁷ Fait étonnant car la consommation de boissons alcoolisées n'est pas tolérée dans les églises protestantes du Tchad.

La carte de Madana
Situation actuelle



Légendes

- | | | | |
|---|-----------------------|---|----------------------|
|  | = Habitations |  | = Pâres |
|  | = Pipeline |  | = Zones de cultures. |
|  | = Poteaux électriques | | |
|  | = Plaines | | |
|  | = Arbres | | |



Constats généraux

Le village n'a pas de réserve de terre et les jachères ne se pratiquent plus depuis trois ans à cause de la pression démographique et de l'emprise des installations pétrolières : tracé du pipeline, route, lignes à haute tension, carrières. Mais aussi, par l'occupation progressive des réserves de terre depuis ces dix dernières années par des parents sans terres venus de Mbikou, de Komé, de Kairati, de Békia. Seules quelques familles disposant encore de plusieurs parcelles de terres parviennent à en mettre quelques unes en jachères de courte durée, deux à cinq ans maximum. Il y a très peu de parcelles libres destinées au pâturage en dehors des deux cuvettes latéritiques et deux grandes carrières impropres à l'agriculture. Il n'y a plus d'animaux sauvages.

Les parcelles autour des habitations sont plus fertiles que celles des champs éloignés. Les premières ont l'avantage de recevoir régulièrement de la matière organique issue des étables. Ici à Madana, les villageois ont adopté le système d'habitat type éclaté. Les habitations sont donc dispersées en grappes réparties sur le territoire à bonne distance les unes des autres. Chaque grappe est constituée d'une ou de plusieurs cases rondes et/ou de maisons de deux à trois chambres. Ce système permet à chaque famille de parquer ses animaux de manière rotative sur les parcelles qui séparent les familles et de les fertiliser. Une stratégie qui permet aux familles ne disposant pas de moyen de transport d'apporter les bouses des animaux sur les parcelles (puisqu'il suffit de parquer les animaux et de les déplacer au fur et à mesure autour des habitations).

Autre aspect important à signaler, la plantation d'arbres fruitiers, en particulier deux à cinq pieds de manguiers dans chacune des concessions associés parfois à un ou deux pieds de neem ou de caïlcédrat, de tamarinier, etc. Au centre du village, se trouve l'arbre à palabre, un vieux ficus qui aurait été planté par le fondateur du village, le grand père de l'actuel chef.

Un aspect non des moindres à souligner à Madana : la quasi-totalité de la population consomme abondamment l'alcool et en particulier les jeunes et les femmes. Même les chrétiens protestants n'échappent pas à la règle. Pourtant la consommation n'est pas tolérée chez les protestants.

Les actions de développement et les investissements financés sur les 5%

En dehors des pratiques de compostage visibles autour des concessions et de la culture attelée assez développée dans le village, rien d'autre en ce concerne les actions de développement. Les infrastructures n'existent pas : il n'y a ni marché, ni boutique. Les femmes se contentent de s'approvisionner dans les marchés des gros villages environnants (Mbikou, Békia, Komé, ...). Le centre de santé le plus proche se trouve à une trentaine de kilomètres du village (Mbikou ou Donia). La problématique des maladies sexuellement transmissibles est considérée comme un tabou à Madana, en particulier le VIH. Les femmes estiment que les enfants mal formés de ces dernières en seraient le produit. Mais en général, les gens ici pensent que la prolifération des maladies ces dernières années et le caractère endémique de certaines seraient dû à la pollution de l'air et surtout des eaux contaminées par les déchets de pétrole enterrés partout dans la brousse par les agents d'ESSO. Concernant la situation scolaire des enfants, deux maîtres communautaires tentent d'assurer leur scolarisation sur une période de quatre mois à peine dans l'année et sous deux hangars délabrés sans tables bancs.

Le BELACD de Doba est l'unique ONG de développement qui, à travers un animateur basé à Mbikou, vient donner quelques appuis – conseils aux villageois de Madana dans le cadre de la vie associative. C'est lui qui a aidé la communauté de Madana à procéder au choix des infrastructures prioritaires dans le cadre des compensations communautaires. Malheureusement, ESSO n'a pas réalisé les besoins prioritaires retenus par les villageois en accord avec l'animateur du BELACD.

Madana n'a pas bénéficié d'un investissement ou d'une subvention financé sur les fonds de 5% destiné à la région productrice.

Les effets des compensations

Les compensations individuelles : le montant des compensations individuelles versées essentiellement en 2005 s'élève à environ 50 millions de FCFA selon les relevés des fiches détenues par le secrétaire du chef de village. Les sommes versées ont permis aux populations d'acheter des bœufs d'attelage et du matériel agricole, notamment les charrues et les charrettes, de construire des maisons en général de deux chambres en briques cuites en lieu et place des cases en paille. Les familles éligibles³⁸ qui ont perdu presque la totalité de leurs terres (celles qui ne disposent plus aujourd'hui d'au moins d'un tiers d'hectare par membre de ménage) ont reçu des compensations complémentaires. On en dénombre sept dont cinq ont bénéficié de la formation dans le domaine d'agriculture améliorée et de l'élevage. Ces chefs de familles formés ont ensuite reçu 500 000 FCFA et des animaux (deux torillons et quatre brebis) et des équipements (une décortiqueuse et une charrette à deux roues). Les deux autres chefs de familles ont été formés dans le domaine de l'arboriculture et du maraîchage. Ces derniers attendent depuis plus d'une année les équipements et les semences (motopompe, grillage) promis par l'ONG accompagnatrice pour démarrer leurs activités.³⁹

Au terme des échanges suivi des visites dans chacune des sept « familles éligibles », nous avons établi que les équipements n'ont pas été utilisés depuis leur réception parce qu'il manque l'une (clé, chambre à air, etc.) ou l'autre pièce (roue, axe, jante, etc.). Les animaux sont en partie morts « parce qu'on nous les a ramenés très malades ou très épuisés » disent les chefs de familles. Et quand ils existent, en général deux à trois brébis que nous avons aperçues dans les enclos en grillage, elles tiennent à peine

³⁸ Terme utilisé par ESSO et ses sous traitants pour désigner les familles dont l'emprise du projet pétrole a porté sur la quasi-totalité de leurs terres (elles n'en disposent moins d'un tiers d'hectare par membre de ménage).

³⁹ Le BELACD de Doba et l'ASSAILD de Moundou sont les deux ONG qui ont été citées par les « chefs de familles éligibles » comme accompagnatrices dans le cadre des compensations complémentaires.

sur leurs quatre pattes. Un des chefs de « familles éligibles », accusé par un commerçant d'avoir utilisé des faux billets a dû non seulement vendre les animaux donnés au titre de compensations pour payer des amendes excessives exigées par le commandant de brigade de Mbikou, mais aussi ses animaux acquis hors compensations. Et ce, avec la complicité du sous préfet et du chef de canton. Le malheureux n'a eu le soutien de personne.

Une partie des compensés, encouragés par le consortium, a investi l'argent reçu dans le ramassage et l'entassement de tas de pierres. Ces pierres qui peuvent servir pour les constructions restent non vendues depuis 2005. Un tas de pierre devait être vendu à 62 000 FCFA. « ESSO nous a demandé en 2005 de constituer les tas de pierres nécessaires pour son chantier pendant la construction du pipeline. Nous avons naïvement utilisé l'argent des compensations pour acheter les pierres et faire des tas espérant gagner plus. Et, puis, rien depuis 2005. ESSO nous a trompé, nous avons cru et il est parti en nous laissant avec les tas de moellons dans le village » a déclaré le chef de village soutenu par tous les participants très mécontents.

Les compensations communautaires : deux types de compensations communautaires ont été réalisés avec l'appui du Belacd de Doba. Il s'agit d'un moulin à mil et d'un forage à pédale à pied. Les deux infrastructures sont fonctionnelles. Nous avons aperçu une file de jeunes filles s'approvisionnant en eau potable et plusieurs femmes devant le bureau de la caissière du moulin satisfaites de pouvoir moudre leur mil jadis difficile à piler à la main. Mais les villageois estiment que les compensations communautaires réalisées ne répondent pas à leurs attentes (puisque'ils ont demandé la réalisation d'une école ou d'un centre de santé) et surtout ne correspondent pas à leur dû par rapport à l'ampleur des dégâts causés à leur terroir. Pire, ils ne savent pas le montant des investissements réalisés. Le chef de village a été obligé par le sous préfet et le chef de canton de signer le document de réception des réalisations sans en connaître le contenu. Ainsi, à la place d'un bâtiment scolaire et d'un centre de santé sollicités, les sous traitant d'ESSO ont préféré réaliser un forage à pied et un moulin à mil. La raison évoquée est que la somme prévue pour les compensations communautaires était insuffisante pour réaliser les besoins exprimés par les villageois. Ces derniers se demandent alors pourquoi leur a-t-on demandé de faire un choix et surtout utiliser le BELACD pour les tromper si le choix des infrastructures à réaliser était connu d'avance par ESSO. Et pourquoi ne leur a-t-on pas communiqué le montant des compensations communautaires et ne leur a-t-on pas donné la liberté de choisir leur besoin en fonction de ce montant ? Surtout qu'ils étaient prêts à apporter le complément nécessaire pour réaliser au moins une de leurs préoccupations.

Enfin, de nombreuses voix se sont levées pour fustiger le comportement irresponsable et injuste d'ESSO par rapport aux dizaines de tas de moellons (blocs de pierres) invendus. Ces tas de pierres ont été pourtant constitués par les villageois à la demande d'ESSO et avec l'argent des compensations perçu en 2005 dans l'espoir de gagner plus. Ci-dessous photo d'une femme à Madana puisant de l'eau dans un marigot. Au fond les tas de pierres à Madana entassés pour ESSO



Une femme à Madana puisant de l'eau dans un marigot.
Au fond les tas de pierres à Madana entassés pour ESSO. Photo : Djéralar Miankeol

2 – 5 – 3 : Maïkeri

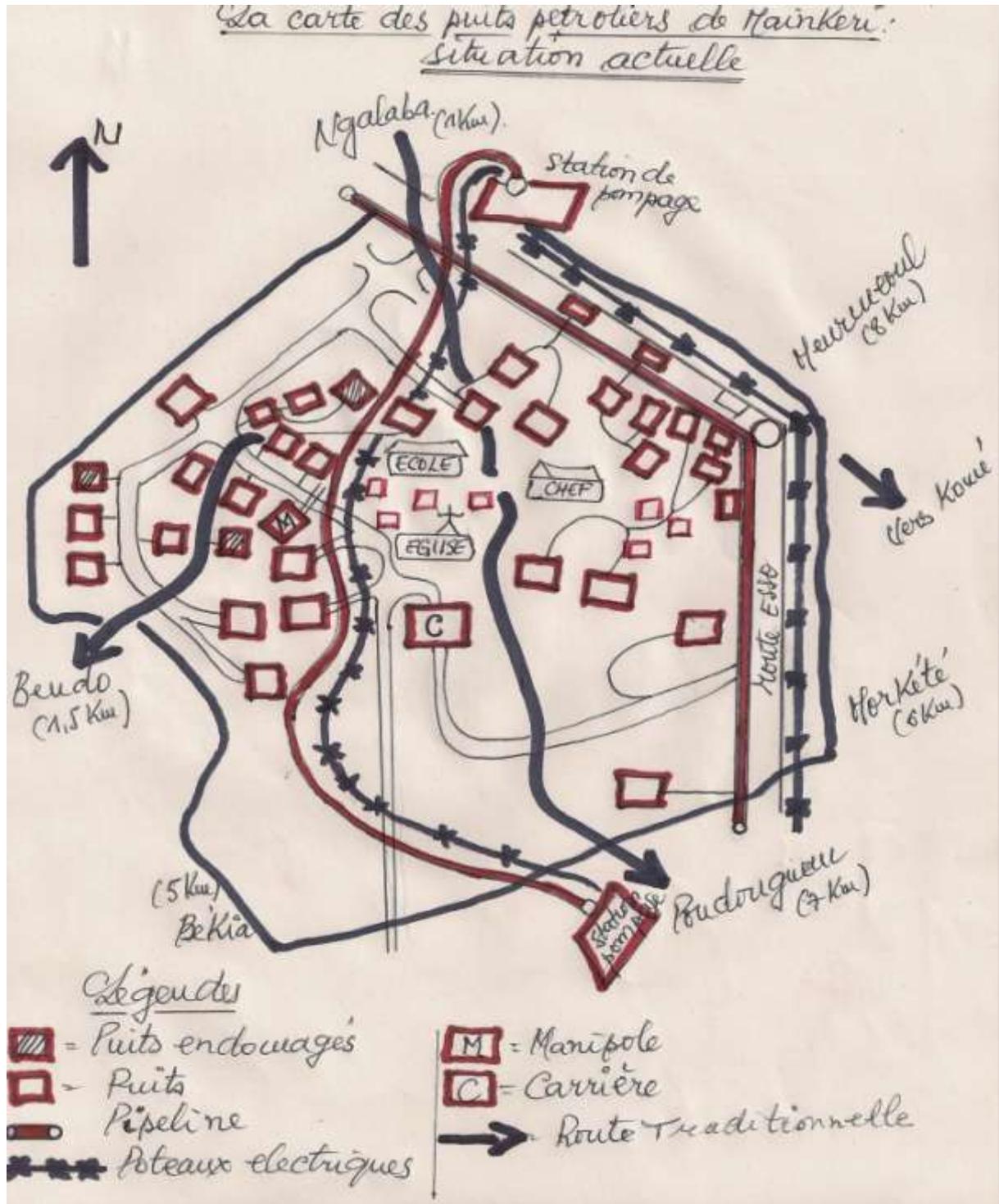
Tableau VII : Caractéristiques succinctes de Maïkeri

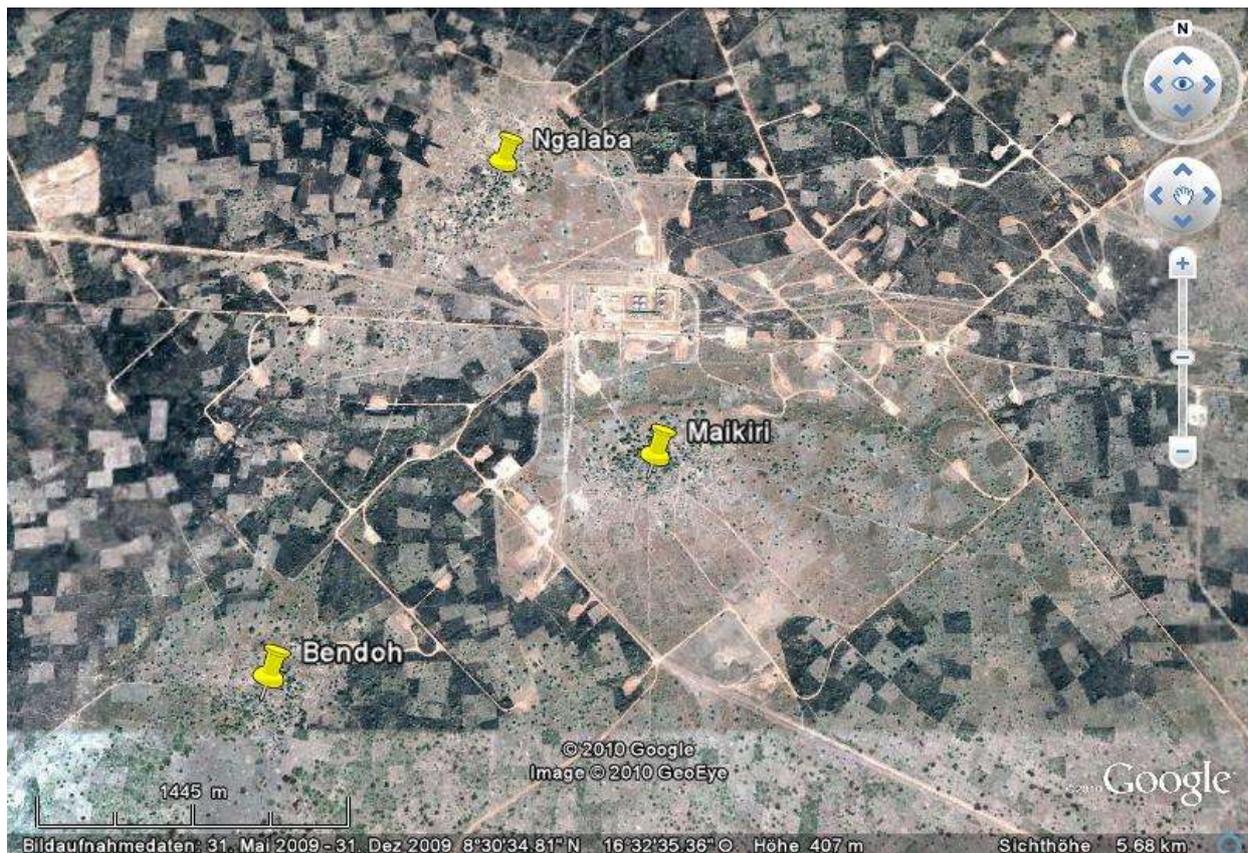
Situation en brève	
Localisation	Canton Miandomoum, sur le champ pétrolier de Miandomoum ; central de collecte à 100 m du village
Création	Vers 1850
Nombre d'habitants	743
Occupations	100% Agriculture et petit élevage
Approvisionnement en eau	Deux puits ouverts traditionnels ; Mares dans les carrières ouverts par le consortium
Education	Une école communautaire de deux hangars en paille construite et gérée par les parents d'élèves; les maitres communautaires (bénévoles) Jusqu'au niveau CM2 (4. année du primaire)
Santé	Les centres de santé le plus proche se trouvent à Miandomoum (8 km) et Ngalaba (1 km) (mal équipé)
Accès aux crédits	Caisse d'épargne (ASDEC) la plus proche se trouve à Miandomoum (8 km)
Accès aux appuis techniques (agriculture / élevage)	BELACD
Réalisations compensations communautaires	Un château d'eau à base de panneaux solaires a été installé depuis 2005 et qui n'a jamais fonctionné
Réalisation avec les 5%	Aucune
Autres faits marquants	Un des premiers puits pétroles foré en 1978 se trouve à Maikiri ; De nombreux puits pétroles au village même, dans la cour de l'école et sur les champs ; Entouré des installations du projet (lignes à haute tension, centrale de collecte, etc.) ; Conflits fonciers accentués avec les villages voisins.

Source : L'auteur D.M.

La **carte de Maïkeri** met, en relief la situation du village parsemée de puits de pétrole. Au total, 43 puits déjà forés dont la plupart en plein cœur du village. Puits pétroliers et habitations se partagent le même

espace, les hommes, les femmes et les enfants cohabitent désormais avec les puits de pétrole. Certains puits pétroliers identifiés ces derniers temps et en cours de forage se trouvent dans la cour de l'école. Autres aspects importants à noter, la complexité des lignes électriques et de nombreuses pistes qui traversent les champs et les habitations pour soit, relier les pipelines à la centrale de collecte, soit au principal pipe. La carte montre que la population de Maïkeri est prise en otage par les installations du Consortium pétrolier.





Constats généraux

Maikiri compte 754 habitants et est situé en plein champ pétrolier non loin de la première centrale de collecte du fuel brut de Ngalaba. Le premier puits pétrolier y a été foré en 1978. Le nombre des puits forés s'élève à 43 dont 3 ratés selon les villageois.

Lors de notre séjour à Maikiri nous avons été victime d'une situation que les villageois vivent tous les jours. En effet, le soir du 14 Juillet 2010, sous la pression d'un besoin naturel d'aller aux toilettes, nous avons demandé à notre hôte, le chef de village de nous indiquer où aller nous soulager. Ce dernier était bien gêné de nous répondre d'une part parce qu'il n'y avait de toilette dans la cour et qu'il était extrêmement dangereux d'aller plus loin derrière la cour à 22 heures d'autre part. En fait, la maison du chef de village se trouve à peine à 250 mètres d'une des centrales de collecte du brut bien éclairés et sous les yeux attentifs des vigiles et gendarmes. Mais sur notre insistance, il nous a conduit à 150 mètres de sa cour dans un endroit moins éclairé où nous avons pu satisfaire nos besoins. Précipitamment bien sûr pour éviter de tomber dans les mailles des agents de sécurité qui faisaient la patrouille autour de la centrale. L'occasion nous à été donner de vivre l'horreur qui sévit au sein de ces « villages enclavés ».

Les habitations cohabitent désormais avec les puits forés, les lignes électriques haute tension, les carrières, la centrale de collecte, ... Le danger y est permanent et peut venir de la centrale de collecte dont le bruit assourdissant provenant des gros moteurs ne cesse d'agacer, des services de sécurités qui peuvent vous arrêter à tout moment au cas où un vol a été constaté, peut venir des fuites des eaux toxiques des puits en plein forage.

Certains puits ont été forés dans la cour de l'école sans une compensation conséquenté (par exemple une construction d'un petit bâtiment à la place d'un vieux hangar). Une centrale de collecte avec torchage se trouve à moins de 150 mètres de l'habitation du chef de village. Pour assurer la sécurité de toutes ces installations, des équipes d'agents de sécurité se relaient et circulent jour et nuit autour des

puits et de la centrale à pied, en moto ou en voiture. Des vols sont souvent opérés par des inconnus : câbles soutirés, panneaux solaires enlevés, etc. Les agents de sécurité accusent les villageois qui sont traqués parfois dans leurs champs, parfois chez eux. « Nous ne valons rien par rapport au cadavre d'une fourmi » ne cesse de nous répéter le sexagénaire Auguste Djinodji désabusé, un des rares vieillards qui avait assisté à l'événement fantastique l'ayant parrainé du forage du premier puits de pétrole à Maikeri, . Les règles de sécurité sont tellement strictes que personnes n'osent sortir du village après 17 heures. Le vieux Djinodji ajoute : « Nous sommes obligés de rester terrés chez nous avant que les poules rentrent dans le poulailler. Et les jeunes garçons sont contraints de coucher avec leurs cousines germaines, un tabou sévèrement puni dans notre coutume. Si ces jeunes s'entêtent à se marier entre eux dans la famille restreinte, ils seront punis par les ancêtres. C'est déjà cela qui se produit aujourd'hui avec des bébés qui naissent mal formés et qui meurent du jour au lendemain »

En 1978, se rappelle le vieux DJINODJI Auguste, un des descendants des fondateurs de Maïkeur : « il y avait un seul puits foré ici et nous avons eu l'obligation de le protéger jour et nuit, de nettoyer tout autour. C'était déjà très contraignant pour nous mais nous avons accepté de faire de sacrifices dans l'espoir de gagner un jour. Vingt années après, Madame Heleen Brown et son équipe sont venus encore ici nous recommander de nous occuper non seulement de l'ancien puits mais de plusieurs autres car le pétrole qui en sortira nous permettra d'aller au paradis. Aujourd'hui qu'il y en a beaucoup, j'entends plutôt des menaces et les enfants ne peuvent pas sortir pour aller en fiançailles dans les villages voisins. Ils sont obligés de se débrouiller avec leurs sœurs, quel drame ce pétrole va nous apporter. Nous ressemblons à des gens morts dont les pieds et bras sont attachés et rangés dans le cercueil prêt à être poussés dans le tombeau. A mon âge, je peux être poussé dans le trou, mais pas les enfants, alors aider-les à partir avant que le cauchemar n'arrive car il n'est pas loin ».

L'histoire racontée par le vieux DJINODJI Auguste est révélatrice et démontre à suffisance les difficultés rencontrées chaque jour par les communautés pour survivre dans leur propre terroir. Elles survivent dans un climat d'insécurité qui les accompagne partout : dans leurs champs qui sont perforés partout, dans leurs habitations qui sont traversées de part en part par des lignes hautes tensions ou des pipes, entre les villages qui sont sous hautes surveillances grâce aux jets de lumières et aux torchages issus de la centrale de collecte. Les communautés de Maïkeur survivent dans un complexe pétrolier constitué de 36 puits, des dizaines de poteaux électriques, des centaines de kilomètres de pipes et de lignes électriques, des centrales de collectes, etc. Bendoh autant, Ngalaba encore plus ! Et de nombreux puits seront bientôt forés. Des puits qui, selon les différents rapports d'ESSO ne constituent pas un danger pour les paysans car ils n'occupent en définitive que de petites superficies. Telle n'est pas la réalité sur le terrain. Non seulement, les terres restaurées des plates formes des puits après forage ne sont pas mises en culture par les paysans qui les jugent peu ou pas du tout productives, mais les surfaces entre les puits ne sont utilisées. Les paysans ne veulent pas prendre le risque de cultiver sur des parcelles prises au piège entre deux ou trois puits de pétrole et qui sont de surcroît surveillés en permanence. Cette réalité n'est pas prise en compte dans les méthodes de calcul d'ESSO.

Les villageois des trois localités nous ont raconté plusieurs initiatives prises par ESSO en vue de restaurer les terres dégradées des carrières et des plates formes autour des puits. Entre autres, les semis d'andropogon gayanus pour fixer le sol ou de mucuna, excellente plante de couverture. Nous avons poursuivi notre promenade à l'Ouest du village de Maïkeri pour constater les plates formes des puits dont les sols ont été restaurés. Les parcelles de ces plates formes mises en culture portent presque toutes des plantes de sorgho rabougries et portant des feuilles jaunes, signes évident de carence en éléments nutritifs (voir photo ci-dessous). Cette situation est observable sur la plupart des carrières et des plates formes des puits des différents champs pétroliers (Miandoum, Bolobo, Komé, Maïkeri).

Une autre histoire met encore en évidence la défaillance en matière de communication d'ESSO et l'absence de l'implication des concernés. Les villageois se rappellent d'avoir stocké des sacs des graines d'andropogon à la demande de ESSO trois années de suite sans être vendus. « Et les rares fois où les agents d'ESSO ont acheté les graines et ont fait des essais de semis dans les carrières, les graines n'ont pas germé. Nous savions l'échec d'avance parce que les graines étaient récoltées sans avoir atteint leur stade de maturité. Comme les sacs étaient vendus à 30 000 francs CFA, tous les villageois s'étaient jetés dans la brousse à la chasse des graines d'andropogon quel que soit leur état de maturité », parole des villageois de Maïkeri.

Nous sommes allés ensuite ensemble constater l'état de la végétation dans deux grandes carrières juste à cent mètres au Sud du village de Maïkeri. Nous avons visité les carrières remplies en partie en Juillet 2010. Nous n'avons pas remarqué une trace d'andropogon à part quelques graminées parsemées sur une vaste étendue de sol latéritique. « Un sol impropre à l'agriculture puisque rien n'y pousse depuis deux ans que nous avons tenté de mettre ces terres éventrées en cultures après la fertilisation par ESSO. D'ailleurs, les agents d'ESSO ne sont jamais revenus pour faire le suivi après le semis en juin 2008 », selon le pasteur qui faisait partie de nos compagnons.

Quatre bœufs d'attelage et deux vaches en gestation ont périés le 22 Octobre 2010 après avoir consommé l'eau souillée provenant de la boue d'un puits foré à 150 mètres à l'Est des habitations. Face à cette situation lamentable, les populations avec à leur tête le chef de village ont tenté de joindre le superviseur sur le site basé à Miandoum, chef lieu de la sous préfecture situé à environ 10 km du village, sans succès. Le chef de village a été obligé de se rendre au domicile du superviseur mais celui-ci ne s'est pas présenté sur le lieu de l'accident pour constater les dégâts. A 16 heures, l'équipe de la CPPL et de la CPPN qui étaient de passage au village ont constaté la situation. Après avoir fait le tour avec les populations sur le lieu l'équipe de la CPPL et de la CPPN se sont rendus à Miandoum pour rencontrer le chef de canton pour échanger avec lui sur la gravité de la situation et demander son intervention. Mais ce dernier a tout de suite demandé à l'équipe d'user de ses relations pour obliger les agents d'ESSO à venir constater la situation car lui, a déjà tenté à maintes reprises de se faire écouter par les agents d'ESSO sans avoir des réponses. D'ailleurs dit il « je suis entre l'enclume et le marteau, parce ce que d'un côté, ma population me harcèle pour résoudre les dégâts causés par ESSO qui, de l'autre côté, ne m'écoute pas du tout et parfois, me traite comme un subalterne »

L'équipe de la CPPL et de la CPPN a porté l'affaire à Doba où la radio locale du BELACD a pris le relais pour diffuser l'information. Malgré la diffusion de l'information, l'équipe d'ESSO est venu seulement le 25 Octobre constater les dégâts. Et quatre jours plus tard, ESSO est revenu imposer des compensations pécuniaires à la place des animaux morts : 190.000 FCFA pour les taureaux, 175.000 FCFA pour les vaches et 35.000 FCFA pour les taurillons et les vèles. Les populations ont pourtant insisté que leurs soient rendus au moins des animaux de même calibre. Et pour cela, elles ont même proposé à ESSO d'aller ensemble chez les éleveurs qui campent juste à côté du village pour choisir les animaux. Mais ESSO a refusé prétextant que ce n'est pas son travail. Or chacun sait qu'en ce moment où les récoltes commencent, il faut absolument disposer des animaux pour transporter les récoltes. Et sachant cela, les éleveurs font de la surenchère. Aussi, les animaux solides (et encore faut-il les dresser) coûtent pas moins de 300.000 FCFA. Certains paysans ont refusé la proposition d'ESSO, mais constatant que d'autres ont accepté l'offre malgré eux, au risque de ne rien gagner selon les chantages des agents d'ESSO, alors tout le monde a fini par accepter la compensation pécuniaire.

Lors de la rencontre avec la mission de l'ECMG accompagnée par la direction d'opération d'ESSO en début de ce mois, le chef de village et sa population ont sauté sur l'occasion pour reposer le problème en présence directeur des opérations. Ce dernier a répondu que les agents n'ont fait qu'appliquer les barèmes en vigueur selon la philosophie d'ESSO qui ne changera pas du jour au lendemain. La population a alors fait la remarque suivante devant l'équipe d'ECMG, la direction d'ESSO et les

représentants de la CPPL : « Est-ce que c'est au commerçant ou au responsable qui a commis des dégâts d'imposer aux clients ou à la personne victime le prix des marchandises ou des biens détruits ? Vous ESSO, vous imposez tout à quiconque pour prendre ses biens, même ce qui n'est vendable ».

Les actions de développement et les investissements financés sur les 5%

Maïkeri est un village qui ne dispose d'aucune infrastructure de santé et d'éducation construite en matériaux solides. Les enfants sont assis à même le sol et dans le meilleur des cas sur des briques sous un hangar en paille délabré. Au mois de juillet 2010, une bonne partie de la cour de l'école a été occupée par le forage d'un puits pétrolier. La population a supplié ESSO de leur construire, ne serait-ce qu'une salle de classe pour les enfants. Mais ESSO a remis plutôt 525.000 francs CFA (800 €) aux parents d'élèves. Il n'y a pas non plus de point d'eau potable. La population se contente de consommer l'eau provenant des anciens puits creusés à la main (voir photo puits traditionnel ci-dessous), des mares ou des carrières nombreuses récemment ouvertes par les sous traitants d'ESSO à l'entrée du village. Il n'y a pas de marché. En dehors de l'accompagnement passager d'une ONG américaine ORT en 2005 dans le cadre du programme d'aviculture améliorée, Maïkeri est un village abandonné à lui-même sous l'emprise des installations pétrolières.

Maïkeri n'a pas bénéficié d'un investissement ou d'une subvention financé sur les fonds de 5% destiné à la région productrice.



Puits traditionnel de Maïkeri (Photo : Martin Petry)

Les effets de compensations

Les compensations individuelles y ont été réalisées depuis 2003 jusqu'à nos jours, le montant de celles réalisées en début d'année 2010 s'élève à 66 millions de FCFA et les trois derniers mois à 37 millions de FCFA. Les villageois ignorent les montants des années précédentes, cependant ils se rappellent que 2005 a été l'année du « déluge d'argent » à Maïkeri car tout le monde a reçu une somme importante (le minimum : 500 000 FCFA). Beaucoup de villageois ont utilisé ces sommes pour acheter

les bœufs de traction, du matériel agricole ou une moto (deux à cinq personnes). Sept familles ont été déclarées « éligibles⁴⁰ » et ont de ce fait reçu des compensations supplémentaires. Il s'agit essentiellement de la formation dans le domaine de l'agriculture améliorée et de l'élevage (brebis). Nous analysons cette forme de compensation dans le chapitre qui suit.

Les compensations individuelles ont créé de nombreux conflits au sein des familles, entre les groupes lignagers et entre le village et les autres (Bendoh et Poudougueum surtout). Ces conflits sont souvent mal gérés par le chef de canton qui tranchent sur des terrains litigieux en faveur des familles ou des villages qui lui versent des pôtis de vin plus les 10% qu'il prélève systématiquement sur les compensations versées. Les dégâts de ces compensations sont encore très accentués et énormes sur l'environnement à double titre :

Défrichement permanent pour marquer sa présence en vue de bénéficier des compensations car les champs laissés en jachère de plus d'un an sont catégorisés brousse et donc non compensés ;
Feux de brousse permanent en saison sèche des mêmes champs défrichés.

Les compensations communautaires : un seul château d'eau à panneaux solaires a été installé depuis 2005 et n'a jamais fonctionné. Il est toutefois bien protégé et entretenu (clôture en grillage et désherbage régulier).

« Nous pensons que les compensations communautaires sont les « récompenses » de nos sites sacrés détruits, de la déforestation de nos réserves de brousse, de l'accapartion des domaines communautaires, de l'expropriation de nos terres laissées en jachères, etc. Et si c'est le cas, nous ne comprenons pas pourquoi ESSO n'a pas réalisé des compensations communautaires équitables dans notre village Maikeri à la hauteur des énormes dégâts causés dans notre terroir ? Par exemple en ce qui concerne les sites sacrés, le chef de terre raconte ce qui suit : « là où est installé la centrale de collecte du pétrole était notre principal site sacré. J'y allais implorer les ancêtres à la fin de chaque saison de pluies en leur demandant d'accompagner la communauté dans la bonne conduite des activités de récolte. C'est aussi à cette occasion que la chasse collective était organisée dans les réserves de brousse et de forêt. Chaque famille était tenue de donner au titre de la dîme un gigot de tout animal capturé, produit de la chasse au chef de terre et ses conseillers. Mais depuis 2003, date à laquelle ESSO a détruit le site sacré moyennant une somme de 70.000 FCFA, la communauté de Maïkeri n'arrive plus à manger de la bonne viande car les animaux ont tous fuit ou disparu avec la destruction du site sacré, des réserves de brousse et de la forêt. Nous avons perdu les animaux sauvages et ESSO n'a jusque là pas construit le dispensaire qu'il nous a promis à la place du site sacré détruit. Surtout nous les chefs traditionnels, nous avons tout perdu, même notre pouvoir traditionnel ». Nous comprenons pas non plus le refus d' ESSO, malgré nos maintes sollicitations, de nous construire, ne serait qu'une salle de classe en lieu et place de la cour de l'école expropriée en juin dernier pour y forer un puits de pétrole », ont souligné les villageois.

⁴⁰ Terme utilisé par ESSO pour désigner les familles qui ont perdu une grande partie de leurs terres et ne peuvent survivre sur le reste car disposant moins de 2/3 de corde par personne, soit moins de 1/3 d'hectare.



Enfants de Maïkeri sur une plateforme d'un puits pétrole – Quel avenir pour ces enfants ? (Photo Martin Petry)

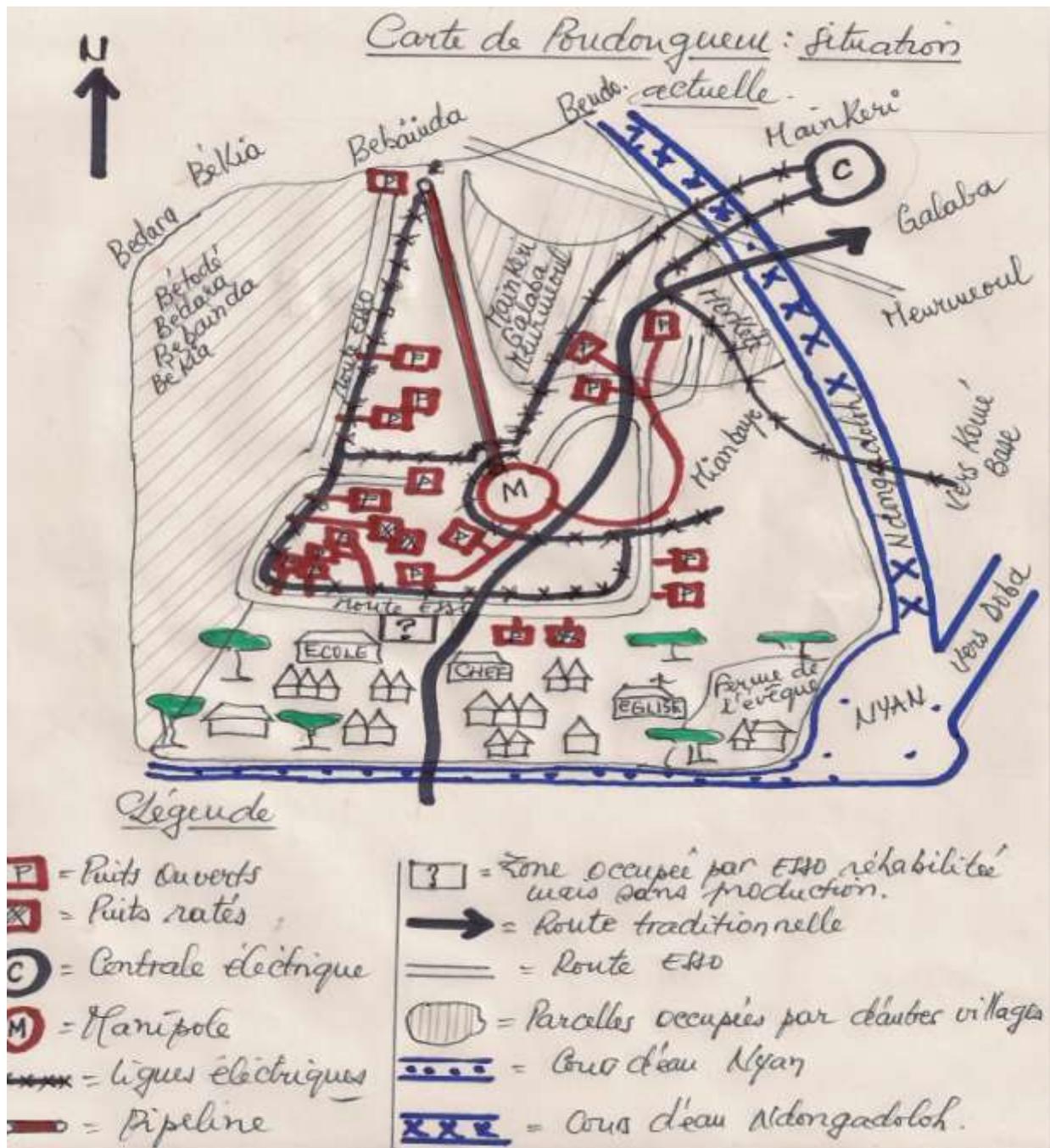
2 – 5 – 4 : Poudouguem

Tableau VIII: Caractéristiques succinctes de Poudouguem

Situation en brève	
Localisation	Canton Miandoum, sur le champ pétrolier de Maikiri ; centrale de collecte à 500 m du village
Création	Vers 1900
Nombre d'habitants	304
Occupations	100% Agriculture et petit élevage Plaines et eau pour la riziculture et la production en saison sèche
Approvisionnement en eau	Puits ouverts traditionnels; Fleuve Nya
Education	Une école communautaire de deux hangars en paille construits et gérés par les parents d'élèves; les maitres communautaires (bénévoles) jusqu'au niveau CM2 (6. année du primaire)
Santé	Les centres de santé le plus proches se trouvent à Miandoum (30 km)
Accès aux crédits	La caisse d'épargne (ASDEC) le plus proche se trouve à Miandoum (30 km)
Accès aux appuis techniques (agriculture / élevage)	Aucun
Réalisations compensations communautaires	Aucune
Réalisation avec les 5%	Aucune
Autres faits marquants	Compensation individuelles comparativement élevées. Chaque famille a au moins deux paires de bœufs. Pas d'arbres fruitiers. Réserve des terres et jachères de longue durée. Conflits fonciers accentués avec les villages voisins. Ferme moderne de l'évêque de Moundou

Source : L'auteur D.M.

L'analyse de la carte de **Poudouguem** ci-dessous montre que le village est aussi pris en otage par les installations du Consortium à l'instar de la situation de Maïkeri à la différence que la densité des puits est plus accentuée dans les domaines réservés aux cultures. Les superficies autour des plates-formes des puits qui sont supposées être restaurées et remises aux paysans sont pour la plupart abandonnées. Il en est de même pour les superficies de terre prises au piège entre les puits forés. Par ailleurs, on constate qu'une bonne partie du terroir est sous l'occupation des autres villages, surtout dans sa partie Nord et Nord Ouest (occupation par les villages tels que Bétodé, Bedara, Bekia, Maïkeri, Ngala, Meurmoel, etc.)





Constats généraux

Poudougem est un petit village situé en plein champ pétrolier et comptant 302 habitants issus de 50 ménages. Le nombre de puits forés s'élève à 19 dont 3 ratés et la plupart de ces puits sont parsemées dans les champs les plus fertiles de la communauté. Selon les villageois des prévisions importantes des puits pétroliers sont annoncées par ESSO pour les prochains semaines.

Au total, selon le pointage des habitants de Poudougem, 19 puits de pétrole ont été déjà forés et plusieurs carrières ouvertes dans la partie du Sud Est du terroir, domaine réservé aux champs de brousse. A la différence de Maïkeri, les habitations ne cohabitent pas pour le moment avec les puits de pétrole. Le village est pour le moment épargné. Les villageois s'inquiètent surtout pour l'avenir de leurs enfants qui risquent de ne plus disposer des terres pour produire. Les réserves de terres sont prises d'assaut d'une part par ESSO et, des villages voisins d'autre part. Ils espèrent cependant que ESSO et leur chef de canton trouveront une solution pour les enfants sans terre.

A Poudougem il n'y a pas d'infrastructures de base (scolaire, sanitaire, hydraulique, économique). Les habitants vont se soigner et s'approvisionner en denrées alimentaires de base à Miandoum, chef lieu de la Sous préfecture situé à plus de 20 kilomètres. L'accès à l'eau potable est impossible puisque le village ne dispose pas de forage et l'eau de la plupart des puits traditionnels seraient, d'après les villageois, souillés par les produits toxiques utilisés pour le forage des puits pétroliers. Aucune piste carrossable en dehors de celles aménagées par ESSO conduisant aux puits de pétroles et aux centrales de collecte.

Un atout de ce village, c'est la disponibilité de l'eau. En effet, Poudougem est alimenté dans sa partie Est par un bras du fleuve, la Nya. De vastes plaines sont donc inondées et sont propices à la culture du riz et la pratique du maraîchage en saison sèche. Une opportunité rare pour la plupart des villages de la région.

Les actions de développement et les investissements financés sur les 5%

En termes d'infrastructures, le village Poudougouem, à l'instar des deux autres décrits précédemment, ne dispose d'aucune structure de développement : pas de marché, pas de centre de santé, pas d'école officielle. Le seul hangar qui habrite les enfants est presque écroulé. Malgré la présence de la ferme de l'Evêque du diocèse de Moundou, natif de ce village, les populations savent très peu de choses en matière de techniques agricoles. C'est un des rares villages de la zone où les habitants n'ont pas planté un seul arbre fruitier. L'habitat a été par contre un peu amélioré avec l'argent issu des compensations individuelles. Ainsi, on peut constater quelques maisons solides construites en briques cuites et couvertes de tôles.

Poudougouem n'a pas bénéficié d'un investissement ou d'une subvention financé sur les fonds de 5% destiné à la région productrice.

Les effets des compensations

Les compensations individuelles : Ce village figure parmi les villages qui ont reçu d'importantes compensations individuelles. Pour preuve, le montant des compensations individuelles avoisine 200 millions environ selon les propres estimations des populations entre la période 2005 – 2008. Certains individus ont reçu plus de 12 millions FCFA en 2005. Les traces des compensations individuelles sont marquées par la possessions de trois à quatre paires de bœufs par chaque famille. Chaque famille possède également du matériel agricole complet (charette, charrue, décortiqueuse, etc.). La plupart des habitations est contruite en briques cuites et le toit en tôle. Certaines personnes ont acheté des motos pour leur déplacement. Deux personnes ont pu acheter un véhicule pour le commerce en 2005. Beaucoup ont commencé à vendre leur moto, certains les ont garées faute d'entretien ou ne pouvant en assurer le fonctionnement (incapacité d'acheter le carburant ou la chambre à air). Dans certains cas, les hommes ont englouti l'argent dans les cérémonies de mariage. « Nous avons pris avec l'argent, une deuxième, une troisième voire une quatrième femme. Et à des montants exorbitants, par exemple de 700 000 à 1 000 000 FCFA. La dote des femmes a grimpé de 40 000 FCFA à plus d'un million. Et depuis 2003, ce montant a été maintenu ou a augmenté à cause des compensations. Cela nous a tous ruiné ici », a déclaré le jeune chef de village. En plus, « l'argent à créer plus de conflits entre les frères et au sein des couples puisque chacun en recevant beaucoup d'argent, se croyait maître de lui-même », ajoute un autre jeune.

Des prévisions importantes de puits pétroliers sont annoncées pour les prochains jours car les villages disposent d'importantes réserves. Une situation qui attire la convoitise des villages voisins qui ont commencé à occuper illégalement les réserves de Poudougouem avec la complicité du chef de canton. La destruction de l'environnement est importante car la zone est prise d'assaut par au moins six villages voisins qui défrichent et redéfrichent pour marquer leur présence. Le risque de conflits ouverts est réel dans les prochains jours. Là, également, le chef de canton se contente de prendre des pots de vin pour confirmer la légitimité des étrangers qui exploitent les réserves de Poudougouem et de prélever systématiquement les 10% sur les compensations.

Les compensations communautaires : Malgré l'empreinte très marquée des installations pétrolières sur les ressources communautaires, il n'y a pas un indice de compensations visible à Poudougouem. Les villagois estiment que c'est un droit car une grande partie de leurs réserves de terres ont été arrachées et leurs sites sacrés détruites. Aussi, ils attendent comme partout ailleurs sur les sites pétroliers, que les compensations communautaires soient réalisées.



Près de Komé : Femmes rurales devenues des étrangères dans leur propre terroir (Photo Martin Petry)

III : ANALYSE DES CONSTATS

3 – 1 : Les changements imposés sur les systèmes de production

Dans l'ensemble, il se dégage de l'analyse des cartes socio-foncières beaucoup de points de convergence aussi bien en ce qui concerne les effets du projet pétrole sur la vie des populations que pour les effets du système de compensation et l'absence des signes de développement. Si il y a dix ans, les communautés ignoraient les conséquences des installations pétrolières et le cortège des contraintes qui les accompagnent, la réalité, aujourd'hui, est toute autre. Pour la majorité des paysans rencontrés dans les trois villages ou dans leurs champs, les conséquences néfastes des installations sur leurs modes de vie, sur le fonctionnement de leur agro-système, sur la reproduction ou la pérennisation de l'agriculture dans la région sont immenses. Certaines personnes âgées averties sont plus pessimistes au regard de ce qu'ils avaient vécu et de l'évolution actuelle de la situation.

Dans l'ensemble des champs pétroliers, la complexité des installations rend difficile la mise en culture de superficies importantes de terres. Le calcul d'ESSO ne prend en compte une partie des terrains perdus seulement. Dans la réalité, nous avons constaté que la plupart des plates formes des puits restaurées ne sont pas mises en culture. Et au cas où certaines sont mises en culture par des paysans courageux, les plantes qui y poussent sont rabougries et présentent des signes de carence en éléments nutritifs sur les feuilles (jaunissement des feuilles). La situation est identique sur les carrières restaurées que nous avons visitées en compagnie des villageois de Maïkeri (voir photo ci-dessous). La restauration des sols utilisés par ESSO ne remet pas les sols dans un état productif. La différence entre les champs des paysans et les carrières restaurées est évidente. Outre les carrières et les plates formes restaurées mais non productives, de nombreuses parcelles entre les puits non cultivées n'ont nulle part été mentionnées dans les rapports d'ESSO. Et pourtant, à Maïkeri, à Poudougum, à Ngalaba et dans bien

d'autres villages où sont forés les puits, les parcelles entre les puits ne sont pas cultivées. Il en est de même pour beaucoup de petits cours d'eau qui sont eux pris au piège par des routes et des pistes qui conduisent ça et là aux puits forés. La construction de ces pistes et routes coupe la plupart des cours d'eau et les bouches car les buses n'ont pas été installées pour faciliter le passage de l'eau. Cela représente des conséquences néfastes en amont et en aval. En effet, les plantes qui se trouvent en amont restent longtemps plongées dans l'eau bloquée et meurent. En revanche, certaines plaines en aval s'assèchent plus rapidement que d'habitude. Cette situation n'a jamais été présentée dans les multiples rapports d'ESSO, alors que les paysans qui la vivent décrivent bien les conséquences tant pour eux-mêmes que pour leur bétail (qualité du pâturage affectée).



Carrière d'ESSO impropre à l'agriculture



Terroirs utilisés temporairement par ESSO, toujours impropre à l'agriculture (Photos : Claudia Frank)

Le projet pétrole a beaucoup plus d'impact sur la vie des populations que le PGE et les rapports d'ESSO nous le font croire. Nous avons décrit plus haut que la stratégie de production de la communauté basée sur le système champs de case – champs de brousse – réserves forestières régulée par la jachère a permis d'assurer la vie et la reproduction des générations depuis les origines. Nous avons également souligné que cette stratégie a été affectée négativement par la colonisation, la culture de coton, les sécheresses et l'installation définitive des éleveurs transhumants dans la zone, mais que ce mode de production a été maintenu par les producteurs agricoles. Nous constatons aujourd'hui que le projet pétrole a conduit à une rupture totale avec ce système de production des familles et partant, des communautés locales.

Nous avons démontré plus haut que le système de production comprend des composantes, qui sont utilisées de manière complémentaire et interdépendante par les communautés locales. Par exemple par:

- L'utilisation des produits provenant de la cueillette de la brousse ou de la forêt en complément de ceux récoltés sur les parcelles cultivées, permettant ainsi aux communautés locales de couvrir leurs besoins alimentaires dans l'année ;
- La mise en jachère des parcelles longtemps mises en cultures et appauvries pour leur permettre de se régénérer en vue de remplacer les nouvelles parcelles défrichées dans une partie de la forêt pour les nouvelles cultures, etc.

Ce système qui a fonctionné depuis les origines a permis aux communautés de vivre en harmonie avec la nature malgré les changements significatifs constatés au lendemain des indépendances marqués par la diminution de la période de jachère, la dégradation des réserves forestières dans certaines zones, l'appauvrissement des terres, etc. dans les régions soudanaises du Tchad dont certaines localités du Logone Oriental. Les principaux facteurs sont la pression démographique due à la forte croissance de la population et l'introduction de la monoculture du coton aux effets pervers connus. Mais ces perturbations n'ont pas bouleversé pour autant la base de reproduction des systèmes d'exploitation des

communautés locales à l'instar du système pétrolier extrêmement destructeur des forêts, des brousses, des jachères, des cours d'eau grâce aux gigantesques machines (des bulldozers énormes, des grues élévateurs, des Caterpillar géants, des gros camions, etc.) qui sont capables d'avalier tout sur leur passage, de perforer n'importe quel obstacle dans tous les sens, soit :

- Pour ouvrir les voies dans les forêts et les brousses afin d'y construire les routes et enterrer divers tuyaux conduisant le fuel (pipeline de dimensions diversifiées) ;
- Eventrer les terroirs pour y prélever les matériaux latéritiques de construction des grands ouvrages de surface (grands bâtiments de stockage, base de vie telle que Komé 5, plateformes des puits, centrales de collecte, etc.) ;
- Perforer les roches les plus dures à plus de 2000 mètres de profondeur pour extraire le pétrole brut; etc.

Les travaux entrepris par ESSO ont disloqué les systèmes de production des communautés locales en :

- rendant impossible l'utilisation des pratiques et des savoirs ancestraux de fertilisation des sols à travers la jachère de longue durée ;
- Dépossédant les communautés locales de leurs brousses et de leurs forêts, en d'autres termes, de leurs ressources naturelles diversifiées et de leurs valeurs culturelles.

Dans les précédents paragraphes, nous avons mis en exergue l'immensité et la diversité des ressources dont regorgent les forêts, les brousses et les jachères pour les communautés. Des ressources alimentaires des communautés rurales non seulement au Tchad mais dans de nombreux pays sahéliens provient des forêts et des brousses. De nombreuses études et recherches ont également démontré que la meilleure stratégie de régénération de la fertilité dans de nombreux pays pauvres d'Afrique au sud du Sahara reste les jachères de longue durée.

Outre sa fonction de régénératrice de la fertilité des terres pauvres, c'est dans la jachère que les communautés locales puisent d'énormes quantités de ressources à travers une large gamme d'espèces végétales qu'elles trouvent rarement dans les parties cultivées du terroir. Les villageois de Maïkeri se souviennent que les jachères étaient des réservoirs de faune et surtout de flore très diversifiée.

Avec le projet pétrole Tchad-Cameroun ESSO a coupé le lien entre le bloc « *Forêts – brousses – jachères* » et les parcelles cultivées. Les paysans ne peuvent plus aller librement pratiquer la jachère ni cueillir des fruits dans la forêt à leur gré. Soit certaines parties du bloc « *Forêts – brousses – jachères* » sont occupées par les puits forés, les carrières ou les centrales de collecte. Soit, certaines restantes, sont prises au piège entre les installations pétrolières et donc difficiles à être exploitées. La situation est identique en ce qui concerne les sites sacrés qui sont mis à découvert et perdent de fait leur pouvoir. Un site sacré est par principe inaccessible pour n'importe qui en dehors des détenteurs du pouvoir mystique qui ont le droit d'y pénétrer et d'y conduire les non initiés.

En fait, pour les paysans, ce n'est pas seulement le puits foré qui pose problème mais la complexité du « package » technique et du dispositif de sécurité qui l'accompagne. En effet un puits foré draine derrière lui :

- Le pipeline par lequel le brut est conduit à la centrale de collecte ;
- Un système électrique qui doit fournir l'énergie nécessaire pour pousser le fuel ;
- Des plateformes de terre compactées autour des puits
- Des routes principales et secondaires reliant les plateformes de puits
- Multiples autres installations

- Un dispositif de sécurité à cause des voleurs. Les services de sécurité réduisent la libre circulation des populations le jour et l'empêchent totalement la nuit⁴¹.

Terroirs déclarés pris temporairement, ne sont pas cultivables et resteront pendant des années non-utilisables :

Un mot sur les terres dites «prises temporairement et restaurées » : des superficies importantes de terres ont été éventrées parfois en plein champs, parfois non loin des villages. Appelées carrières, ces terres décapées et dénudées sont abandonnées par le Consortium après la phase de construction des travaux mais aussi par les villageois parce qu'elles sont improductives. Les travaux ont détruit la vie biologique du sol et le rend impropre à l'agriculture pour des années. Comme développé dans les chapitre précédent, les initiatives de restauration n'ont pas donné les résultats escompté.

Deux systèmes incompatibles

Le vrai dilemme réside dans la cohabitation des deux systèmes incompatibles dans le même espace.

A - D'un côté, un système d'exploitation des communautés locales ayant deux principaux pôles :

- *le pôle **habitations, base de vie ;***
- *le pôle **parcelles cultivées – jachères – brousses – forêts, milieu de vie ;***

B - De l'autre, un système d'exploitation industriel d'ESSO ayant aussi deux principaux pôles :

- *le pôle **base de Komé et de Komé 5, base de production***
- *le pôle **centrales de collectes – système pipelines – pistes et routes – système électrique – système plateformes et puits forés, milieu de production***

Ainsi, en moins de cinq ans, des installations gigantesques de surface ont été mises en place suivies du forage de plusieurs puits de pétrole. Tout d'un coup, les communautés locales se sont retrouvées prises en tenailles par un monde diversifié venu de tous les horizons du monde mais surtout prises au piège dans une enclave industrielle. Du jour au lendemain, elles assistent, impuissantes au démantèlement des différents maillons de leur système de reproduction : très rapidement les pistes, les carrières et les centrales de collectes ont pris d'assaut les forêts, les brousses et les jachères suivies des installations des tuyaux, des lignes électriques, des plates formes et des puits forés dans les champs, dans les habitations moyennant des compensations pécuniaires trompeuses. En somme, c'est comme tout est organisé pour que les installations pétrolières occupent progressivement les différentes composantes des systèmes de reproduction des communautés locales. Et puisque les deux systèmes ne peuvent cohabiter dans le même espace, le système le plus fort et le plus habile va prendre la place du système le plus faible.

3 – 2: Les « villages enclavés » une situation particulièrement préoccupante

Parmi les villages impactés, il y a des villages comme Maïkiri qui se trouvent dans une situation particulièrement préoccupante. Nous les appelons « villages enclavés ». Là la rupture est perceptible dès qu'on entre ces villages.

Le concept de « villages enclavés » a été pour la première fois évoquée dans les années 1998 après l'atelier international d'échange d'informations organisé par la société civile tchadienne à Donia. Pour la première fois, un des participants de la société civile invité à prendre part aux négociations portant sur

⁴¹ Le dispositif a été renforcé ces deux derniers mois à cause de la recrudescence des vols selon les propres propos du Gouverneur de la région le 25 Octobre 2010 à l'occasion de la restitution de l'étude sur les impacts du projet pétrole par le GRAMP/TC. Le Gouverneur a indiqué que l'Etat tchadien a dû déboursé à ESSO deux milliards de francs CFA au titre de dommage pour les vols opérés sur les installations pétrolières.

les barèmes de compensations s'est interrogé en ces termes et nous citons : « comment les paysans de la localité pourront – ils vaquer à leurs occupations au milieu d'un ensemble très complexe d'infrastructures qui seront installées dans leurs champs ? Puits, pipelines principal et secondaires, lignes électriques, carrières, pistes, centrales, habitations,... Comment les villageois vont s'organiser pour aller travailler librement dans leurs champs ? On va se retrouver certainement avec des « villages enclavés » qui finiront par disparaître. Très peu de personnes ont compris le message car à l'époque le concept de « villages enclavés » était utilisé pour désigner les villages difficiles d'accès en saison pluvieuse dans certaines régions inondées du Tchad : le Salamat, certaines zones inondables du bassin du Logone. Ces régions peuvent restés inaccessibles pendant six à huit mois de l'année. C'est-à-dire en d'autre terme qu'à cause des inondations, on peut admettre que ces régions sont « interdites » d'accès pendant un certain temps. Mais ceux qui osent peuvent s'y rendre à conditions de bien s'organiser. Dans le cas de figure des « villages enclavés » situés sur le bassin pétrolier où nous avons séjournés plusieurs heures et même passer quelques nuits avec les communautés le sens du concept est plus complexe. Il s'agit d'une situation où des personnes ou des puissances qui viennent de l'extérieur obligent, avec la complicité des autorités, les « ayant droit » à se soumettre aux conditions les plus contraignantes et humiliantes.

Le nombre des puits forés augmente tous les jours - même en plein cœur de certains villages. Sept à Maïkeri en deux mois dont un dans la cour de l'école. Les « villages enclavés » situés sur le bassin pétrolier vivent dans l'insécurité sous l'emprise des installations pétrolières. Dans l'enclave industrielle, les populations des villages Maïkeri et Poudougouem cohabitent difficilement avec les puits forés parsemés entre les habitations, les champs de case et les champs de brousse. Ces populations assistent impuissantes à la disparition de leur écosystème. Leurs forêts et leurs brousses ont été éventrées par des gigantesques machines du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Les sites sacrés ont volé en éclat. L'initiation, une pratique obligatoire au cours de laquelle les jeunes apprennent à devenir matures n'a plus été pratiquée depuis plus de deux ans. Pour cause, la forêt qui a toujours servi de lieu sacré pour accueillir les jeunes a disparu. « Comment une communauté peut elle survivre sans sa brousse, sans sa forêts ? Où va-t-elle trouver ses repères » Autant de questions complexes qui nous ont été posées sans trouver de réponses.

En un mot, les populations autochtones qui vivaient jusque là en liberté et en harmonie avec leurs environnements se voient du jour au lendemain contraintes :

- A ne cultiver que des spéculations dictées par les agents d'ESSO sur une partie de leurs terres, (par exemple sur le tracé du pipeline des arbres fruitiers ne sont pas permis) ;
- A ne vaquer à leurs occupations qu'aux heures indiquées par les agents de sécurité;
- A se terrer dans leurs cases au coucher du soleil pour éviter d'être pris en « flagrant délit » car, ceux qui osent passer entre les mailles des installations pour aller rendre visite aux parents dans les villages voisins sont systématiquement arrêtés, maltraités et conduits ensuite au poste de sécurité (à Komé base ou à Doba) où ils passent souvent la nuit. Ils sont considérés comme des malfrats capables de poser des actes de vandalisme sur les installations la nuit.
- A se contenter des compensations qui ne remplacent pas les valeurs et conditions perdues et n'ouvrent pas non plus des perspectives pour une vie en dignité.

Il faut souligner ici qu'ESSO ne reconnaît pas ce problème. Encore en 2009 on peut lire dans Land Use Mitigation Action Plan - Annual Individual Livelihood Restoration Report de EEPIC que le résultat le plus important en 2009 est que les unités sociales en risque à cause de l'occupation des terres par le projet ne sont pas des villages entiers mais plutôt des individus ou ménages⁴².

⁴² The major accomplishment in 2009 was the recognition, thanks to sufficient data collection and analysis, that the social units at risk because of Project land acquisition are individuals and households rather than entire villages. Page 3

L'argent de compensations influence réflexion et actions des populations (voir chapitre suivant). Sur le plan social et économique, tout repose sur l'argent issu des compensations. Chacun est dans l'attente de recevoir l'argent des compensations pour satisfaire ses besoins. Le syndrome de gagner sa vie via l'argent des compensations n'a épargné personne dans ces villages. Alors chacun tente le tout pour le tout en défrichant à gauche et à droite pour marquer sa propriété sur les réserves de terres en vue de recevoir des compensations au cas où un puits à forer tombe par là. Nous l'avons dit précédemment, la brousse et la forêt relèvent du domaine de l'Etat et donc ne sont pas compensées. « Comment alors une communauté peut-elle s'organiser sur la base de l'argent facile, fruit d'un arbre coupé à la minute, ou d'un site sacré détruit ? », s'interroge l'ancien chef de village. « L'argent facile ne peut qu'attirer les véreux », conclut-il.

Le risque pour l'environnement et la santé est visible chaque jour pour les villageois. Le risque de contamination des personnes et des animaux par la boue toxique des forages s'aggrave du jour au lendemain. Pour preuve, le 22 octobre 2010, quatre bœufs et deux vaches gestantes ont périés après avoir bu l'eau souillée issue de la boue d'un puits foré à 150 mètres à l'Est du village. La boue souillée non enterrée semble tuer les animaux immédiatement. Qu'advient-il pour la boue souillée enterrée ? Quel sera l'état des sols et des eaux en profondeur d'un terroir après avoir enterré des quantités importantes de boue souillée ?

Mais avant de répondre à toutes ces questions complexes, l'urgence c'est de trouver une solution pour sauver les communautés locales des « villages enclavés ».

3 – 3 : Les compensations, un concept complexe aux multiples conséquences

Pour la société civile et la plupart des autres acteurs avertis, les inquiétudes étaient grandes quant aux impacts néfastes et au risque évident de voir les villages étouffés sous l'emprise des installations pétrolières disparaître. Le gouvernement et le consortium arguaient pour leur part que les compensations pouvaient rétablir les communautés dans leurs droits et que les installations pétrolières ne gênaient pas les activités des villageois. Mieux, les revenus pétroliers allaient servir de levier pour le développement de la région, et partant du Tchad. Qu'en est-il exactement ? Nous allons regarder et analyser le système des compensations avant de jeter un regard sur le développement de la région.

ESSO a indiqué dans son rapport d'activités de juin 2010 que le montant des compensations individuelles s'élève à 7,546 milliards de francs CFA. Malgré l'absence de données complètes sur les revenus tirés des compensations par les communautés, les entretiens et débats à Maïkiri, Madana et Poudougouem ont permis à chacun des membres de la communauté de reconnaître avoir touché en un laps de temps des sommes exorbitantes, inhabituelles, inimaginables. Le montant minimum reconnu est celui déclaré à Madana qui s'élève à 400 000 FCFA. « Un tel montant ne pouvant être perçu par le passé que par quelques rares grands producteurs de coton à la belle époque de la Coton Tchad, qui ont roulé leur bosse nuit et jour dans la brousse », ? s'est ainsi exprimé un vieux sexagénaire présent lors des entretiens. Et il poursuit : « aujourd'hui, avec leurs compensations, même les enfants et les femmes qui n'ont rien fait parviennent à ramasser des millions et deviennent du coup des monstres dans le village ».

Les populations des trois villages ont donc toutes reçu des sommes importantes, sommes versées au titre des compensations individuelles et qui ont permis à certaines familles de s'équiper en matériel agricole, d'acheter des bœufs d'attelage et de construire des maisons solides. Mais cette compensation n'est « qu'un feu de paille » et surtout ne représente rien aux regards des énormes et multiples pertes et effets pervers engendrés par le projet pétrole depuis sa mise en route.

Par la suite nous analysons ce système mis en place par ESSO.

3 - 3 - 1: Absence d'une consultation digne de son nom

Pour ce qui concerne les compensations et les indemnisations dans cette zone du projet, les villageois ont souligné que très peu d'informations claires en provenance du consortium ont circulé pour atteindre les populations des villages qui devraient en bénéficier, après les consultations et /ou négociations précédemment prévues par les responsables de ce projet. Le constat relatif aux visites sur le terrain a fait ressortir que le consortium n'a pas toujours tenu ses engagements, mais il n'a fait que fuir en avant, prenant des décisions concernant les populations de cette zone de projet dans la précipitation, les mettant à chaque fois devant un fait accompli : pas de plan de compensation, improvisation des compensations, imposition des compensations communautaires. Pour la majorité des arbres fruitiers non domestiques mais entretenus aussi bien au village que dans la brousse (nééré, karités, tamariniers, jujubiers, etc.), ESSO⁴³ avait décidé d'en fixer les prix sans consulter, ni les ONG, ni les populations. Cela a été également le cas pour les sites sacrés ou les parties de brousse ayant un intérêt pour les populations (valeurs morales et spirituelles reconnues de tous), qui n'ont pas été pris en compte, parce que selon ESSO, difficilement mesurables. (Absence et /ou insuffisance des consultations en vue de déterminer ensemble avec la population la valeur de leurs biens affectés). Les paiements des compensations aux paysans ont été effectués avant même que le Gouvernement n'ait publié un « Arrêté » portant ouverture de la période d'enquête au cours de laquelle les populations sont sensées exercer leurs droits de recours au cas où ils se sentiraient lésés, etc.

En effet, toutes les étapes du processus de compensation ont été conçues par ESSO ou ses sous traitants allant de l'évaluation des dégâts à la conception de la démarche / instruments des compensations en amont et à leur réalisation sans la participation des populations et ONG.

3 - 3 - 2: Non prise en compte des capacités existantes, notamment de la société civile

Les Collectifs des ONG et ADH (Associations des Droits de l'Homme), la CPPL et la CPPN, depuis le séminaire de Donia en Février 1998, n'a jamais lésiné sur les moyens pour avertir la Banque Mondiale, le Gouvernement et le Consortium des dangers du projet pétrole et pour défendre les intérêts des populations de la zone du projet face aux actions d'injustice dont le Consortium Esso et le Gouvernement étaient les principaux initiateurs mais aussi les principaux facteurs d'obstruction aux principes de transparence. A cet effet, les ONG et ADH ont, non seulement organisé le séminaire de Donia, occasion première où le dossier pétrole du bassin de Doba a été rendu publique, mais aussi organisé des voyages d'échanges des délégués paysans au Nigeria, en pays Ogoni, au Cameroun et d'autres rencontres à l'échelle nationale ou internationale. Ils ont montré à l'époque leur maturité face aux impacts à craindre du projet pétrole. Ce qui avait fait d'eux un partenaire crédible que le Consortium, la Banque Mondiale et le Gouvernement ne pouvaient désormais ignorer.

Certaines initiatives ont été prises par la Société Civile pour pallier aux effets induits de ce projet pétrolier pendant la phase d'élaboration en demandant un moratoire de deux ans pour permettre à tous les partenaires impliqués (surtout les communautés locales qui sont directement concernées) d'apporter leurs contributions ou être consultés à temps pour mieux se préparer. Mais ESSO a choisi une fuite en avant en précipitant les compensations sur la base de certains rapports d'étude élaborés à la hâte sous sa direction (soit disant pour remplir les directives de la Banque Mondiale). Même l'Etude du Plan de

⁴³ ESSO est reconnu comme étant le principal acteur des compensations car étant le chef de fil du consortium pétrolier sur le terrain. Le consortium étant composé d'ESSO, PETRONAS et CHEVRON.

Développement Régional (PDR) qui est d'une importance capitale pour le développement futur de cette région n'avait pas encore été élaboré. Ce document devait faire ressortir les contraintes naturelles et celles qui sont liées à l'exploitation du pétrole, les préoccupations et les aspirations des communautés locales qui sont des aspects constituant les points de repères par lesquels les stratégies conséquentes et propositions de solutions possibles et durables devaient être envisagées.

3 - 3 - 3: Le droit des communautés sur leur principal facteur de production et d'existence n'est pas reconnu par ESSO

Le consortium ne reconnaît pas le droit des communautés sur leur principal facteur de production et d'existence, la terre. Au nom de l'Etat et avec sa complicité, le Consortium pétrolier se limite à verser des montants d'argent pour les cultures et les investissements en ignorant les jachères de plus d'un an. Les terres ne sont pas compensées car relevant de la propriété de l'Etat. Dans le "EEPCI SITE SPECIFIC ACTION PLAN FRAMEWORK" élaboré en 2008, ESSO déclare que cette manière de faire est sensible aux pratiques culturelles et au cadre légal local (Sensitivity to cultural practices and local legal requirements). Nos explications plus haut ont mis en évidence que cette pratique ignore totalement les pratiques culturelles des communautés en refusant de valoriser les jachères, les brousses et les forêts qui regorgent, hors mis les valeurs immatérielles (médecine, spirituelle, ...), des ressources alimentaires des communautés locales et qui sont le principal facteur pour la régénération des sols et donc une garantie pour la durabilité du système de production. ESSO n'a pas voulu prendre en considération que le système de production et la vie des communautés locales reposent sur la combinaison des ressources provenant de Parcelles cultivées, Jachères, Brousses et Forêts. **Le cadre légal au Tchad n'est pas trop clair, car il a permis a ESSO de bâtir son système de compensation sur le fait que la terre appartient à l'Etat. Pourtant la constitution reconnaît les droits coutumiers. Un droit d'usage comme pratiqué aux villages concernés est comparable à une propriété.** ESSO a refusé de chercher une formule pour véritablement compenser le fait que le projet pétrole met en péril le système de production des communautés. Esso a profité des lacunes du droit foncier tchadien pour accomplir ses desseins sous la protection de l'Etat.

Autre point à relever, le mode de calcul d'ESSO basé sur le kcal pour catégoriser les « familles éligibles » en fonction de la superficie. La démarche part de l'hypothèse suivante : « En moyenne un ménage est composé de 8,5 personnes. Une personne dans la région consomme 2000 kcal, donc 500g de céréale. Cela fait 1500kg par an par famille. Cette quantité peut (selon les statistiques du consortium) être produite sur 2,5 ha (600 kg par hectare). Donc si on divise 2,5 ha par 8,5 personnes on obtient 0,3 ha donc 2/3 d'une corde ». Une méthode détachée de la logique du système de production et du mode de consommation des communautés rurales parce qu'elles ne se nourrissent pas seulement que de céréales. Dans ce calcul on ne tient pas compte des autres besoins du ménage ni du fait qu'on ne mange pas seulement des céréales.

Comme nous l'avons souligné précédemment, les communautés rurales consomment une diversité de produits provenant de la cueillette issus des forêts, des brousses et des jachères pendant une bonne partie de l'année et les céréales pendant le reste. Comment ignorer une telle réalité dans une démarche de compensation des communautés rurales ? Et en plus, comment ignorer les résultats disponibles établis par des études et des recherches dans le cadre de nombreux projets de développement depuis les années 80 des communautés rurales ? Ces études ont permis d'établir non seulement le mode de fonctionnement des communautés rurales, mais également, elles ont mis en exergue leurs systèmes d'organisation, de gestion des ressources, de production, etc. De nombreux pays du CILSS⁴⁴ (Niger, Burkina Faso, Sénégal, ...) sont concernés par ces études dont le Tchad.

⁴⁴ Commission Inter Etat de Lutte contre le Sécheresse au Sahel et en Savane

En effet, du document⁴⁵ relatif aux actes du séminaire organisé à Montpellier en France du 02 au 03 Avril 1996, il ressort à propos des caractéristiques économiques et socio culturelles des communautés rurales ce qui suit : Les villages sont constitués en général de deux à trois ethnies majoritaires elles mêmes composées d'une dizaine de familles lignagères (de 50 à 170 personnes par lignages), liées entre elles par des liens parentaux. L'ensemble de ces familles comptent en leur sein environ 100 à 150 unités de production qui comptent chacune une ou plusieurs familles nucléaires, sous l'autorité d'un chef qui assume la responsabilité de la gestion des champs collectifs, des récoltes issues de ces champs et de la répartition des champs individuels aux dépendants. Les objectifs des chefs d'unités de production sont essentiellement l'autosuffisance alimentaire et l'obtention d'un revenu monétaire pour pallier les périodes de soudure. Le patrimoine foncier d'une exploitation est partagé en champs collectifs dont les produits servent à nourrir le groupe familial pendant la période de soudure et de culture et procurent des revenus au chef d'exploitation pour assurer sa fonction sociale, et en parcelles individuelles affectées par le chef d'exploitation à chacune de ses femmes et à chacun de ses fils mariés et de ses frères. La superficie moyenne appartenant à une unité de production peut varier de 13 à 18 hectares pour les moyennes et les grandes unités de production et de 8 hectares pour les petites unités de production. La superficie moyenne par actif⁴⁶ agricole est de 2,3 hectares pour les grandes unités de production et de 1,8 hectare pour les petites unités. Chaque grande unité de production compte en moyenne 9 actifs agricoles et 4 pour une petite. Il se dégage de cette analyse que la plus petite unité de production peut vivre sur une superficie de 7,2 hectares (4 x 1,8) et une grande sur 20,7 hectares (2,3 X 9). Des données confirmées par les résultats du Professeur Dufumier lors de l'université d'été organisée par le Centre de recherche et d'information pour le développement du 2 au 5 Juillet 2008 à Nantes où il a établi que la plus petite superficie nécessaire pour une exploitation agricole est de 5,5 hectares. Une telle superficie peut permettre à un ménage de taille moyenne de 6 à 8 personnes de subvenir à ses besoins par un système d'assolement rotation.

Les communautés rurales ne sont pas des conglomérats d'individus comme ESSO le perçoit mais comme des tissus de groupes bien organisés et vivant en équilibre avec leur environnement. Il faut donc considérer chaque composante de la communauté rurale comme un système qui est à son tour relié à un ensemble d'autres systèmes. Aussi, une approche globale et systémique s'impose pour une meilleure appréhension de la réalité de la communauté locale.

3 - 3 - 4: La destruction de l'environnement favorisé par le système de compensation

Tout le monde affirme que les populations de la zone pétrolière ont reçu beaucoup d'argent par le biais des compensations individuelles, 7, 546 milliards de francs CFA indiqué dans le rapport d'activités d'ESSO de juin 2010. Mais personne ne sait quelles superficies de végétation ont été détruites pour produire cette somme. Combien d'espèces de faune et de flore ont été exterminées ? Combien d'espèces médicinales ont disparus ?

Les défrichements irresponsables constatés au début de cette année à l'annonce de la densification des puits dans les champs pétroliers par ESSO sont un signe alarmant. Au lieu de 300 puits prévus au début du projet, c'est plutôt le triple, voire plus qui devra finalement être forés. Cette nouvelle a aiguisé l'appétit des villageois à gagner des compensations. En dépit d'autres alternatives pour générer des revenus, les villageois font tout pour toucher l'argent de compensations. Le système de production est rompu, donc chacun semble chercher à maximiser l'argent de compensations. Comme ESSO ne compense que les champs cultivés et non les champs en jachère, les concernés ont commencé à

⁴⁵ Gestion des terroirs et des ressources naturelles au Sahel, CNEARC, Philippe Jouve, 1996, pages 78 – 84.

⁴⁶ Personne valide qui participe activement aux différents travaux champêtres et qui est présente dans l'unité de production une grande partie de l'année.

défricher des réserves de jachères, de savanes et de rares poches de massifs forestiers dans l'espoir de capter des compensations, ne sachant pas exactement quel terroir sera pris par ESSO. On assiste évidemment à un défrichement anarchique. De Madana à Maïkéri sur une vingtaine de kilomètre et de Maïkéri à Poudougueum ainsi dans les autres terroirs des villages environnants, on voit à perte de vue des jachères, des réserves de brousses et de forêts dévastées.

Dans chacun des villages de l'étude, tous les villageois ont reconnu avoir défriché au moins un hectare de brousse ces cinq dernières années dans l'espoir d'avoir la chance de gagner les compensations. En partant d'une hypothèse simplifiée que chacun des ménages a défriché au moins un hectare chaque année depuis 2005, on peut en déduire :

- pour Madana : au moins 50 hectares x 5 = 250 hectares détruits
- pour Maïkeur : au moins 122 hectares x 5 = 620 hectares détruits
- pour Poudougueum : au moins 74 hectares x 5 = 370 hectares détruits

Au total = 1240 hectares de végétation détruits, un désastre accablant quand on porte le constat à l'échelle des 36 villages déclarés impactés par ce phénomène selon les données du consortium pétrolier.

Nous constatons donc une destruction des vastes étendues à perte de vue des savanes et des forêts et par voie de conséquences des fruits comestibles, des plantes médicinales, des bois d'œuvre, des pailles pour la construction, de la faune sauvage principale source de protéines des communautés locales depuis de longues années. C'est une rupture des liens ancestraux et de l'équilibre entre les communautés et leurs environnements d'une part, entre les communautés elles-mêmes, leurs générations actuelles et futures d'autre part. Une sorte d'auto-destruction favorisée par le système de compensation d'ESSO.

3 - 3 - 5: Les compensations additionnelles sous forme de formation ne sont pas une solution dans le contexte actuel

Formation en métiers non agricoles

Dès le démarrage de ses activités le consortium a initié des formations non agricoles (maçonnerie, mécanique, couture et autres) pour permettre à des individus qui ont été réinstallés et/ou compensés d'apprendre un nouveau métier. Les formations ont ciblé des individus dits très impactés, c'est à dire ceux ayant reçu une compensation individuelle pour leur terre cédées au consortium, et dont la surface non compensée restante n'arrive pas à satisfaire les besoins alimentaires du ménage (donc en-dessous de 2/3 d'une corde par membre de ménage). Les personnes concernées (éligibles) pouvaient choisir librement leur formation. Vers la fin des activités, d'ici 10 ans, une proportion importante des adultes de la zone pétrolière aura en main un métier non agricole.

Les formations ont lieu dans les villes de Moundou, Doba et autres et selon le métier le temps d'apprentissage est estimé entre 6 et 12 mois. L'individu concerné est boursier, et reçoit 50 000 FCFA par mois, quant à sa famille restée au village, le consortium lui verse des allocations familiales, à hauteur de 4000 FCFA/ enfant/ mois. A la fin de sa formation, une dotation en équipement lui est fournie pour lui permettre de démarrer sa nouvelle activité.

Durant sa formation, le boursier découvre la vie urbaine, et sa famille restée au village vit des allocations. Après son séjour urbain, le formé redécouvre la vie rurale. Les dépendants sans allocations attendent de lui qu'il démarre l'activité qu'il est allé apprendre. Hypothétiquement, pour le consortium, les individus formés pourraient démarrer une activité soit en ville soit dans l'espace pétrolier où des

bidonvilles se créent, et qui ont des besoins en services. Si l'individu formé est motivé et s'aperçoit que le marché villageois est saturé, il aura tendance à s'installer soit dans une ville comme Doba ou soit dans un bidonville pétrolier pour avoir une clientèle. Le consortium appuie aussi ses formés en leur fournissant de la matière première : déchets de bois, ferraille.

Nous constatons plusieurs problèmes :

ESSO vise avec la formation professionnelle des autochtones qui ont perdu des superficies importantes de leurs terres une reconversion socioprofessionnelle. La restauration de leur système productif n'est donc plus possible. La formation reçue devrait leur permettre de vivre en exerçant d'autres métiers dans l'industrie ou le secteur tertiaire. Or il n'y a pas d'emploi dans la région. Pour démarrer une petite entreprise ou artisanat il faut un débouché pour les produits. Il n'y a que le marché de consommation dans les bidonvilles qui se sont créés à côté des bases centrales d'ESSO ou les migrants venus d'ailleurs ont des besoins (assez limités) en produits manufacturés par les artisans. Ce marché est saturé. La formation seule n'est pas une solution et n'ouvre pas des perspectives aux familles concernées. Il manque dans la stratégie d'ESSO le maillon d'emploi ou de marché d'écoulement en cas d'auto-emploi.

Si l'individu formé n'est pas motivé à démarrer son activité, il se peut qu'il ne fasse plus d'efforts physiques rémunérateurs, et se laisse emporter par la vie facile. Pour maintenir son pouvoir d'achat urbain, il peut soit vendre sa dotation en équipement soit vendre des terres soit espérer une éventuelle compensation individuelle. Quant aux familles qui n'ont pas encore eu l'un de leurs membres partir en formation, elles aimeraient aussi passer d'un pouvoir d'achat variable à un pouvoir d'achat constant (bourse) pour le laps de temps accordé à l'apprentissage du métier. Un comportement attentiste vis-à-vis de la formation naît. Aussi, lorsqu'une famille a vu plusieurs de ses membres partir, elle spéculait sur un autre prochain départ, accentuant ainsi le refus volontaire de mise en valeur des terres.

Nous pensons que la décroissance des activités agricoles dans la région est aussi favorisée par ce système de formation, qui crée de l'espoir au sein des familles de générer leurs revenus par d'autres moyens que l'agriculture sans réellement ouvrir des perspectives.

Formation en techniques agricoles améliorées

Nous constatons que des personnes éligibles qui ont été formées dans les domaines de maraîchages, équipées et suivies par certaines ONG ont abandonné l'activité comme en témoigne le constat établi par l'ASSAILD à la fin de sa deuxième année d'accompagnement: « Malheureusement, en année 2, les éligibles n'ont pas mené l'activité comme la campagne passée pour des raisons inavouées. D'aucuns ont avancé la non germination des semences comme raison ; d'autres, le carburant pour les motopompes est évoqué comme une raison de ce manque de motivation. Pour les éligibles maraîchers, JMN devait mettre à leur disposition du carburant pour l'utilisation des motopompes remises par le projet ; ce qui nous semble un faux argument dans la mesure où la campagne passée, certains ont payé la main d'œuvre pour l'arrosage des planches (cas M. Nanihorngar de Danmadja qui dépensait 7.000 FCFA par semaine pour cela). Mieux, ils ont bénéficié des équipements qui devaient leur permettre de travailler sur des superficies plus grandes que la campagne écoulée. En recevant les équipements, les éligibles étaient très contents et on était en droit de dire que la campagne suivante serait bonne ; mais malheureusement l'activité n'a pas été menée comme en l'an un. Certains éligibles ont même vendu ces équipements»⁴⁷.

L'insuffisance des mesures de formation pour compenser les pertes des terres est également mise en évidence dans l'évaluation conduite par le Groupe d'Étude des Populations Forestières Équatoriales en 2007. L'évaluation conclut que le revenu généré suite aux formations ne représente que 10% des

⁴⁷ Rapport final du projet « agriculture améliorée » Juillet 2008 – juillet 2010, ASSAILD, pages 18.

pertes de revenus agricoles. Ces formations ne compensent donc pas du tout les préjudices subis par les concernés⁴⁸.

3 - 3 - 6: Destruction de la cohésion sociale

Nous avons démontré comment le projet pétrole conduit à une rupture du système de production dans la zone et détruit par là également l'organisation sociale des populations. Le système de compensation inadapté contribue à une accélération de la destruction de l'organisation et la cohésion sociale. Nous assistons à différents phénomènes induits par les compensations :

Il y a des **conflits récurrents** entre les frères et les sœurs, endémiques entre les communautés sœurs autour des ressources qui diminuent (terres, pâturages, forêts) et des nouvelles ressources comme les compensations. C'est le cas entre les communautés de Poudougoum et de Maïkiri, de Bendoh, de Ngalaba, de Bédia.

La perte de pouvoir à tous les niveaux et l'irresponsabilité des différents acteurs : au niveau familial où l'autorité parentale est foulée au pied, par exemple les enfants font ce qu'ils veulent avec l'argent, se marient entre frères et sœurs en violation des lois et règles sacrées prohibant l'inceste, certains chefs de familles volent leurs stocks de sécurité pour vendre afin de s'offrir en continu l'alcool après avoir dilapidé l'argent des compensations ; au niveau de la chefferie traditionnelle, c'est le comble car certains chefs sont devenus des voleurs pour leurs communautés à cause des 10% qu'ils prélèvent systématiquement sur les compensations. D'autres prennent des commissions en contre partie pour faciliter l'accès à un emploi qui n'est parfois pas gagné, ou pour permettre à certaines communautés d'occuper anarchiquement les réserves de terres dans l'optique de bénéficier des compensations. Les effets pervers de ces comportements observables au sein des communautés sont : l'hypocrisie et le mensonge qui entretiennent les relations de méfiance, la tendance généralisée à avoir le gain facile, les actes de vandalisme (violence au sein des couples, bagarres fréquentes dans les départs de boissons), consommation abusive d'alcool et du tabac surtout au sein de la classe des jeunes, vagabondage des jeunes à la longueur de journée. Il y a aussi des mariages de plusieurs femmes après avoir touché les compensations sans se soucier si on est capable de nourrir les membres de sa famille.

L'inertie et l'esprit d'attentisme constatée à tous les niveaux : c'est le syndrome de « chacun attend son tour de compensation » qui se développe partout dans les esprits pour deux raisons : le projet de formation des personnes éligibles lancé par Esso et l'annonce du nombre important des puits à forer (plus de 1000 contre 300 annoncés au départ). Alors des comportements attentistes naissent : Attente de la compensation individuelle ; Attente qu'une entreprise sous traitante vous fasse appel pour un travail temporaire ; Attente d'une restitution de terres et que l'on vous forme en agriculture améliorée.

La prostitution et les naissances indésirées ont augmenté considérablement selon les témoignages des femmes lors de nos réunions. En effet, à l'occasion de la visite d'échange organisée par la CPPL du 08 au 10 Octobre 2010 sur le site pétrolier, les chefs de canton du Logone Occidental ont non seulement constaté avec stupéfaction la dévastation des brousses, l'occupation des champs des paysans par les puits de pétrole, la mort de plusieurs arbres, etc., mais ils ont également écouté des témoignages accablants des femmes venues très nombreuses, à la rencontre de Maïkeri. Certaines ont expliqué comment les travailleurs blancs ont réussi à les manipuler avec l'argent et nous les repreneons : « d'abord, ils vous jettent un billet de 10.000 francs CFA bien propre au passage au village ou au

⁴⁸ Chad Resettlement and Compensation Plan, Evaluation Study, Robert BARCLAY et George KOPPERT, Paris 2007: The evaluation found that agricultural training and off-farm training have only supplemented household income. Survey results indicate that the improvement in average household income attributable to training to date is probably equivalent to less than 10% of the agricultural income lost as a result of project land impacts, page 14.

champ, puis ils reviennent deux à trois heures plus tard vous donner encore 30 à 50.000 francs CFA et cette fois ci en indiquant de les suivre au camp situé non loin du village. Tentées par l'argent, certaines parmi nous se rendent au camp et là, ils nous demandent de montrer nos seins qu'ils tripotent à travers le grillage, quelquefois, certains parviennent à nous infiltrer dans leurs chambres moyennant 50 à 100.000 FCFA. Ce sont en général des blancs ou des personnes rouges, rarement des noirs ».

3 - 3 - 7: Les prélèvements des 10% des compensations, une violation des droits favorisé et protégé par le Consortium et le Gouvernement

Donner 10% pour avoir un marché, payer un forfait à un responsable dans n'importe quel service de l'Etat, sont devenus des pratiques normales, voire presque institutionnalisées au Tchad ces dernières années. Mais on ne pouvait imaginer que cela puisse être répercuté jusqu'au niveau des autorités traditionnelles, dernières barrières et garantes des valeurs morales. Celles-ci prélèvent presque systématiquement les 10% sur les compensations données aux paysans qui ont perdu l'essentiel de leur capital de reproduction (la terre). Cette pratique a commencé timidement en 2000 dans certains cantons pour se généraliser entre 2002 – 2005, période marquée par les versements massifs des compensations (de l'ordre de 6,5 milliards en 2005, le montant total a atteint 7,5 milliards en 2010). La dénonciation de cette pratique par les organisations de la Société Civile et le GIC a permis de ralentir le phénomène en 2007. Malheureusement, certains chefs de canton ont repris les prélèvements des 10% sur les compensations cette fois – ci bien organisés avec la complicité des agents d'ESSO et les autorités locales au vu et au su de tous sans être inquiétés.

En effet, au lieu de payer les compensations dans le village des concernés et en présence des membres de la Société Civile qui se sont portés volontaires, les agents d'ESSO obligent les villageois concernés à percevoir leur dû chez le chef de canton et en l'absence de témoins gênants. Pour ce faire, les villageois sont convoqués chez le chef de canton avec la ferme instruction de venir seuls. Le chef de canton et les agents d'ESSO prennent souvent le soin de préparer les villageois quelques jours avant la date prévue. Par peur que les agents d'ESSO et les chefs ne donnent pas les compensations dues, les concernés n'osent même pas informer les ADH sur la date de paiement des compensations. Celui qui communique la date aux ADH risque de perdre la totalité de sa compensation. C'est au moins la menace avancée par les chefs. Les démarches entreprises par les membres de la Société Civile locale auprès des autorités régionales sont restées lettre morte. ESSO refuse de communiquer les dates de paiement à la société civile. Il semble que le butin serait partagé avec les autorités supérieures de la région, raison pour laquelle le chef de canton n'a jamais été inquiété malgré les multiples plaintes portées à son égard par les villageois, et qui sont restées sans suite.

3 - 3 - 8: La prestation par les ONG tchadiennes de développement dans le cadre des compensations communautaires

Retenons d'abord que les compensations communautaires dans la zone pétrole sont entourées d'une opacité et d'un flou et les villageois ne savent pas à quoi ils ont droit. ESSO n'explique pas aux concernés comment les pertes ont été évaluées et distribue les compensations comme des cadeaux. Par exemple Mbanga a reçu un bâtiment scolaire et deux forages pour la perte de 14 ha de brousse; Ngalaba a reçu un bâtiment scolaire et un forage pour la perte de 157 ha de brousse et Mouarom a reçu rien du tout pour la perte de 40 ha de brousse⁴⁹.

Depuis le début du projet il y a des ONG de développement américaines qui travaillent pour le compte d'ESSO en tant que prestataires de service pour mettre en œuvre des projets de développement

⁴⁹ Chad Resettlement and Compensation Plan, Evaluation Study, Robert BARCLAY et George KOPPERT, Paris 2007, Page 13.

financé ou bien directement par ESSO (action caritative) ou bien dans le cadre des compensations communautaires et individuelles additionnelles (formation), notamment Africare et ORT. En 2008 quatre ONG tchadiennes ont également accepté de faire la prestation pour JMN, sous-traitant d'ESSO pour les compensations communautaires, qui a pris la relève de la GTZ-IS⁵⁰. Il s'agit de BELACD-Doba, BELACD-Moundou, Baobab et ASSAILD. Une motivation mis en avant était qu'elle cherchaient à se mettre au service des populations pour assurer que les populations profitent mieux des compensations communautaires. Les expériences ont été amères. BELACD-Doba a du faire l'expérience :

- Absence de collaboration cohérente entre les quatre et avec JMN à cause de l'absence de moments de concertation ;
- Changement permanent des personnes de contact au niveau d'ESSO et JMN ;
- Non respect des choix des populations, résultat des animations du personnel de BELACD. JMN a dans plusieurs cas changé le choix et fait l'exécuter par une autre ONG;
- Des services médiocres offerts dans le passé par ces acteurs intermédiaires. A Madana, cinq paysans dits « éligibles » sur sept ont perdu la moitié de leurs animaux donnés au titre des compensations par une ONG parce que les moutons et les taurillons sont arrivés à destinations malades et épuisés.

Non retenons des différents échanges d'autres problématiques de cette collaboration :

- Par cette collaboration les ONG envoient un message implicite que le système de compensation conçu par ESSO est bon et nous nous mettons à disposition pour la mise en œuvre. Hors il y a un consensus au niveau des acteurs de la société civile que le système n'est pas du tout adapté. Cette collaboration a destabilisé les ONG même mais surtout la collaboration au sein des réseaux.
- Des ONG de développement sont discréditées au niveau des populations.
- Les populations développent un sentiment d'être abandonné par les OSC du moment où ces ONG se mettent au service d'ESSO.
- Il devient difficile de séparer la responsabilité de ces ONG de celle de Esso dans la situation qui est mise en place.

3 - 3 - 9 : La multiplicité des sous traitants et leur instabilité ne permet pas d'assurer le suivi des compensations

De 2003 à 2010, nous comptons dans le cadre de la réalisation des compensations les principaux sous traitants d'ESSO qui sont : ORT, GTZ-IS, JMN et depuis Septembre 2010 ISM Consul. En fait, un sous-traitant principal tous les deux ans. Est-ce sont les résultats insignifiants réalisés par ses sous-traitants qui causent le départ ? Sur le terrain, les communautés ne se retrouvent pas parce qu'elles ne savent à qui s'adresser pour réparer les erreurs puisque chacun des sous-traitants qui arrivent met la responsabilité des manquements constatés sur les infrastructures réalisées sur son prédécesseur : GTZ-IS sur ORT, JMN sur GTZ-IS et probablement ISM Consul sur JMN. Une fois que la réception des infrastructures réalisées dans le cadre des compensations est consommée, le suivi n'incombe à personne, idem pour les imperfections constatées.

La complexité a été davantage constatée au niveau du nombre des sous traitants qui interviennent dans le processus. Ce n'est pas le sous traitant principal qui réalise l'opération de compensation. On peut trouver une succession de deux à trois sous traitants pour réaliser une compensation. Pour illustration, prenons deux exemples de compensations communautaire et individuelle :

⁵⁰ Agence allemande de développement

- Compensation communautaire dans le cas des infrastructures scolaires ou sanitaire : le sous traitant principal engage un second chargé de l'animation, un troisième qui s'occupe de la construction. Et souvent, il n'y a pas de concertation entre les sous traitants ;
- Compensation individuelle dans le cadre des personnes « éligibles » : en plus du sous traitant principal, un deuxième organise la formation, un troisième réalise la formation et un quatrième fournit les équipements. Là aussi, il n'y a pas un cadre de concertation.

Sur le plan financier, la multiplication des sous traitants se traduit par des coûts élevés de prestation. Aussi, on arrive à la fin des compensations avec des montants très élevés. Par exemple, le taurillon que le paysan peut acheter à 100.000 FCFA directement au marché lui revient à 300.000 FCFA, voire plus au titre de la compensation individuelle. Un forage de 1.000.000 FCFA revient à 8 à 10 millions FCFA au titre de la compensation communautaire, etc.

3 - 4 : Le développement promis n'a pas eu lieu

Le développement est invisible aux villages. 7 ans après la commercialisation du premier baril nous devons constater que les actions de développement envisagées dans les Plan de Développement Régional n'ont pas été mises en œuvre. Au contraire, la situation s'est dégradée dans la plupart des villages. Concernant les services de santé, elles n'existent pas dans la plupart des villages reculés. Et au cas où un centre de santé existe dans un village, il se résume en une petite salle vide. Les villageois de Maïkeri et de Poudougouem parcourent 10 à 20 kilomètres pour aller se faire soigner au centre de santé de Miandoum, un service offert par une communauté religieuse, ceux de Madana se font soigner au centre de santé des sœurs à Donia à 20 kilomètres ou à Mbikou, le chef lieu de la Sous préfecture.

Au plan scolaire, les enfants se contentent de suivre les cours sous les hangars assis à même le sol ou mieux sur des briques. Les enseignants sont des maîtres communautaires de niveau troisième en général ou en dessous. Ceux-ci sont des natifs du village qui, n'ayant eu la possibilité de poursuivre les études se retrouvent au village et deviennent des enseignants. « Nous nous débrouillons avec nos enfants qui acceptent d'aider leurs petits frères, autrement les enfants seront abandonnés à eux-mêmes », expliquent les parents. Dans beaucoup de cas, le même maître communautaire donne les cours dans deux à trois classes (CP1 au CE1 ; CE2 au CM1). Les filles se marient très tôt et n'atteignent pas le niveau CM2 dans la majeure partie des cas. Une subsistance de 15 à 25.000 francs CFA est remis au maître communautaire en théorie pour l'aider à subvenir à ses besoins. Mais dans la réalité, les maîtres communautaires accusent plusieurs mois d'arriérés de subsistance.

Les autres structures de développement n'existent non plus dans ces villages : pas de marché, pas de système d'épargne et de crédit. Les structures d'organisation à la base sont très faibles.

Dans les trois villages et ailleurs un développement n'est pas perceptible. Nous constatons que les mécanismes mis en place en partenariat avec les principaux partenaires pour assurer une bonne gestion et une utilisation des ressources pétrolières pour un développement durable n'ont pas été mis en œuvre ou sont inadéquats. Les plus connus sont le Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers (CCSRP) et le Fonds pour les Actions Concertées et les Initiatives Locales (FACIL). Le FACIL faisait partie des mesures prévues pour atténuer les effets négatifs du projet dans la zone. Il était opérationnel entre 2002 – 2004 avec un comité de pilotage et une unité technique. Par ailleurs, un Plan de Développement Régional des zones concernées par l'exploitation pétrolière a été élaboré et devrait servir d'instrument de base pour une meilleure utilisation et une gestion efficiente des revenus. Ce plan n'a jamais servi pour orienter les actions de développement lancées sur les fonds pétroliers.

Un argument clé des acteurs du projet pétrole était que les revenus permettront de financer les actions de développement. Il y a d'abord les revenus destinés aux secteurs prioritaires. Nous ne développons pas cet aspect, car il n'y a aucun projet ou programme dans la zone qui est mise en œuvre grâce à ces ressources. Nous résumons ici des constats faits dans l'étude sur les 5% des revenus destinés à la région productrice de pétrole.

L'espoir de la région pour le financement de son développement reposait donc sur les 5% destinés à la région productrice. Nous reprenons ici l'essentiel de l'étude⁵¹ menée au début de l'année pour rappeler que ces moyens n'ont pas produits les effets escomptés. Les 5% des revenus pétroliers alloués à leur région sont une autre forme de compensation additionnelle qui devrait en toute logique servir à satisfaire les besoins (eau potable, accès aux soins primaires et à l'éducation de base) et les préoccupations des communautés locales (pistes rurales, aménagements des plaines agricoles, micro crédits, équipements agricoles).

Sur un fonds total de 687 314 204 702 FCFA des revenus pétroliers directs rapatriés depuis l'année 2004 jusqu'à la fin de l'année 2008 par le Ministère des Finances et du Budget, 34 259 664 167 FCFA⁵² ont été destinés à la Région Productrice, soit environ 4,98%. Ces fonds ont permis, à trois (3) Comités Provisoires de Gestion des Revenus Pétroliers décrétés de réaliser des grands travaux publics : construction des hôpitaux de district, des marchés modernes, des gares routières, des bâtiments de lycées et d'écoles, ... adduction d'eau potable et électrification de villes, des châteaux d'eau. Sans oublier les fonds importants investis dans les opérations de micro crédits distribués tout azimut dans tous les six Départements de la région et les fonds de solidarités plus circonscrites à quelques localités. Nous constatons que ces moyens ont été engloutis dans les infrastructures pharaoniques dans les grandes villes. Plus de 34 milliards⁵³ de francs CFA ont été engloutis dans les grandes infrastructures non fonctionnelles dans les grandes villes comme Doba, Bébédjia, Mbaïbokoum aux dépens des populations de plus de 1000 villages qui croupissent dans la misère (pas de points d'eau potable, de centres de santé, de salles de classes, de pistes utilisables en toute saison).

Les mécanismes jusque-là mis en œuvre pour l'utilisation des 5% des revenus pétroliers n'ont respecté, ni la principale base juridique (revenus additionnels), ni les principes fondateurs, notamment la mise en place des Collectivités Territoriales Décentralisées, le choix des domaines et des échelles d'investissements, la participation de la communauté et le principe d'appropriation des investissements par la population, le tout en vue de réduire la pauvreté.

Par rapport aux trois principes de base pour une utilisation efficiente des 5% des revenus pétroliers que nous avons évoqués voilà nos conclusions :

1. Les 5% des revenus directs constituent des ressources additionnelles :

La réalité est autre :

- **Les 5% ont été la principale source de financement des projets réalisés par le gouvernement dans la région ;**

C'est une utilisation arbitraire des 5% des revenus pétroliers en lieu et place des 65% des redevances et 70% des dividendes qui devraient financer les secteurs prioritaires. Les équipes du CPGRP qui se sont succédées ont utilisé les 5% des revenus pétroliers pour réaliser des constructions gigantesques dans les grands centres urbains qui relèvent plutôt de l'utilisation des 65% des redevances et des 70%

⁵¹ Miankéol, Djéralar : Etude sur l'utilisation des 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrice, Moundou, Mars 2010, voir : http://www.erdoel-tschad.de/images/stories/materialien/Etude_revenus_petroliers_Doba.pdf

⁵² Rapport d'activités 2008 du Collège de Contrôle et de Surveillance des revenus pétroliers

⁵³ Miankéol, Djéralar : Etude sur l'utilisation des 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrice, Moundou, Mars 2010, voir : http://www.erdoel-tschad.de/images/stories/materialien/Etude_revenus_petroliers_Doba.pdf, page 10.

des dividendes. La plupart des investissements réalisés obéissent à des objectifs politiques et non de développement. Les 5 % sont un droit légitime pour faire face à la situation qui prévaut dans le territoire sous exploitation par rapport aux autres. Ainsi, ce complément est un plus pour le territoire concerné par rapport aux autres mais correspondant à une compensation relative aux dégâts et autres inconvénients subits. La région du Logone Oriental n'a pas, en plus des 5% des revenus pétroliers des revenus qui lui sont attribués par la Constitution, eu sa part dans la répartition des 65 % des redevances et des 70% des dividendes destinés aux secteurs prioritaires, tel que prescrite dans la loi 002 de juillet 2003.

- **Les grands centres ont reçu la grande part des 5% au détriment des zones les plus touchées par les travaux d'exploitation du pétrole ;**

Normalement, les populations des grands espaces pétroliers de Miandoum, Bolobo, Ngalaba et Komé devraient figurer au premier rang des bénéficiaires des 5% des revenus pétroliers alloués à leur région. Comme les compensations, peu de revenus issus des 5% des revenus pétroliers ont été mis en œuvre pour améliorer les conditions de vie de ces communautés sur lesquelles retombent les risques directs de l'exploitation. On l'a constaté aussi bien pour les grandes infrastructures ou les structures de base, les communautés de Miandoum et autres situés sur le site pétrolier n'ont pas fait l'objet d'attention particulière de la part des différentes CPGRP qui se sont succédés.

2. Les 5% des revenus directs sont destinés aux collectivités décentralisées :

- **Les décisions d'affectation des 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrice ont été prises en hauts lieux (Présidence de la République ou Ministère) sans une participation des communautés concernées ;**

Par rapport aux décisions d'investissements prises au sommet (Présidence de la République, Ministères), les raisons déterminantes sont politiques et donc les investissements décidés lors des visites spectaculaires des autorités sur le terrain « chez le gouverneur », ne peuvent pas répondre adéquatement aux véritables demandes des communautés.

En effet, une des difficultés constatées dans la gestion des 5% des revenus pétroliers alloués à la Région productrice est la faible capacité du Comité Provisoire de Gestion des 5% des revenus pétroliers à s'affirmer face aux autorités centrales et son incapacité à décliner une stratégie claire d'intervention qui lui permet de financer sur la base des demandes des populations locales et en complément aux interventions des ministères sur le budget national.

3. Les 5% des revenus directs sont destinés aux dépenses de réduction de la pauvreté dans la région productrice :

- **Les infrastructures réalisées répondent peu aux besoins des populations pauvres ;**

Dans la région productrice, un plan social de modernisation a été initié par les autorités pour développer la région. Une trentaine de milliards de revenus pétroliers issus de 5% des revenus pétroliers ont été engagés à la construction des infrastructures qui sont loin de servir au déclenchement d'une véritable dynamique de développement. Le CPGRP a complètement refusé de s'appuyer sur le Plan de Développement Régional (PDR).

Des mécanismes prévoyaient que les revenus pétroliers devaient être destinés prioritairement à améliorer les conditions de vie des populations tchadiennes pauvres. En outre, une des priorités de la SNCRP est le développement du monde rural dont dépend la majorité des pauvres. A cet égard, toutes les politiques de croissance et de réduction de la pauvreté doivent accorder une attention particulière au monde rural. On se demande alors pourquoi le CPGRP n'a suivi les recommandations de la SRNP qui un document de référence élaboré par les tchadiens ?

Pour souligner notre conclusion nous citons le GIC: « Le Tchad avance sur la voie du développement mais le manque de capacité d'organisation, de coordination et peut-être de volonté politique font que les allocations des finances publiques ne sont pas encore suffisamment arrimées aux priorités sectorielles annoncées dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté n°2 (SNRP-2) ». Le GIC ajoute « toute politique économique cohérente doit avoir un plan stratégique de développement comme de réduction de la pauvreté axée sur des objectifs prioritaires définis, idéalement, après consultation avec tous les acteurs de la Nation ».

- **Les infrastructures ont été réalisées sans contenu (équipements, personnel) pour la plupart. Il se pose donc un réel problème pour leur opérationnalité;**

Beaucoup d'infrastructures ne sont pas fonctionnelles, fautes d'équipement ou de personnel, elles sont tombées en panne, d'autres ne répondent pas aux préoccupations des populations. Comme on l'a souligné, le développement est un processus dynamique qui ne s'opère pas par la juxtaposition des infrastructures. Les 5% des revenus pétroliers pourraient, par exemple, être utilisés pour le renforcement des capacités des enseignants, les fournitures scolaires et les équipements nécessaires pour le fonctionnement des écoles.

- **La surfacturation et autres pratiques de mauvaise gouvernance ont conduit à un gaspillage des fonds disponible ;**

La mauvaise gouvernance et l'impunité sont parmi les principaux facteurs d'accentuation de la pauvreté, comment améliorer la gouvernance des 5% des revenus pétroliers indispensable pour une répartition équitable des ressources ainsi que leur utilisation efficiente?

- **Les résultats dans le domaine de la Micro finance sont décevants. Les opérations ont été lancées sans s'appuyer sur les capacités existantes ;**

Le CPGRP n'a pas cherché à utiliser les canaux de certaines institutions qui ont abattu un travail important en matière d'épargne et de crédit dans la région ? Par exemple l'expérience de l'Association pour le Développement de l'Épargne et le Crédit (ASDEC) qui s'est investi dans les activités de micro finances depuis de longues années.

Perspectives inquiétantes : Les prérogatives du CPGRP annoncées pour 2010 – 2011 ne font aucune allusion aux véritables demandes issues des communautés. Hôpital régional de Doba (4 658 517 550 FCFA), Université sous régional (3 135 067 415 FCFA) et Ecole Normale des Instituteurs (1 498 892 595 FCFA), plus de 9 milliards de francs CFA) Trois grands projets présidentiels qui sont engagés laissent pratiquement peu de revenus. Sans oublier le projet de construction d'un Aéroport international. Concernant les Collectivités territoriales décentralisées, rien n'annonce la possibilité de les voir opérationnelles dans un futur proche. Et même si on a annoncé que des élections locales sont prévues pour la fin de cette année, rien n'indique que cette opération aura lieu compte tenu des multiples promesses non tenues par le passé. Aucune volonté politique de favoriser le lancement du processus d'élection des Collectivités Territoriales décentralisées ne se dessine à l'horizon.

RECOMMANDATIONS

1 Questionnements

Les membres du Groupe Tchad souhaite de contribuer à la paix, le respect des Droits de l'Homme et un développement durable au Tchad. L'étude devrait permettre au Groupe Tchad, ses membres et leurs partenaires d'approfondir leur réflexion comment y arriver dans un contexte d'exploitation des ressources. L'analyse dans ce rapport a dégagé des défis auxquels nous faisons face. Avant de proposer des recommandations nous présentons ici les questionnements qui devront orienter les recherches des solutions :

- *Comment définir et construire une stratégie d'exploitation responsable qui pourra permettre aux populations affectées de vivre en paix et en dignité ? L'option portée sur les compensations basées sur l'argent (accepté à l'époque par la société civile) doit être repensée pour parer aux conséquences dramatiques et pour faire face aux effets pervers que cela engendre.*
- *Comment faire pour amener les principaux acteurs à réparer les dégâts et injustices ?*
- *Comment mobiliser l'Etat et ses principaux partenaires au développement qui prônent la protection de l'environnement et qui se sont tous engagés à tous mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du millénaire ?*
- *Comment mobiliser les communautés des citoyens active et responsable soucieux de l'avenir de leurs progénitures?*
- *Comment faire pour que la société civile qui oeuvrent depuis des années pour une exploitation du pétrole respectueuse des droits des populations et de l'environnement dans une perspective de développement durable regagne sa dynamique et cohésion ? Et comment aider les ONG à sortir de la logique du consortium quand certaines persistent à justifier leur positionnement bien qu'elles soient prises dans leurs propres pièges ?*
- *L'espace pétrolier ne va pas s'arrêter à ce niveau mais va continuer à s'étendre : Esso planifie de nouveau puits et infrastructures. Quels mécanismes doivent être mise en place pour ne pas aggraver la situation déjà trop précaire pour les populations ?*
- *L'espace pétrolier ne va non plus pas s'arrêter à Doba mais va s'étendre dans d'autres zones du Tchad. Comme éviter la reproduction d'un tel désastre dans les nouveaux sites ?*

2 Stratégie pour un changement

Nos recommandations ne sont que des pistes de réflexion. Ces idées doivent être discutées davantage.

Nous proposons de réfléchir sur deux axes :

- **Plaider pour réparer les injustices et les préjudices causés aux communautés**
- **Concevoir et promouvoir une stratégie globale d'exploitation responsable en vue de permettre et de créer un avenir pour les populations de la région**

ESSO est l'acteur principal dans la situation actuelle. C'est ESSO qui doit réparer les préjudices causés. Le gouvernement doit prendre plus de responsabilité envers ses populations. Nous avons constaté une absence totale ou une très faible présence de l'Etat sur le terrain aux côtés des populations affectées par les opérations pétrolières. Les représentants de l'Etat au niveau local et national ignorent trop souvent les problèmes causé par les compagnies, sont corrompus par les compagnies, et échouent dans leur rôle de défense des populations.

Cependant il est urgent de regarder au delà de la réparation et de démarrer un processus ayant comme objectif de concevoir une stratégie globale d'exploitation responsable. Les étapes du processus, les

lieux et niveaux de réflexion doivent être encore défini. Cependant il nous semble évident que la Société civile pourrait et devrait jouer un rôle moteur pour lancer et intéresser les acteurs du projet pétrole pour ce processus. La participation active des populations concernées, des services et ministères et des entreprises est indispensable pour arriver à des stratégies adéquates.

► **Réparation des injustices et des préjudices causés aux communautés :**

Concernant les compensations individuelles, deux situations à corriger se présentent :

- Des irrégularités ont été constatées par un bon nombre des personnes compensées (surfacturation des équipements agricoles, équipement non fonctionnel, etc.). Pour cela, il nous semble nécessaire de faire une étude exhaustive dans tous les villages de la zone en vue d'établir une situation totale des personnes éligibles concernées par la situation ;
- Un nombre important de personnes éligibles ont bénéficié des formations professionnelles dans plusieurs domaines mais ne sont pas opérationnels soit, parce que ne disposant pas d'équipements de travail qui leur ont pourtant été promis, soit de n'avoir pas trouvé un emploi (plus nombreux). Il est urgent de plaider pour la mise en œuvre d'une politique efficace de réinsertion de ses personnes formées qui n'arrivent plus à s'insérer dans l'agriculture.

Concernant les compensations communautaires :

Les communautés locales ont perdu une gamme diversifiée de leurs ressources naturelles et culturelles (site sacré, réserves de faune et de flore, cours d'eau, jachères, etc.). Ces ressources constituent pourtant le socle de reproduction des systèmes de production des communautés. Malheureusement, ESSO n'a élaboré aucun instrument d'évaluation de ces ressources qui doivent être impérativement prise en compte dans les compensations communautaires. Ces dernières ont été réalisées sur la base d'une liste d'infrastructures et d'équipements préalablement choisis par ESSO. Certains villages ont bénéficié des compensations communautaires injustes, d'autres rien du tout (tels que Poudougum, Maikeri, etc.) alors que des dommages importants ont été causés dans leur terroir. Il faut restaurer ces villages dans leurs droits par des compensations justes.

L'accès à l'information sur les montants des compensations communautaires reste très restreint. ESSO devrait publier une liste avec tous les montants de compensations communautaires afin que les populations sachent le taux/valeur de la compensation reçue et si elle correspond effectivement aux valeurs perdues.

Concernant les défrichements anarchiques : pour avoir la chance de bénéficier des compensations, les villageois défrichent des vastes superficies puisque ESSO ne compense que les parcelles en culture ou en préparation (donc défrichées). Les jachères de plus d'un ans sont considérées comme brousse et donc sont exclues des compensations individuelles. Et puisque personne ne sait où les futurs puits seront forés, alors chacun essaie de maximiser sa chance en défrichant ses réserves de terres, ses jachères, voire empiéter dans les domaines qui ne lui appartiennent pas. Aussi, pour mettre fin à cette pratique, il faut exiger que ESSO rende compte d'une part, le plan globale de forage des puits et organiser d'autre part, une large campagne de sensibilisation et de conscientisation des villageois sur les effets néfastes des défrichements anarchiques. Il faut plaider qu'ESSO corrige ce principe et compense tout terroir que ce soit champs cultivés, jachères ou forêts. Cela dans le cadre d'une nouvelle politique de compensation (voir ici-bas).

Concernant les prélèvements des 10% des compensations par certaines autorités locales : exiger d'ESSO la publication des plans de compensation et d'organiser les séances de compensation directement dans les villages concernés. Faciliter la participation des organisations de la société civile qui ont la confiance de populations comme témoin. Faire un plaidoyer auprès de l'association des chefs de cantons en l'aidant à porter la problématique à la plénière de la prochaine Assemblée Générale. Le

Gouvernement, qui a officiellement interdit les prélèvements des 10%, doit suivre ces pratiques et prendre des sanctions juridiques vis à vis de ceux qui ne se tiennent pas à cette interdiction.

Concernant la situation des « villages enclavés » : les risques de voir les populations locales sur les champs pétroliers soient obligés de se déplacer ont été évoqués par certains représentants de la Société Civile. Aussi, avaient – ils interpellé le Gouvernement et la Banque Mondiale à faire pression sur le Consortium pétrolier à élaborer un plan de déplacement des villages qui se retrouveraient pris en tenailles par les installations pétrolières. Aujourd’hui, on constate sur le terrain les difficultés rencontrées par les villageois de mener à bien leurs activités car, pris en tenailles par le complexe puits forés, lignes électriques hautes tensions, carrières, pistes, centrales, ... Il faut commencer, sans plus tarder les réflexions sur un processus pour redéployer ces villageois dans d’autres zones. Les populations ainsi que des organisations de la société civile qui ont la confiance des populations doivent être associé à l’élaboration d’un tel projet de réinstallation.

Concernant les carrières, qui sont une zone de maladies et de dangers pour les populations et les bétails : Le consortium doit refermer et reboiser toutes les carrières afin qu’ils ne soient plus une source de danger et servent de nouveau aux populations.

► Concevoir et promouvoir une stratégie globale d’exploitation responsable en vue de permettre et de créer un avenir pour les populations de la région

- *Envisager d’autres schémas stratégiques de compensations en prenant le soin d’intégrer les trois dimensions : amont (préparation) – pendant (réalisation) – aval (suivi)*
- *Responsabilisation et participation*
- *Collaborer pour un processus de développement durable*

Envisager d’autres schémas stratégiques de compensations en prenant le soin d’intégrer les trois dimensions : amont (préparation) – pendant (réalisation) – aval (suivi)

Pour tout projet d’extraction les entreprises sont obligées de prendre les terres des populations vivant dans les zones extraction. Des pertes sont donc inévitables. Une politique de compensation doit viser à compenser ces pertes d’une manière juste et adaptée au contexte. Les compensations et des réinstallations ne sont pas des opérations d’assistance sociale pour ceux qui ont la mal chance d’être affecté par un projet d’exploitation. Le projet pétrole a démantelé une mode de vie et un système de production bien établi. On doit donc concevoir et mettre un œuvre un programme qui vise à reconstruire les bases économique et sociales de population. Un programme qui permet que les concernés puissent trouver en tant que producteurs agricoles (ou si réellement possible en tant que salariés ou entrepreneurs) un revenu convenable et une vie en dignité. Une compensation, qui se limite à donner de l’argent pour les cultures qui se trouvent sur les terres perdus n’est ni juste ni adéquate.

Amont – pendant - aval

L’amont (préparation) : Avant de démarrer tout projet d’exploitation, faire des études d’impacts minutieusement et le plus tôt possible en vue de déceler les germes néfastes du projet et surtout de prendre des décisions responsables. Souvent, certains projets revêtent une importance cruciale pour le développement national ou régional. Ils constituent un type de situation où des intérêts nationaux peuvent se heurter aux intérêts de groupes et d’individus affectés immédiatement et déplorablement. Il est donc impératif de concilier les deux intérêts contradictoires. Aussi, les études de base sont nécessaires pour prendre des décisions courageuses en vue de protéger les niveaux de vie, le bien être, la culture et les droits des personnes affectées localement.

Pendant (réalisation) : Un accompagnement adéquat des villageois et autorités locaux devrait être mis en place pour assurer la mise en œuvre des mesures prévues.

Aval (suivi-évaluation) : Un système de suivi-évaluation adapté devrait être mis en place afin d'assurer la correction rapide des erreurs et l'amélioration permanente des mesures mises en œuvre.

Repenser le concept de compensation basé sur des simples versements pécuniaires. On l'a démontré dans les précédents chapitres que les indemnités pécuniaires ne suffisent pas pour résoudre les problèmes créés pour les populations affectées. Le projet pétrole Tchad-Cameroun n'est pas le premier où on a fait ce constat. La Banque Mondiale fait référence à ces situations depuis des longues années. Déjà en 1990 dans le document technique No. 80F on peut lire sur la page 28 : « Dans certains cas, l'indemnité toute entière est utilisée à des fins immédiates de consommation, si bien que les intéressés se retrouvent sans un sou pour remplacer leurs biens productifs et leurs sources d'activités rémunératrices »⁵⁴ Il nous semble évident que dans un contexte rural au Tchad, qu'une compensation en argent ne peut pas remplacer des terres perdues. **L'argent ne peut pas être fructifié de au village. Nous n'avons pas une solution miracle mais nous pensons qu'il faut permettre aux paysans de vivre comme paysan et au besoin de réfléchir avec eux sur une réinstallation ailleurs.** Seulement au cas où cela n'est pas possible il faut réfléchir plus loin. La question centrale qui doit guider est la suivante : faute de terre pour terre, est-ce que l'indemnité offerte peut remplacer réellement la terre ? Aussi, faut-il en plus des indemnités, surtout envisager l'aptitude des personnes affectées à s'équiper, à trouver d'autres emplois et s'il est nécessaire, de les aider à se réinstaller.

Responsabilisation et participation

Assurer la participation et accorder un temps suffisant à la préparation des tous les acteurs et surtout des autochtones qui seront directement affectés par les effets néfastes du projet. Permettre que les concernés trouvent des possibilités adéquates de participation au processus de prise de décision. Les populations concernées doivent dans un processus transparents de consultations avoir la chance de s'informer et le cas échéant donner leur accord aux principes de mise en œuvre du projet.

Créer un cadre qui permet que des responsables se retrouvent pour parler des problèmes et de chercher des solutions devrait être mis en place. Cela dans le souci de s'assurer que tous les aspects des problèmes soient pris en compte. Nous suggérons de nous inspirer du Cameroun : En effet, il existe une plateforme (consortium, Etat et SC) qui traite les revendications soulevées par les communautés riveraines, qui analyse les revendications, qui fait des descentes de terrain conjointes, qui dialogue avec les riverains et cherche des solutions. On pourrait s'inspirer de cet exemple pour mettre en place un cadre de concertation tripartite au sein duquel les problèmes constatés peuvent être abordés.

Les **collectivités territoriales** futures et des associations ou regroupements existants doivent être accompagnés et renforcer dans leurs capacités de promouvoir leur propre développement. Il est nécessaire de les préparer à gérer et à suivre l'exécution des projets. Il faut particulièrement renforcer les capacités des communautés locales à participer effectivement à l'ensemble du processus de mise en œuvre des revenus issus des 5% (conception – identification – sélection – mise en œuvre – suivi /évaluation /capitalisation).

Collaborer pour un processus de développement durable

⁵⁴ Cernea, Michael M.: Le Déplacement Involontaire et la Réinstallation des Populations dans les Projets de Développement . Directives générales pour les projets financés par la Banque Mondiale, Document technique de la Banque Mondiale, N° 80F: Washington, D.C., The World Bank, 1988 , page 28

Les populations doivent être les principaux acteurs de leur développement. Afin de permettre que les acteurs externe contribuent à renforcer les populations dans leurs efforts il faut des actions concertées sur la base des plans de développement. Ces plans ont été élaboré pour la zone concernées mais jamais pris en considération ni par le consortium, ni par les services de l'Etat.

ANNEXES

Signification des sigles

ADICAM :	Association pour le Développement Intégrale du Canton Miandomou
ADH:	Associations des Droits de l'Homme
AI:	Amnesty International
ASDEC:	Association pour le Développement des Caisses pour l'Épargne et le Crédit
ASSAILD:	Association d'Appui aux Initiatives Locales de Développement
BAOBAB:	Bureau d'Appui aux Organisations de Base
BEAC :	Banque des États de l'Afrique Centrale
BEI:	Banque Européenne d'Investissement
BELACD:	Bureau d'Études et de Liaisons des Actions Caritatives et de Développement
BICC:	Bonn International Center for Conversion
BM:	Banque Mondiale
BRP:	Bureau des Recherches Pétrolières
CCRSP:	Comité de Contrôle et Surveillance des Revenus Pétroliers
CEMAC:	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEFOD:	Centre d'Étude et de Formation
CENI	Commission Électorale Nationale Indépendante
CIBM:	Comité d'Inspection de la Banque Mondiale
CILONG:	Comité Inter Liaison des Organisations Non Gouvernementales
CILSS:	Commission Inter État de Lutte contre la Sécheresse et la Désertification
CIRAD:	Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement
CISP:	Comité Interne de Surveillance du Projet
CNPC :	Compagnie Nationale de Pétrole de la Chine
CPG :	Comité Provisoire de Gestion
CPGRP:	Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers
CPPL:	Commission Permanent Pétrole Locale
CPPN :	Commission Permanent Pétrole N'djamena
CPSP:	Comité de Pilotage et de Suivi du Pipe-line
CRASH :	Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines
CRCR :	Chad Resettlement and Compensation Plan
CTNSC :	Comité Technique National de Surveillance et de Contrôle
ECMG:	External Compliance Monitoring Group / Groupe externe de suivi de la Conformité environnementale
EIE:	Évaluation de l'Impact Environnementale
EIRENE:	Service International Chrétien pour la Paix
EEPCI:	Esso Exploration and Production Chad Inc./Société Esso d'exploration et de production pétrolière au Tchad
EPOZOP :	Entente des Populations de la Zone Pétrolière
FACIL :	Fonds d'Actions Concertées pour les Initiatives Locales
FOSAP :	Fonds de Soutien aux Activités en matière de Population
FCFA:	Franc de la Communauté Financière Africaine (655,957 FCFA = 1 euro)
GBM:	Groupe de la Banque Mondiale
GEEP:	Projet de Gestion de l'Économie à l'Ère Pétrolière
GESCE:	Groupe Externe de Suivi de la Conformité Environnementale
GIC:	Groupe International Consultatif
GTZ-IS:	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit – International Services
IEG:	Groupe Indépendant d'Évaluation
IRAM:	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de développement
ITRAD:	Institut Tchadienne pour la Recherche Action pour le Développement
ISM Consult:	Cabinet de consultation (Tchad)
JMN:	Jean Mari Noiraud - JMN Consultant Sarl, Cabinet d'études (Cameroun)
LTDH:	Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme
OD:	Objectif de Développement
OFDA:	Oil Field Development Area
OMD:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG:	Organisations Non Gouvernementales
OSC:	Organisations de la Société Civile
PA:	Poste Administratif
PDC:	Plan de Développement Cantonal
PDR:	Plan de Développement Régional

PEES:	Panel d'Expert en matière Environnementale et Sociale
PGE:	Plan de Gestion de l'Environnement
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPLM:	Pain Pour Le Monde
PR:	Présidence de la République
PRCGSP:	Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier
PWYP:	Publish What You Pay
SENAREC:	Secrétariat National d'Appui et de Renforcement des Capacités
SC:	Société Civile
SIDA:	Syndrome Immuno – Déficitaire Acquis
SFI:	Société Financière Internationale
SNRP:	Stratégie National de réduction de la Pauvreté
UE:	Union Européenne

Termes de référence pour une étude sur les conditions de vie des populations en zone pétrolière : cas de quelques villages enclavés (Maïkiri et Bendoh).

1. Contexte

Le Tchad, pays pauvre sahélo soudanien compte aujourd'hui environ 10 millions d'habitants. Son économie reposait essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Politiquement, c'est un pays qui a connu des guerres répétées depuis son indépendance. Cette situation s'est aggravée depuis la découverte des gisements pétroliers dans le Sud du pays. Il est devenu un des nouveaux pays exportateurs du pétrole au Sud du Sahara à partir du 10 Octobre 2003. L'exploitation on shore est faite par les compagnies américaines Exxon Mobil et Chevron ainsi que Petronas (Malaysia). Pour exporter le pétrole, un oléoduc long de 1076 km a été construit reliant les gisements situés dans le bassin de Doba situé au Sud du pays au terminal sud Cameroun de Kribi pour déboucher sur le golfe de Guinée. Actuellement, presque six ans après le début de l'exploitation pétrolière, la production quotidienne du Tchad oscille entre 170 000 et 200 000 barils. Les champs pétrolifères actuellement en exploitation sont ceux de Komé, Miandoum, Nya, Maikeri et Bologo situés au Sud du Tchad.

En plus, des réserves ont été découvertes à Sédegui, dans le Kanem à l'Ouest ainsi qu'à Mougo dans le Chari Baguirmi, à 300 km au sud de N'djamena. Selon la plupart des études en perspectives, des basins potentiels existeraient actuellement dans les régions de Doseo, Am Tman, Bongor, toutes situées au Sud.

Autre fait marquant, c'est aussi le lancement des travaux de construction par le Tchad de son deuxième oléoduc long de 301 km. Celui – ci est destiné à relier le site pétrolier de Mougo dans le Bassin de Bongor à la future raffinerie de N'djarmaya, située à une quarantaine de km au Nord de N'djamena. Les travaux en cours d'exécution sont réalisés par China National Petroleum Corporation (CNPC).

Sur le site pétrolier du bassin de Doba où le pétrole est exporté depuis bientôt six ans, les conditions de vie des populations se sont dégradées. Les avis des organisations et des populations sont formelles et concordantes: « le pétrole a apporté au Sud du pays plus de misère, plus de SIDA, plus d'alcoolisme et plus de problèmes dans les familles ». Dans les villages, hommes, femmes et jeunes attendent que le miracle pétrolier se produise. Ils ont perdu leurs terres au profit des maigres compensations et aujourd'hui, ne savent pas où aller. Certains ont perdu la culture de travail à force de compter sur le miracle pétrolier. De manière générale on constate:

- Une situation économique inchangée pour le grand parti de la population
- Une destruction de la cohésion sociale et une jeunesse désorientée
- Une démobilisation des populations et l'inertie dans les organisations de base
- Un climat de suspicion presque généralisé et des conflits perceptibles ;
- Le non respect des Droits des populations
- Une absence de mesures adaptées d'atténuation des effets néfastes
- Une incapacité des acteurs étatiques et des entreprises de contribuer effectivement au développement de la zone.

2. Objectifs

- Avoir des données fiables et des histoires concrètes sur le changement des conditions de vie des populations dans deux villages enclavés en zone pétrolière.
- Elaborer une étude sur les conditions de vie des populations dans deux villages enclavés en zone pétrolière.
- L'étude servira comme document de base pour permettre à rédiger des brochures pour la sensibilisation.

L'étude sera une contribution du Groupe Tchad, Allemagne, pour permettre de recentrer ses activités de plaidoyer et de développement sur les populations de la région productrice. Les premiers utilisateurs des résultats seront les membres du Groupe Tchad pour renforcer leur travail de sensibilisation et de plaidoyer. Il est important que les membres de la CPPL et la CPPN en tirent des renseignements pour leurs activités.

3. Chapitres de l'étude (Données à collecter et à analyser)

(Établir des statistiques comparatives de 2003 et de 2009 ainsi que l'élaboration de la cartographie socio foncière de chacune des deux villages de 1998 et de 2009.)

Deux villages seront examinés d'une manière approfondie. Il s'agit de Maïkiri et Bendoh.

3.1. Aperçu général (statistiques et cartographie)

3.1.1. Le territoire des villages enclavés :

- Situation antérieure ;
- Situation actuelle
- Comment s'organise la vie entre pipes et plateformes (images ?)

Sur la base de la cartographie socio foncière à établir en collaboration avec l'Institut Agro au Sud du Tchad.

3.1.2. Composition de la population

- Migration, recherche d'emploi
- Nouveaux villages (allogènes)
- Occupations (agriculteurs, éleveurs, manœuvres, etc.)

3.2. Développement

3.2.1. Situation économique

- Changements mode de production agricole et pastorale
- Changements au niveau du revenu familial
- Accès aux crédits
- Accès aux appuis techniques
- L'artisanat
- Accès à l'énergie
- Autres activités

3.2.2. Santé et accès à l'eau potable

- Couverture sanitaire et qualité des services
- Les infrastructures d'accès à l'eau potable
- VIH/SIDA et sa propagation

3.2.3. Education

- Situation des écoles officielles
- Situation des écoles communautaires
- Situation des filles

3.2.4. L'effet économique des compensations

- Les sommes versés
- Les formations et projets mise en œuvre
- Les effets des ces investissements

3.2.5. Les 5%

- Résumé de l'étude sur le 5%

3.3. Environnement

- Changements perceptible au niveau environnement naturel

3.4. Sécurité et Droits humains

- Comment est assuré / organisé la sécurité des populations dans la zone ?
- Le phénomène des coupeurs de route
- La circulation

- Le respect des droits fondamentaux des populations
- Les populations se tournent vers qui en cas des violations de leurs Droits

3.5. Impacts sur la cohésion sociale au niveau des villages

3.5.1. Impacts sur les familles

- Dépravation des mœurs
- Conflits intrafamiliales
- Changements dans les relations familiales, inter communautaires

3.5.2. L'organisation socioculturelles et les organisations de base

- Changements dans les modes d'organisation au niveau des villages et cantons
- Les aspirations des organisations de base
- Leur mode de fonctionnement et activités.
- Leur évolution dans la zone et la situation actuelle.

3.5.3. Le rôle des structures et organisations d'appui dans la région (étatiques et ONG)

- Au départ et actuellement

3.5.4. Les conflits en zone pétrolière

- Aggravation des conflits existants avant le projet pétrole ?
- Nouveau conflits.
- La gestion de ces conflits.

3.6. Rapport du consortium et du gouvernement avec la société civile et les populations.

a) Description des rapports. Description des effets de cette façon de faire :

Par exemple :

- Gouvernement : Méfiance vis-à-vis des ONGs. Interdiction de circulation.
- Rapport Consortium – Population : Est-ce que les populations ont accès aux infrastructures et services développé dans le cadre du projet (Electricité, Internet, routes, etc.)
- Comment sont perçus les « cadeaux » du consortium (moustiquaires,) ?
- Esso : Sous-traitance des ONGs.

b) Outils et stratégies mis en œuvre par le consortium et le gouvernement pour prévenir et atténuer les effets néfastes.

- Description des outils (FACIL, GIC, CTNSC, ONG et autres dans le cadre des compensations individuel et collectives, projets, ...)
- Evaluation / Jugement de ces outils.
- La participation des populations aux décisions prises par les autorités et le consortium

Bibliographie

Dupriez, Hugues ; de Leener, Philippe : Arbres et agricultures multi étagées d'Afrique. Terres de vie, 1993.

Chad Export Project - Project Update No. 28 Mid-Year Report 2010, Esso Exploration and Production Chad Inc., 2010, voir : http://www.esso.com/Chad-English/PA/Files/28_allchapters.pdf.

Chad Resettlement and Compensation Plan, Evaluation Study, Robert BARCLAY et George KOPPERT, Paris 2007, voir : http://siteresources.worldbank.org/INTOGMC/Resources/chad_resettlement_evaluation_report.pdf.

Cernea, Michael M.: Le Déplacement Involontaire et la Réinstallation des Populations dans les Projets de Développement . Directives générales pour les projets financés par la Banque Mondiale, Document technique de la Banque Mondiale, N° 80F: Washington, D.C., The World Bank, 1988 / Cernea, M. M. 1988. Involuntary Resettlement in Development Projects, Policy Guidelines for World Bank Financed Projects, Document technique n° 80, Washington, Banque mondiale.

Esso Exploration & Production Chad Inc., Village Impact Quarterly Report. Land Use Mitigation Action Plan, Fourth Quarter 2009, http://www.essochad.com/Chad-English/PA/Files/EEPCI_qtrly_village_report_4Q09.pdf.

EEPCI SITE SPECIFIC ACTION PLAN FRAMEWORK: Sensitivity to cultural practices and local legal requirements, January 2008, voir : [http://www.ifc.org/ifcext/africa.nsf/AttachmentsByTitle/ChadCam_SSP_Framework/\\$FILE/SiteSpecificPlan_Framework.pdf](http://www.ifc.org/ifcext/africa.nsf/AttachmentsByTitle/ChadCam_SSP_Framework/$FILE/SiteSpecificPlan_Framework.pdf).

CILONG, Etude sur les mesures de compensations et d'indemnisations, Mai 1998.

Miankéol, Djéralar : Etude sur l'utilisation des 5% des revenus pétroliers alloués à la région productrice, Moundou, Mars 2010, voir : http://www.erdoel-tschad.de/images/stories/materialien/Etude_revenus_petroliers_Doba.pdf.

Jouve, Philippe : Gestion des terroirs et des ressources naturelles au Sahel, CNEARC, 1996.

Naygotimti Bambé, Mathias ; Petry, Martin : Le pétrole du Tchad. Rêve ou cauchemar pour les populations ? Editions Karthala, Paris, 2005.

L'impact du pétrole sur les dynamiques de conflits au Tchad, BICC Brief 41, BICC, Juillet 2010, voir http://www.bicc.de/uploads/pdf/publications/briefs/brief41/brief41_fr.pdf.

Horta, Korinna : «La logique était saine, puis la réalité s'en est mêlée». Logique de base et échec lamentable. L'évaluation rétrospective de la performance du programme du Groupe Indépendant d'Evaluation (IEG), Décembre 2009, voir : http://www.erdoel-tschad.de/images/stories/materialien/IEG_franz_A4_LOW_02.pdf.

Horta, Korinna , Djiraibé, Delphine, Nguiffo, Samuel: The Chad-Cameroon Oil & Pipeline Project. A Non-Completion Report, April 2007, voir : http://www.edf.org/documents/6282_ChadCameroon-Non-Completion.pdf.

Independent Evaluation Group. 2009. "The World Bank Group Program of Support for the Chad Cameroon Petroleum Development and Pipeline Construction. Program Assessment Report [CHAD (WB LOAN 4558-CD; IDA CREDITS 3373-CD and 3316-CD; IFC LOAN 4338), CAMEROON (WB LOAN 7020-CM; IDA CREDIT 3372-CM; IFC LOAN 4338), CHAD, IFC ADVISORY SERVICES (537745, 534603, 533974)]." Report No. 50315. Washington, DC: World Bank Group, 20 November.

CIRAD, Plan de Développement Régional de la zone pétrolière, Juin 2005.

CCSRP, Rapport d'activités 2008 du Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers, voir : <http://www.ccsr.org/rapport/rapportpublications.htm>.

ASSAILD Rapport final du projet « agriculture améliorée » Juillet 2008 – Juillet 2010.

Tchad et culture n° 209/210 Septembre – Octobre 2002, voir : <http://www.cefod.org/>

Vircoulon, Thierry: Tchad. La victoire facile d'un Etat fragile contre les institutions internationales, voir : <http://www.crisisgroup.org/>

International Advisory Group. Chad-Cameroon Petroleum Development and Pipeline Project. REPORT OF MISSION TO CHAD AND CAMEROON JANUARY 11-31, 2009. March 12, 2009.

L'auteur

DJERALAR MIANKEOL

L'auteur, Djéralar Miankeol, est Ingénieur Agronome. Il a travaillé depuis 1992 dans différentes ONG dans des programmes de développement rural surtout en Afrique centrale et de l'Ouest. Pendant la phase de négociation du projet pétrole il a assuré la coordination de la Commission Permanente Pétrole Local à Moundou. Actuellement il est consultant indépendant, membre du Groupe Ressources pour la Paix. Ses compétences spécifiques sont le développement rural, la protection de l'environnement et amélioration des systèmes agraires et la décentralisation.

GROUPE RESSOURCES POUR LA PAIX

Le Groupe Ressources pour la Paix est un outil au service de tous ceux qui cherchent la paix et de toutes les personnes et populations qui sont affectées par les conflits et violences. Le Groupe est un réseau informel des consultants et personnes ressources des différents pays. Avec ses multiples services le Groupe cherche à contribuer à une transformation constructive des conflits et à la construction d'une paix juste et durable.

Mentions légales

Groupe Tchad
Chausseestraße 128/129
D-10115 Berlin
Allemagne/Germany
Site web : www.erdoel-tschad.de

Rédaction
Martin Petry, Claudia Frank

Photo de couverture
Remadji Hoinathy

Claudia Frank
Coordination
Tél. : +49 30 30 87 44 58
Fax : +49 30 2009 54 64
frank@ag-tschad.org